



LES DANSEURS ET CHORÉGRAPHERS QUÉBÉCOIS

PORTRAIT DES CONDITIONS
DE PRATIQUE DE LA PROFESSION
DE LA DANSE AU QUÉBEC
2010



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2012
ISBN : 978-2-550-65474-2 (version imprimée)
ISBN : 978-2-550-65475-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Juillet 2012

AVANT-PROPOS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec réalise, avec la présente publication, le deuxième volet d'un programme d'enquêtes sur les professions artistiques et de communication. Ces enquêtes visent à produire des statistiques détaillées sur la pratique de la création artistique au Québec.

L'enquête auprès des danseurs et chorégraphes québécois, dont nous présentons les résultats dans cette publication, cherche à dresser un portrait fidèle du profil professionnel des artistes de la danse et à décrire le plus précisément possible les conditions dans lesquelles s'exerce cette profession au Québec.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les partenaires de cette enquête, particulièrement le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour son appui dans la mise en œuvre de ce programme d'enquêtes. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à la Société de développement des entreprises culturelles, au Conseil des arts et des lettres du Québec et au Conseil québécois des ressources humaines en culture pour leur contribution à la réalisation de cette deuxième enquête. Enfin, nous devons souligner la précieuse collaboration des danseurs et des chorégraphes qui ont répondu à l'enquête et qui ont ainsi contribué au succès de cette étude.

Cette publication offre de l'information statistique qui permet d'alimenter la réflexion sur diverses préoccupations culturelles, sociales et économiques liées à la profession d'artiste de la danse au Québec.

Le directeur général,

A stylized, handwritten signature in black ink, likely belonging to Stéphane Mercier.

Stéphane Mercier

Cette publication a été rédigée par :

Marie-Hélène Provençal, chargée de projet
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société du
savoir et Observatoire de la culture et des
communications du Québec :

Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration :

Christine Routhier, Catherine Hallé, Karine Rhéaume
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Sophie Bérubé et ses collègues de la Direction des stratégies
et des opérations de collecte, à la collecte des données
Institut de la statistique du Québec

Karine Dion et ses collègues de la Direction de la méthodologie
et de la qualité, aux analyses statistiques
Institut de la statistique du Québec

Madeleine Fex, à la révision linguistique
Gabrielle Tardif et Claudette D'Anjou, à la mise en page
Danielle Laplante, à la coordination de l'édition
Institut de la statistique du Québec

Notice suggérée pour mentionner cet ouvrage dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

PROVENÇAL, Marie-Hélène (2012). *Les danseurs et chorégraphes québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession de la danse au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 91 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

Abréviations

CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CQRHC	Conseil québécois des ressources humaines en culture
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
RQD	Regroupement québécois de la danse
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
TDT	Table de la danse traditionnelle
UDA	Union des artistes

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
—	Néant ou zéro
—	Donnée infime
x	Donnée confidentielle

Merci aux danseurs et aux chorégraphes participants ainsi qu'aux organismes collaborateurs

L'Enquête auprès des danseurs et chorégraphes québécois 2010 n'aurait pu être menée à bien sans la participation généreuse et enthousiaste des danseurs et des chorégraphes. L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) les remercie chaleureusement d'avoir consacré de leur temps précieux à répondre au questionnaire d'enquête.

L'Observatoire tient aussi à remercier le Regroupement québécois de la danse, l'Union des artistes, le Centre de ressources et transition pour danseurs, le Conseil des arts de Montréal, la Table de la danse traditionnelle, les compagnies de danse et le Comité d'orientation de l'OCCQ sur les professions artistiques et de communication qui ont collaboré à cette étude.

TABLE DES MATIÈRES

11	Faits saillants
15	Introduction
17	Contexte, objectifs et approche méthodologique
19	Chapitre 1 Profils types de la profession de la danse
29	Chapitre 2 Profil sociodémographique des danseurs et chorégraphes
33	Chapitre 3 Revenus et protection sociale des danseurs et chorégraphes
53	Chapitre 4 Formation des danseurs et chorégraphes
59	Chapitre 5 Profil professionnel des danseurs et chorégraphes
67	Chapitre 6 Conditions de pratique
75	Chapitre 7 Motivation et perception de l'avenir professionnel
79	Conclusion
81	Aspects méthodologiques
87	Bibliographie
91	Annexe – Comité d'orientation sur les professions artistiques et de communication. Liste des membres

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1a		Tableau 11	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, Québec, 2009	25	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et la fonction principale exercée au cours des trois dernières années, Québec, 2009	40
Tableau 1b		Tableau 12	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse, Québec, 2009	25	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009	40
Tableau 2		Tableau 13	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2010	30	Proportion des danseurs et chorégraphes ayant reçu une bourse ou un prix en espèces, selon le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le revenu personnel, Québec, 2009	44
Tableau 3		Tableau 14	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2010	30	Proportion des danseurs et chorégraphes ayant tiré des revenus de droits d'auteur, à titre d'interprète ou de chorégraphe, selon la fonction exercée principalement au cours des trois dernières années, Québec, 2009	44
Tableau 4		Tableau 15	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon la région de résidence et selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2010	31	Répartition des danseurs et chorégraphes ayant assumé divers types de dépenses liées aux activités professionnelles de danse, Québec, 2009	46
Tableau 5		Tableau 16	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et selon le sexe, le groupe d'âge et la région de résidence, Québec, 2009	32	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu net tiré de la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009	47
Tableau 6		Tableau 17	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, toutes sources confondues, et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009	34	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu du ménage et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009	48
Tableau 7		Tableau 18	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, toutes sources confondues, et selon la fonction principale, le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009	35	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu du ménage et selon la fonction principale, le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009	49
Tableau 8		Tableau 19	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur principale source de revenu et le temps de travail consacré à la danse, Québec, 2009	37	Répartition des danseurs et chorégraphes qui sont couverts par divers régimes de protection, Québec, 2010	50
Tableau 9		Tableau 20	
Répartition des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, selon le revenu personnel, toutes sources confondues, Québec, 2009	37	Répartition des danseurs et chorégraphes selon les sources de revenu prévues après 65 ans, Québec, 2010	51
Tableau 10			
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009	39		

Tableau 21

Répartition des danseurs et chorégraphes selon les sources principales de revenu prévues après 65 ans et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

51

Tableau 22

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études en danse, Québec, 2010

54

Tableau 23

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

55

Tableau 24

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et le niveau d'études, Québec, 2009

57

Tableau 25

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

61

Tableau 26

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études et le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2010

62

Tableau 27

Nombre de productions auxquelles les danseurs et chorégraphes ont participé selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

63

Tableau 28

Nombre de productions auxquelles les danseurs et chorégraphes ont participé par année de carrière, selon la fonction exercée, Québec, 2010

63

Tableau 29

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et la fonction exercée, Québec, 2009

64

Tableau 30

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et selon le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2009

65

Tableau 31

Proportion des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, Québec, 2009

69

Tableau 32

Répartition des danseurs et chorégraphes ayant exercé diverses activités connexes à la danse, selon le nombre d'heures par semaine consacrées à ces activités, Québec, 2010

72

Tableau 33

Répartition des danseurs et chorégraphes qui ont participé à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec, Québec, 2009

73

Tableau 34

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la raison qui les a déjà incités à abandonner la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

76

Tableau 35

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de leur avenir professionnel et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

77

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Répartition des danseurs et chorégraphes selon l'indice de revenu artistique, Québec, 2009	26	Figure 13	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le montant des dépenses liées aux activités professionnelles de danse, Québec, 2009	45
Figure 2	Schéma de la répartition des six profils selon certaines caractéristiques professionnelles, Québec, 2009	27	Figure 14	Proportion du temps de travail consacré à la danse selon le revenu net tiré de la danse, Québec, 2009	47
Figure 3	Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon deux sous-groupes de danseurs et chorégraphes, Québec, 2009	30	Figure 15	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le type de protection par la CSST, Québec, 2010	49
Figure 4	Répartition des danseurs et chorégraphes selon la région de résidence, Québec, 2010	31	Figure 16	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le taux de diplomation en danse ou dans un autre domaine, Québec, 2010	54
Figure 5	Revenu personnel moyen des danseurs et chorégraphes, toutes sources confondues, selon le temps de travail consacré à la danse, Québec, 2009	36	Figure 17	Proportion des danseurs et chorégraphes ayant participé à des stages, à des ateliers de formation ou à des activités de perfectionnement en danse, selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009	56
Figure 6	Répartition des danseurs et chorégraphes selon la nature de leur principale source de revenu, Québec, 2009	36	Figure 18	Répartition des danseurs et chorégraphes selon la fonction exercée principalement au cours des trois dernières années, Québec, 2010	60
Figure 7	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le sexe, Québec, 2009	38	Figure 19	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le genre de danse qui caractérise le mieux leur pratique artistique au cours des trois dernières années, Québec, 2010	60
Figure 8	Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon la tranche de revenu des danseurs et chorégraphes, Québec, 2009	38	Figure 20	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2010	61
Figure 9	Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon le sexe des danseurs et chorégraphes, Québec, 2009	39	Figure 21	Répartition du temps de travail consacré par les danseurs et chorégraphes à diverses catégories d'activités, Québec, 2009	68
Figure 10	Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur statut d'emploi relatif à leurs activités artistiques de danse, Québec, 2009	43	Figure 22	Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre de catégories d'activités professionnelles exercées, connexes ou non à la danse, Québec, 2009	69
Figure 11	Proportion des danseurs et chorégraphes ayant tiré des revenus des activités artistiques de danse provenant de diverses sources, Québec, 2009	43	Figure 23	Proportion des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, selon le sexe, Québec, 2009	70
Figure 12	Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de la représentativité de leurs revenus tirés de la danse en comparaison avec les années antérieures, Québec, 2009	45			

Figure 24

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'activités connexes à la danse qu'ils ont exercées, en plus de leur participation à des productions de spectacles professionnels de danse, Québec, 2009	70
--	-----------

Figure 25

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'heures de travail par semaine et selon la fonction exercée principalement, Québec, 2010	71
---	-----------

Figure 26

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'heures d'activités professionnelles non rémunérées par semaine et selon la fonction exercée principalement, Québec, 2010	71
--	-----------

Figure 27

Proportion du temps de travail en danse qui est rémunéré ou non, selon le sexe, Québec, 2010	72
---	-----------

Figure 28

Répartition des danseurs et chorégraphes qui ont participé à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec, selon le sexe et l'âge, Québec, 2009	73
--	-----------

Figure 29

Proportion des danseurs et chorégraphes dont le travail en danse a influencé le choix d'avoir ou non des enfants, selon le sexe et l'âge, Québec, 2010	74
---	-----------

Figure 30

Proportion des danseurs et chorégraphes souffrant de douleurs chroniques consécutives à une blessure liée à la danse, selon le sexe et l'âge, Québec, 2010	74
---	-----------

Figure 31

Répartition des danseurs et chorégraphes selon qu'ils ont envisagé ou non d'abandonner la danse professionnelle et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010	76
--	-----------

Figure 32

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de leur avenir professionnel en danse, 2010	77
---	-----------

FAITS SAILLANTS

Profil sociodémographique des danseurs et chorégraphes

- En 2010¹, selon une estimation statistique, environ 650 danseurs et chorégraphes pratiquent la danse professionnelle au Québec, dont 470 femmes (73 %) et 180 hommes (27 %). La proportion de femmes est largement supérieure à celle que l'on observe dans la population active (47 %)² et dans les professions culturelles au Québec (53 %)³.
- La répartition des danseurs et chorégraphes selon l'âge indique que les moins de 35 ans constituent 50 % de l'effectif, comparativement à 37 % de la population active québécoise et à 38 % des professions culturelles.
- La majorité des danseurs et chorégraphes québécois (79 %) se concentre sur l'île de Montréal. La périphérie de Montréal⁴, la grande région de Québec⁵ et les autres régions québécoises accueillent respectivement 10 %, 5 % et 6 % des professionnels de la danse.

Revenus des danseurs et chorégraphes

- En 2009, le quart des danseurs et chorégraphes (24 % ou 150 personnes) ont gagné un revenu personnel inférieur à 15 000 \$, 40 % (ou 260 personnes), un revenu de 15 000 \$ à 29 999 \$ et, enfin, 37 % (ou 240 personnes), 30 000 \$ ou plus. Le revenu personnel moyen, de l'ordre de 27 600 \$, est inférieur au revenu moyen de la population du Québec touchant un revenu et ayant 16 ans ou plus (34 000 \$⁶).
- En 2009, 38 % (ou 250 personnes) des danseurs et chorégraphes québécois ont tiré moins de 5 000 \$ de leur travail artistique en danse, tandis que le tiers (32 % ou 210 personnes) ont touché de 5 000 \$ à 19 999 \$ et 29 % (ou 190 personnes), 20 000 \$ ou plus. Une cinquantaine de danseurs et chorégraphes (8 %) ont tiré de la danse un revenu supérieur à 40 000 \$. Le revenu moyen tiré de la danse est de 13 900 \$.
- Après soustraction des dépenses liées à l'exercice de leur art, le revenu moyen que les danseurs et chorégraphes ont tiré de la danse passe à 9 300 \$; la moitié (54 % ou environ 350 personnes) ont obtenu un revenu net inférieur à 5 000 \$ et 30 % (environ 200 personnes) n'ont réalisé aucun gain. Ces derniers ont consacré en moyenne 26 % de leur temps de travail à des activités en danse.
- Pour le tiers des danseurs et chorégraphes (31 % ou 200 personnes), presque tout le revenu personnel est tiré des activités en danse. À l'opposé, 33 % des danseurs et chorégraphes (environ 210 personnes) tirent l'essentiel de leur revenu personnel d'une autre activité que la danse.

1. À l'exception des données sur les revenus et la répartition du temps de travail qui font référence à l'année 2009, les données exposées dans la présente étude se rapportent à l'année 2010.

2. Base de données CANSIM de Statistique Canada, <http://cansim2.statcan.gc.ca> (tableau 282-0002). Population active âgée de 15 ans ou plus. Compilation : Institut de la statistique du Québec, 2010.

3. Benoit ALLAIRE, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006 », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p.

4. Régions administratives de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

5. Régions administratives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

6. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, microdonnées à grande diffusion*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Répartition du temps de travail

- En 2009, quatre danseurs et chorégraphes sur cinq (79 % ou 510 personnes) ont tiré des revenus d'autres activités que la participation à des spectacles professionnels de danse.
- En moyenne, les danseurs et chorégraphes ont consacré 48 % de leur temps de travail aux activités artistiques de danse dans un contexte professionnel. Parmi diverses autres activités professionnelles, telles que l'enseignement de la danse ou le travail de répétiteur, les activités artistiques de danse arrivent au premier rang quant à la part de temps qui leur est consacré.
- Selon la part de temps de travail qui est consacré à la danse, les danseurs et chorégraphes forment trois groupes presque égaux, chacun correspondant au tiers de l'effectif. Le premier groupe (210 personnes) consacre moins du tiers de son temps de travail à la danse. Le deuxième groupe (220 personnes) y alloue du tiers aux deux tiers de son temps de travail et, enfin, le troisième groupe (210 personnes) y consacre plus du deux tiers de son temps de travail.

Formation des danseurs et chorégraphes

- La proportion des danseurs et chorégraphes qui sont diplômés universitaires, que ce soit en danse ou dans une autre discipline, est de 54 % (soit 350 personnes). À titre comparatif, mentionnons que 23 % de la population active québécoise était titulaire d'un diplôme universitaire en 2010⁷.
- Le tiers des danseurs et chorégraphes (34 % ou 220 personnes) sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales en danse. Deux artistes de la danse sur cinq (37 % ou 240 personnes) ont obtenu un diplôme universitaire en danse et une cinquantaine (soit 7 %), une maîtrise ou un doctorat en danse.
- Le quart des danseurs et chorégraphes (29 % ou 190 personnes) ont obtenu un diplôme universitaire dans un autre domaine que la danse ou sont titulaires de plus d'un diplôme dans plusieurs domaines, dont la danse.
- Au total, 84 % des danseurs et chorégraphes (environ 550 personnes) sont titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire en danse ou d'un diplôme universitaire dans un autre domaine que la danse.

Gestion de la semaine de travail

- En 2010, 17 % des danseurs et chorégraphes québécois (ou 110 personnes) ont travaillé 45 heures ou plus au cours d'une semaine, y compris le travail dans un autre domaine que la danse et le travail non rémunéré. Les chorégraphes sont, en proportion, plus nombreux que les danseurs interprètes à avoir travaillé 45 heures ou plus par semaine.
- En 2010, les danseurs et chorégraphes québécois ont consacré en moyenne 54 % de leur temps de travail à des activités professionnelles non rémunérées connexes à la danse comme l'entraînement, les démarches de gestion de carrière ou la participation bénévole à des productions. Les femmes ont alloué plus de temps que les hommes à ces activités (58 % contre 44 % du temps de travail, en moyenne).

Profils types de la profession de la danse

- Les résultats de l'étude menée par l'OCCQ permettent de dégager six profils de danseurs et chorégraphes. Cette analyse typologique se fonde sur l'indice de revenu artistique⁸ combiné au temps de travail consacré à la danse et sur le revenu personnel. D'autres caractéristiques sociodémographiques et professionnelles sont également considérées dans l'analyse.
1. *Occasionnel* (environ 28 % ou 180 personnes) – Ce groupe est composé d'artistes qui consacrent la majeure partie de leur temps à un travail rémunéré autre que la danse. Il s'agit du profil qui compte le plus grand nombre d'artistes et il est massivement féminin.

7. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 282-0003.

8. L'indice de revenu artistique correspond au rapport entre le revenu tiré de la danse et le revenu personnel total.

2. *En gestation* (environ 16 % ou 110 personnes) – Ce groupe est composé d'artistes dont la carrière en danse est encore jeune et se distingue par une très faible rémunération tirée de la danse ou d'un autre travail. Il s'agit du profil le plus féminin et celui qui touche le revenu personnel le plus faible.
3. *En développement* (environ 25 % ou 160 personnes) – Ce groupe est composé de jeunes artistes qui consacrent environ la moitié de leur temps de travail à la danse et qui en tirent l'essentiel de leur revenu. Ce profil regroupe le quart des danseurs et chorégraphes.
4. *À plein temps* (environ 12 % ou 80 personnes) – Ce groupe est composé d'artistes qui se consacrent à plein temps à la danse et qui parviennent, quoique modestement, à vivre de leur art. Il s'agit du profil qui compte la plus grande proportion d'hommes, mais les femmes y sont tout de même majoritaires.
5. *Établi* (environ 11 % ou 70 personnes) – Ce groupe se distingue par la présence d'artistes plus âgés ainsi que par le nombre élevé d'années d'expérience et de productions annuelles. Il s'agit du profil qui tire de la danse les revenus les plus élevés.
6. *Confirmé* (environ 8 % ou 50 personnes) – Ce groupe est composé d'artistes ayant atteint une maturité, ce qui leur assure de meilleurs revenus personnels. Ils se consacrent principalement à la chorégraphie et aux activités connexes à la danse. Il s'agit du profil qui compte le plus petit nombre d'artistes.

INTRODUCTION

Comme le proclame l'Observatoire mondial sur la condition de l'artiste, qui réunit des experts de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), les artistes et les créateurs sont les vecteurs de la diversité culturelle et artistique. Par leurs œuvres, les artistes apportent une contribution essentielle au développement des sociétés et peuvent exercer une influence sur la conception que la population tout entière peut avoir du monde⁹. Dans la *Recommandation relative à la condition de l'artiste*, approuvée par la Conférence générale de l'UNESCO, on souligne qu'il est essentiel de rendre compte des conditions nécessaires au respect des garanties économiques auxquelles l'artiste a droit en tant que travailleur culturel. Conformément à ces principes, l'action ministérielle de l'enjeu 4 du Plan stratégique 2011-2015 du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine se définit ainsi : « La consolidation de l'intervention en culture et en communications au sein de l'administration publique québécoise ». Au cœur de l'action interministérielle sous-jacente à cet enjeu, « la condition socioéconomique des artistes apparaît comme un secteur prioritaire dans le développement de la culture »¹⁰.

La présente étude sur les danseurs et chorégraphes constitue la deuxième d'une série d'enquêtes sur les professions artistiques et de communication et elle succède à une étude menée par l'OCCQ auprès des écrivains québécois¹¹. Les données issues de cette série d'enquêtes constitueront une source de renseignements essentiels sur les conditions de pratique des créateurs québécois et permettront d'en saisir les caractéristiques. Elles favoriseront également la réflexion des divers acteurs concernés par la création artistique, tant au Québec qu'à l'étranger.

Nous souhaitons que l'information statistique contenue dans cette étude contribue à enrichir la connaissance. Nous croyons que, tout en informant la population sur la situation des danseurs et des chorégraphes, les données de l'enquête, dont le potentiel d'exploitation est élevé, seront utiles aux divers acteurs de la société, en premier lieu aux artistes de la danse, qui ont si généreusement répondu à notre enquête, de même qu'aux décideurs publics, aux agents culturels et aux chercheurs.

Tout comme l'étude de l'OCCQ sur les écrivains, cette étude met en lumière des situations diversifiées. Celles-ci pourraient être liées à certaines caractéristiques atypiques des professions artistiques par rapport aux autres professions, à savoir l'importance du travail autonome, la pluriactivité, la formation continue, l'organisation par projets et l'impact de la notoriété¹².

9. *Recommandation relative à la condition de l'artiste*. La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre 1980, en sa 21^e session. [En ligne]. [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13138&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html].

10. MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *Plan stratégique 2011-2015*, déposé le 6 décembre 2011. [En ligne]. [<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=926>].

11. Marie-Hélène PROVENÇAL (2010). *Les écrivains québécois. Portrait des conditions de pratique de la profession littéraire au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 83 p., [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

12. Guy BELLAVANCE (2011) *Le secteur des arts visuels au Canada : Synthèse et analyse critique de la documentation récente*, INRS, Montréal, 157 p. [En ligne]. [www.canadacouncil.ca/NR/.../0/LesArtsVisuelsauCanada_Rapport.pdf].

Au Québec, selon les données de l'OCCQ, l'assistance aux représentations payantes de danse, en 2010, se chiffre à près de 229 000 spectateurs¹³. Au total, 725 spectacles payants de danse ont été présentés, pour une assistance moyenne de 316 spectateurs par représentation. Les revenus de billetterie générés par les spectacles de danse s'élèvent à 7,1 M\$ (sans les taxes perçues)¹⁴. L'évolution du marché de la danse, depuis 2006, s'est traduite par une croissance du nombre de représentations et des revenus en billetterie jusqu'en 2009. En 2011, plusieurs indicateurs de la vitalité du marché, tels que le nombre de représentations et de spectateurs et les revenus de billetterie, révèlent l'intérêt constant du public pour les spectacles de danse¹⁵.

Que ce soit sur le marché de la danse ou sur les conditions de pratique des danseurs et chorégraphes québécois, l'OCCQ s'applique à constituer l'une des meilleures sources de renseignements statistiques disponibles. Avec cette publication, l'OCCQ offre un ouvrage de référence en matière de données statistiques sur la profession de la danse au Québec.

13. Observatoire de la culture et des communications du Québec, données accessibles sur le site de l'Institut de la statistique du Québec et de l'OCCQ : [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/freq_spectacles/2010/tab9_10.htm.] (Consulté le 23 février 2012).

14. Claude FORTIER (2011). « La fréquentation des arts de la scène en 2010 », *Optique culture*, n° 8, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 20 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

15. Gaétan HARDY (2012) « Le marché de la danse professionnelle au Québec en 2010 », *En marge Analyse π Statistiques π Veille*, n° 23, février 2012, 4 p.

CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La présente publication expose l'analyse descriptive des résultats de la deuxième d'une série d'enquêtes sur les professions artistiques et de communication réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec. Ce programme a été lancé à l'initiative du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, auquel se sont associés le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et le Conseil québécois des ressources humaines en culture. Un comité d'orientation, formé des partenaires, d'experts (professeurs universitaires et consultants) et de représentants de l'OCCQ, a reçu le mandat de conseiller celui-ci dans la réalisation du projet, notamment en vue d'établir les lignes directrices et de préciser les objectifs propres aux enquêtes.

L'enquête auprès des danseurs et chorégraphes suit les traces de l'étude réalisée sur la profession littéraire; l'approche est semblable de même qu'une grande partie du questionnaire d'enquête.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Cette nouvelle enquête vise principalement à documenter le profil socioéconomique et les conditions de pratique artistique en danse en considérant l'éventail d'activités professionnelles des danseurs et des chorégraphes du Québec. Plus précisément, l'enquête sur les danseurs et chorégraphes devait permettre de :

- dresser le profil sociodémographique des danseurs et des chorégraphes professionnels (âge, sexe, région de résidence, langue maternelle, appartenance à un groupe ethnoculturel);
- établir leur profil professionnel et les conditions de pratique de la danse en scrutant leur éventail d'activités;
- connaître leurs revenus en distinguant ceux qui proviennent des activités artistiques de danse, les revenus tirés d'activités non artistiques connexes à la danse et les autres revenus de travail;
- mesurer la participation à des activités non rémunérées de maintien en carrière;
- évaluer le degré de motivation des danseurs et des chorégraphes à poursuivre leur carrière et connaître la perception qu'ils ont de leur avenir professionnel;
- estimer le degré de protection des danseurs et des chorégraphes par des régimes d'assurance et des plans de retraite;
- énumérer et quantifier les dépenses engendrées par le travail en danse.

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, un questionnaire a été conçu et rédigé par l'OCCQ en collaboration avec les membres de son comité d'orientation sur les professions artistiques et de communication et le Regroupement québécois de la danse (RQD), afin de s'assurer que les questions et les thèmes abordés permettent d'atteindre les objectifs poursuivis. En plus du RQD, l'Union des artistes, la Table de la danse traditionnelle, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ainsi que plusieurs compagnies de danse ont collaboré à la composition de la liste des danseurs et chorégraphes afin que l'enquête englobe et délimite bien la population ciblée.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude quantitative dresse le portrait démographique, professionnel et socioéconomique des artistes du domaine de la danse au Québec. Les résultats présentés découlent d'une enquête par recensement menée par l'OCCQ auprès de l'ensemble des danseurs et chorégraphes québécois admissibles¹⁶.

Danseurs et chorégraphes visés

L'admissibilité à l'enquête a été définie suivant les exigences du Regroupement québécois de la danse concernant ses membres individuels professionnels et les critères d'admissibilité aux programmes de bourses aux artistes de la danse du CALQ. Pour être admissible à l'enquête, un artiste devait, à titre d'interprète ou de chorégraphe, avoir participé à au moins une production de danse dans un contexte professionnel depuis 2007 et compter au moins deux années d'expérience dans un contexte professionnel. De plus, seuls les danseurs et les chorégraphes ayant leur résidence principale au Québec ont été retenus. Enfin, comme l'enquête auprès des danseurs et chorégraphes s'inscrit dans une série d'enquêtes sur les professions artistiques, il a fallu tenir compte de la possibilité qu'un danseur ou un chorégraphe fasse partie d'une population d'artistes visée par une enquête à venir. Le cas échéant, afin d'éviter qu'un artiste de la danse, actif dans un autre domaine artistique, soit l'objet de plus d'une enquête, la danse devait être considérée comme son domaine artistique principal. L'effet de cette exclusion sur la qualité des résultats est minime, compte tenu du nombre très restreint d'artistes concernés.

En respectant ces critères d'admissibilité, il a été possible d'établir la population des danseurs et chorégraphes québécois à 650 personnes. Ce nombre résulte d'une estimation statistique¹⁷.

Les données sur les revenus et la répartition du temps de travail font référence à l'année 2009, tandis que les données sociodémographiques se rapportent à l'année 2010.

16. Une évaluation de la couverture de la base de sondage et une description détaillée de la stratégie et des instruments de collecte de données, des critères d'admissibilité ainsi que des traitements statistiques sont présentés dans la section « Aspects méthodologiques », à la fin du présent document.

17. Pour plus de détails, voir les notes sur le traitement statistique à la page 81.

1

PROFILS TYPES DE LA PROFESSION DE LA DANSE

Tant sous l'angle des modes de rémunération que de celui de l'engagement envers la profession, les danseurs et les chorégraphes ne sont pas des travailleurs comme les autres. D'une part, on ne peut décrire cette population sans évoquer la diversité et la complexité des profils socioéconomiques qu'elle présente; il n'existe pas un profil général qui s'appliquerait à l'ensemble des danseurs et chorégraphes québécois, mais bien plusieurs profils qui se distinguent par la forme de l'engagement artistique et par les conditions de travail et de pratique. D'autre part, pour cerner la situation économique de ces artistes, il est nécessaire de connaître la portion que représentent les revenus tirés de la danse par rapport à l'ensemble des revenus des danseurs et chorégraphes, toutes sources confondues. Le calcul de ce ratio fournit un indicateur appelé « indice de revenu artistique », qui peut s'appliquer à toutes les professions artistiques.

SIX PROFILS TYPES

Afin d'illustrer la diversité des situations des danseurs et chorégraphes, nous avons établi une typologie¹⁸ composée de groupes qui partagent un certain nombre de caractéristiques démographiques et professionnelles. Six profils ont été construits à partir de critères qui, dans la mesure du possible, permettent à la fois de former des groupes homogènes, mais différents les uns des autres, et représentatifs d'une tendance.

Par exemple, le groupe désigné *Occasionnel* (profil 1) se caractérise par une plus grande proportion de femmes par rapport à la proportion observée dans l'ensemble de la population des danseurs et chorégraphes. On y trouve davantage d'artistes âgés de 25 à 34 ans; ils sont plus nombreux à être titulaires d'un diplôme universitaire en danse et leur revenu personnel se situe le plus souvent dans la tranche de 15 000\$ à 29 999\$. Soulignons que les caractéristiques établies résultent de tests statistiques de comparaison montrant un écart significatif et dont le risque d'erreur est inférieur à 5%.

18. De plus amples explications sur la méthode appliquée dans l'analyse typologique sont présentées dans la section « Aspects méthodologiques » à la fin du document.

Cette typologie a été construite à partir de trois variables principales, à savoir le revenu personnel, l'indice de revenu artistique et le temps de travail consacré à la danse. D'autres variables, secondaires ou illustratives, servent à différencier les groupes. Cette analyse

typologique n'est pas la seule possible et les profils types qu'elle a mis en lumière ne sont pas exhaustifs, au sens où une autre analyse pourrait dégager des profils différents. Il faut néanmoins préciser que les deux axes à la base de notre analyse expliquent 91 % de

la variabilité. Les profils présentés ont pour objet d'illustrer la diversité des situations des danseurs et chorégraphes et des types de rapport avec la profession de la danse. Une synthèse des six profils est présentée à la page 24.

1. Occasionnel (Environ 28 % ou 180 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes qui consacrent la majeure partie de leur temps à un travail rémunéré autre que la danse. Il s'agit du profil qui compte le plus grand nombre d'artistes et il est massivement féminin.

Comparé aux autres groupes, celui-ci a un rapport professionnel à la danse qui est occasionnel malgré une formation spécialisée en danse et un nombre d'années d'expérience relativement élevé. Comparativement aux autres groupes, il est celui qui consacre la moins grande proportion de son temps de travail à la danse et son indice de revenu artistique est parmi les plus faibles. Il s'agit du groupe qui tire le plus faible revenu de la danse.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
❑ Beaucoup plus de femmes que d'hommes (83 %, comparativement à 17 % d'hommes) ❑ De 25 à 34 ans ❑ Diplôme universitaire en danse ou dans une autre discipline ❑ Revenu personnel de 15 000 \$ à 29 999 \$ (moyenne de 23 200 \$)	❑ Interprète ❑ De 6 à 15 ans de carrière en danse (moyenne de 13 ans) ❑ Revenu de création¹⁹ inférieur à 5 000 \$ (moyenne de 2 000 \$) ❑ Consacre moins du tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 18 % du temps) ❑ Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,1)²⁰	❑ Consacre du tiers au deux tiers de son temps de travail à un autre emploi connexe à la danse ❑ Tire des revenus de l'enseignement de la danse ❑ A des dépenses plus élevées que son revenu de création

19. Aux fins de la présente étude, le « revenu de création » correspond au revenu tiré de l'ensemble des activités artistiques en danse, y compris les bourses et les prix en argent, les cachets, les revenus de droits d'auteur (à titre d'interprète ou à titre de chorégraphe) et les revenus tirés directement de la production de spectacles de danse.

20. L'« indice de revenu artistique » correspond au ratio entre le revenu de création et le revenu personnel, toutes sources confondues.

2. En gestation (Environ 16 % ou 110 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes dont la carrière en danse est encore jeune et se distingue par une très faible rémunération tirée de la danse ou d'un autre travail. Il s'agit du profil le plus féminin et celui qui touche le revenu personnel le plus faible.

Ce groupe est celui qui compte le moins d'années d'expérience en danse et les jeunes y sont fortement présents. Il est composé d'artistes dont la carrière n'a pas encore pris son essor. Toutefois, les artistes qui appartiennent à ce groupe tirent le tiers de leur revenu personnel de la danse, ce qui démontre un engagement relativement régulier envers la profession.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
❑ Beaucoup plus de femmes que d'hommes (85 %, comparativement à 15 % d'hommes) ❑ De 25 à 34 ans ❑ Diplôme collégial en danse ❑ Revenu personnel inférieur à 30 000 \$ (moyenne de 15 000 \$)	❑ Interprète ❑ Moyenne de 10 ans de carrière en danse ❑ Revenu de création inférieur à 5 000 \$ (moyenne de 5 000 \$) ❑ Consacre du tiers aux deux tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 40 % du temps) ❑ Indice de revenu artistique moyen (moyenne de 0,3)	❑ Tire des revenus de l'enseignement de la danse ou de techniques d'entraînement physique ❑ A des dépenses un peu plus élevées que son revenu de création

3. En développement (Environ 25 % ou 160 personnes)

Ce groupe est composé de jeunes artistes qui consacrent environ la moitié de leur temps de travail à la danse et qui en tirent l'essentiel de leur revenu. Ce profil regroupe le quart des danseurs et chorégraphes.

Sans disposer d'un revenu personnel élevé, les artistes qui appartiennent à ce groupe touchent des revenus de création qui constituent plus des deux tiers de leurs revenus personnels.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
❑ De 25 à 34 ans ❑ Diplôme collégial en danse ❑ Revenu personnel de 15 000 \$ à 29 999 \$ (moyenne de 23 200 \$)	❑ Interprète ou interprète-chorégraphe ❑ De 6 à 15 ans de carrière en danse (moyenne de 12 ans) ❑ Consacre du tiers aux deux tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 58 % du temps) ❑ Revenu de création de 5 000 \$ à 19 999 \$ (moyenne de 15 500 \$) ❑ Indice de revenu artistique moyen (moyenne de 0,7)	❑ Tire des revenus de l'enseignement de la danse ou de techniques d'entraînement physique ❑ Participe à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec

4. À plein temps (Environ 12 % ou 80 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes qui se consacrent à plein temps à la danse et qui parviennent, quoique modestement, à vivre de leur art. Il s'agit du profil qui compte la plus grande proportion d'hommes, mais les femmes y sont tout de même majoritaires.

Composé d'une majorité d'interprètes et de jeunes, ce groupe d'artistes se distingue également par le fait que leurs revenus sont tirés essentiellement de la danse à laquelle ils consacrent presque la totalité de leur temps. Ainsi, ils affichent un indice de revenu artistique particulièrement élevé.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
☐ Presque autant d'hommes que de femmes (42 %, comparativement à 58 % de femmes) ☐ De 25 à 34 ans ☐ Diplôme collégial en danse ☐ Revenu personnel de 15 000 \$ à 29 999 \$ (moyenne de 20 900 \$)	☐ Interprète ☐ Six ans de carrière en danse ou plus (moyenne de 12 ans) ☐ Consacre plus des deux tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 81 % du temps) ☐ Revenu de création moyen de 20 000 \$ ☐ Indice de revenu artistique élevé (0,9)	☐ Pratique la danse contemporaine ☐ Participe à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec

5. Établi (Environ 11 % ou 70 personnes)

Ce groupe se distingue par la présence d'artistes plus âgés ainsi que par le nombre élevé d'années d'expérience et de productions annuelles. Il s'agit du profil qui tire de la danse les revenus les plus élevés.

Il s'agit du groupe qui consacre le plus de temps de travail à son art et son indice de revenu artistique figure parmi les plus élevés. Il se caractérise aussi par le fait que la plupart des artistes qui le composent n'ont pas suivi une formation dans un établissement reconnu (subventionné).

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
☐ De 25 à 54 ans ☐ Aucune formation en danse suivie dans un établissement reconnu (subventionné) ☐ Revenu personnel de 30 000 \$ ou plus (moyenne de 47 000 \$)	☐ Plusieurs directeurs artistiques²¹ ☐ Compte plus de 15 ans de carrière en danse (moyenne de 19 ans) ☐ Consacre plus des deux tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 85 % du temps) ☐ Revenu de création supérieur à 20 000 \$ (moyenne de 43 500 \$) ☐ Participe à six productions en moyenne par année ☐ Indice de revenu artistique élevé (moyenne de 0,9)	☐ Certains pratiquent la danse classique ou la danse du monde²² ☐ Tire un revenu de sa participation à des productions télévisuelles, mais la plupart ne sont pas membres de l'Union des artistes ☐ Participe à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec ☐ Est couvert par un régime de santé complémentaire

21. Aux fins de la présente enquête, les chorégraphes sont divisés en deux sous-groupes, soit les chorégraphes directeurs artistiques et les chorégraphes indépendants (généralement travailleurs autonomes). Le rôle du directeur artistique se particularise par l'importance des responsabilités de gestion d'une compagnie de danse (dont il est souvent le fondateur), de gestion des ressources humaines et dans les décisions déterminant le style artistique et chorégraphique. Le chorégraphe, quant à lui, crée l'œuvre et dirige les répétitions afin que les danseurs parviennent à l'interprétation souhaitée.

22. Cette catégorie regroupe les danses traditionnelles étrangères, par exemple le flamenco, le tango argentin et la danse orientale. La danse traditionnelle québécoise est exclue de cette catégorie.

6. Confirmé (Environ 8 % ou 50 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes ayant atteint une maturité, ce qui leur assure de meilleurs revenus personnels. Ils se consacrent principalement à la chorégraphie et aux activités connexes à la danse. Il s'agit du profil qui compte le plus petit nombre d'artistes.

Principalement composé de chorégraphes et d'interprètes-chorégraphes, ce groupe est celui qui compte le plus grand nombre d'années d'expérience et son revenu personnel est le plus élevé de tous. En revanche, seule une faible part de ses revenus est tirée de la danse et son indice de revenu artistique figure parmi les plus faibles. La plus grande part de ses revenus provient d'activités connexes à la danse, dont l'enseignement.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
❑ De 35 à 44 ans ❑ Diplôme universitaire dans un autre domaine que la danse ❑ Revenu personnel de 30 000 \$ ou plus (moyenne de 68 700 \$)	❑ Chorégraphe ou interprète-chorégraphe ❑ Plus de 15 ans de carrière en danse (moyenne de 20 ans) ❑ Consacre moins du tiers de son temps de travail à la danse (moyenne de 30 % du temps) ❑ Revenu de création de 5 000 \$ à 19 999 \$ (moyenne de 13 400 \$) ❑ Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,2)	❑ Consacre du tiers aux deux tiers de son temps de travail à un autre emploi, non artistique mais connexe à la danse ❑ Tire des revenus de l'enseignement de la danse ou de techniques d'entraînement physique ❑ Est couvert par un régime de santé complémentaire et une assurance salaire ❑ Souffre moins souvent de douleur chronique due à une blessure que les artistes des autres groupes ❑ Plusieurs sont membres de l'Union des artistes

SYNTHÈSE DES SIX PROFILS DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHES

		Unité	Profil 1 <i>Occasionnel</i>	Profil 2 <i>En gestation</i>	Profil 3 <i>En développement</i>	Profil 4 <i>À plein temps</i>	Profil 5 <i>Établi</i>	Profil 6 <i>Confirmé</i>	TOUS
		% (n)	28 (180)	16 (110)	25 (160)	12 (80)	11 (70)	8 (50)	100 (650)
Indice de revenu artistique (moyen)			0,1	0,3	0,7	0,9	0,9	0,2	0,5
Temps consacré à la danse (moyen)		% du temps	18	40	58	81	85	30	48
Revenu personnel	(moyen)	\$	23 220	14 960	23 240	20 870	47 000	68 710	27 630
	(médian)	\$	22 760	13 460	23 980	20 000	43 740	60 080	24 540
Revenu de création	(moyen)	\$	2 000	4 990	15 500	19 960	43 480	13 370	13 900
	(médian)	\$	620	3 410	14 320	19 850	39 900	4 670	7 900
Femmes		%	83	85	73	58	69	70	73
Moins de 35 ans		%	47	60	62	58	36	15	50
Diplômés du collégial en danse		%	26	34	37	35	28	15	33
Diplômés universitaires en danse		%	40	45	34	40	24	25	37
Diplômés universitaires dans une autre discipline		%	31	32	25	24	15	52	28
N ^{bre} d'années de carrière	(moyen)	années	12,5	10,1	11,7	11,8	19,2	19,8	13
	(médian)	années	9,3	8,3	8,7	9,3	15,8	19,2	9,7
N ^{bre} de productions par année	(moyen)	n	2,8	3,5	4,6	4,0	6,3	4,2	4,0
	(médian)	n	1,8	2,3	2,6	3,2	3,0	1,9	2,4
Fonction principale	Interprète	%	50	49	50	65	38	22	48
	Chorégraphe	%	23	15	7	12	28	33	18
	Interprète-chorégraphe	%	27	36	43	23	33	45	34
Enseigne la danse		%	61	68	68	21	16	70	54

DIVERSITÉ DES REVENUS ET DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHES

Dans la présente étude, nous avons distingué les revenus que les danseurs et chorégraphes ont tirés de la danse des autres gains, peu importe la source. Leur revenu personnel moyen, toutes sources confondues, est estimé à environ 27 600 \$ en 2009, tandis que l'estimation du revenu moyen tiré de la danse s'élève à 13 900 \$. Il existe donc un écart relativement important entre ces deux catégories de gains, ce qui révèle qu'une bonne part des revenus des danseurs et chorégraphes provient de l'exercice d'une autre activité que la danse.

Un artiste de la danse sur quatre (24 % ou environ 150 personnes) a gagné, en 2009, un revenu personnel inférieur à 15 000 \$, 40 % (260 personnes), de 15 000 \$ à 29 999 \$ et 37 % (240 personnes), 30 000 \$ ou plus (tableau 1a).

Répartis selon les tranches de revenus tirés directement de la danse, 38 % des danseurs et chorégraphes (soit 250 personnes) ont obtenu, toujours en 2009, des revenus de moins de 5 000 \$, 32 % (soit 210 personnes), des revenus de 5 000 \$ à 19 999 \$ et 29 % (soit 190 personnes), des revenus de 20 000 \$ ou plus (tableau 1b).

Ces données ne tiennent pas compte des dépenses que les artistes doivent assumer afin de réaliser leurs projets artistiques. Cet aspect sera traité au chapitre suivant.

Tableau 1a

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, Québec, 2009¹

	n	%
Moins de 15 000 \$	153	23,6
De 15 000 \$ à 29 999 \$	258	39,7
30 000 \$ ou plus	239	36,7
Total	650	100,0

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 1b

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse, Québec, 2009¹

	n	%
Moins de 5 000 \$	248	38,2
De 5 000 \$ à 19 999 \$	211	32,4
20 000 \$ ou plus	191	29,3
Total	650	100,0

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

INDICE DE REVENU ARTISTIQUE

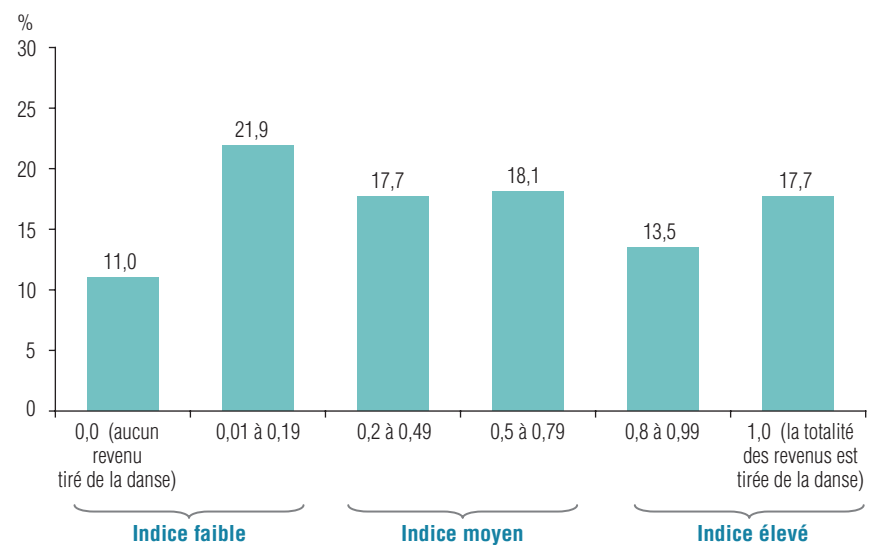
Puisque seule une minorité de danseurs et de chorégraphes vit essentiellement de la danse, il est intéressant d'examiner le ratio entre le revenu tiré de la danse et le revenu personnel, toutes sources confondues. Aux fins de notre étude, nous appelons cette donnée « indice de revenu artistique », lequel s'exprime au moyen de la formule suivante : [indice de revenu artistique = revenu de la danse/revenu personnel]. Ainsi, plus l'indice de revenu artistique est élevé, plus la part des revenus obtenus grâce à la danse est importante parmi tous les revenus personnels. Dans le cas de 210 danseurs et chorégraphes québécois (soit 33 %), l'indice de revenu artistique est inférieur à 0,2, ce qui signifie que le revenu tiré de la danse représente moins du cinquième de leur revenu personnel (figure 1). Un indice de revenu artistique élevé, soit supérieur à 0,8, signifie que les activités de danse génèrent plus de 80 % du revenu personnel des danseurs et chorégraphes, ce qui est le cas de 200 d'entre eux (31 %). Les danseurs et chorégraphes dont les gains, en 2009, ont été entièrement tirés de la danse sont au nombre de 115 (soit 18 %). Un artiste de la danse sur trois (36 %) se situe dans les catégories intermédiaires, affichant un indice de revenu artistique « moyen », soit de 0,2 à 0,8.

L'indice de revenu artistique ne rend compte que partiellement de la situation économique des danseurs et chorégraphes; on peut en nuancer l'interprétation en le mettant en relation avec l'échelle des revenus personnels. Par exemple, les conditions de pratique d'un danseur ou d'un chorégraphe ayant un indice de revenu artistique ainsi qu'un revenu personnel élevés diffèrent considérablement de celles d'un autre dont l'indice de revenu artistique est élevé, mais dont le revenu personnel est faible. Voilà pourquoi il importe d'examiner le rapport entre ces deux facteurs afin de comprendre la situation économique des danseurs et chorégraphes. La figure 2 montre

la relation entre l'indice de revenu artistique combiné à la part de temps de travail consacré à la danse, sur l'axe horizontal, et le revenu personnel, sur l'axe vertical. La répartition de l'effectif selon ces facteurs illustre une certaine disparité. En effet, l'axe horizontal oppose, vers la gauche, les artistes dont l'indice de revenu artistique est faible et qui consacrent peu de leur temps de travail à la danse et, vers la droite, ceux dont l'indice est élevé et qui consacrent davantage de temps à la danse. L'axe vertical oppose, vers le haut, les artistes dont les revenus personnels sont élevés et, vers le bas, ceux dont les revenus personnels sont faibles.

Figure 1

Répartition des danseurs et chorégraphes selon l'indice de revenu artistique, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Pour 17,7 % des danseurs et chorégraphes, l'indice de revenu artistique est égal à 1,0, ce qui signifie que l'ensemble de leur revenu personnel est tiré de la danse. Pour 13,5 %, l'indice de revenu artistique se situe entre 0,8 et 0,99, ce qui signifie que plus de 80 % de leur revenu personnel est tiré de la danse.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

En outre, on peut repérer sur le graphique les concentrations suivantes, qui correspondent aux six profils décrits précédemment :

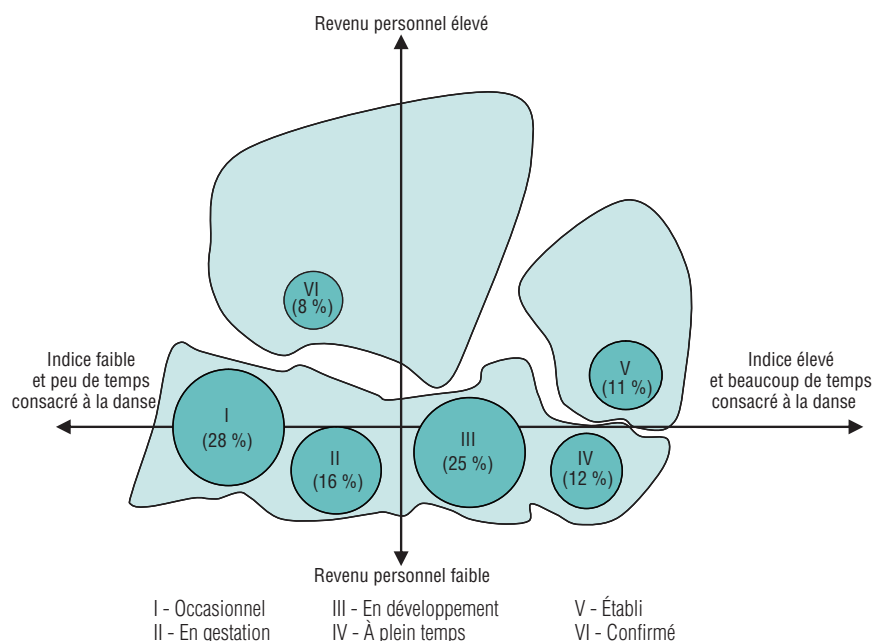
- Le profil 1 (*Occasionnel*) est celui qui présente l'indice de revenu artistique et la part de son temps de travail consacré à la danse les plus faibles. Les revenus personnels qu'il affiche se situent près de la moyenne de l'ensemble des danseurs et chorégraphes.
- Dans le profil 2 (*En gestation*), les revenus personnels sont faibles et l'indice de revenu artistique combiné au temps consacré à la danse est faible.
- Le profil 3 (*En développement*) se trouve près du centre du graphique; l'indice de revenu artistique combiné au temps consacré à la danse est moyen de même que les revenus personnels.
- Le profil 4 (*À plein temps*) affiche des revenus personnels faibles, mais un indice élevé de revenu artistique combiné au temps consacré à la danse.
- Le profil 5 (*Établi*) regroupe les danseurs et les chorégraphes qui présentent l'indice de revenu artistique combiné au temps consacré à la danse le plus élevé et un revenu personnel relativement élevé par rapport au revenu personnel moyen estimé pour l'ensemble des danseurs et chorégraphes.
- Enfin, le profil 6 (*Confirmé*) se caractérise par des revenus personnels plus élevés, mais l'indice de revenu artistique combiné au temps consacré à la danse est relativement faible.

Cette représentation de la population des danseurs et chorégraphes met en relief la multiplicité des situations que l'on rencontre au sein de la profession. Elle révèle également la pertinence

de mettre en relation les deux types de revenus des artistes de la danse et la part du temps de travail accordé à cette activité.

Figure 2

Schéma de la répartition des six profils selon certaines caractéristiques professionnelles, Québec, 2009



Note de lecture : Le profil VI regroupe des artistes dont l'indice de revenu artistique combiné à la part de temps consacré à la danse est plutôt faible et qui perçoivent les revenus personnels les plus élevés. Il représente 8 % des danseurs et chorégraphes. La position du noyau correspond à une concentration de coordonnées et sa petite taille indique que ce groupe est peu nombreux. Quant au halo, il représente la dispersion des unités du groupe dans l'espace défini par les deux axes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

2

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHES

La présente section traite des données relatives aux caractéristiques générales, sociales et régionales des danseurs et chorégraphes. Un portrait simplement esquissé montre une population fortement féminine, plutôt jeune et fortement concentrée sur l'île de Montréal.

ÂGE ET SEXE

En 2010, la profession d'artiste de la danse est largement féminine; elle compte 73 % de femmes et 27 % d'hommes, selon les estimations. La proportion de femmes est bien supérieure à celle que l'on observe dans la population active, soit 47 % (tableau 2) et dans les professions culturelles au Québec, soit 52 %²³.

La prédominance des femmes dans la profession de la danse diminue avec l'âge, puisque leur proportion atteint 78 % chez les moins de 35 ans alors qu'elle est de 65 % chez les 45 ans ou plus. Toutefois, les deux sexes ne sont paritaires dans aucun groupe d'âge, les hommes étant toujours sous-représentés, quelle que soit la génération.

23. Benoît ALLAIRE, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006 », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p.

La répartition des danseurs et chorégraphes selon l'âge est passablement différente de celle de la population active québécoise. Comptant un artiste sur deux de moins de 35 ans, la population exerçant la profession d'artiste de la danse est nettement plus jeune que celles de l'ensemble des professions culturelles et de l'ensemble de la population active. Dans ces deux cas, la proportion des moins de 35 ans ne dépasse pas 39 % (tableau 3). En contrepartie, le groupe des 45 ans ou plus constitue 21 % des danseurs et chorégraphes, comparativement à 42 % de la population active québécoise et à 37 % de celle des professions culturelles. La sous-représentation des plus âgés dans la profession pourrait s'expliquer par les exigences physiques de cette activité, notamment sur le plan des performances techniques que peut parfois exiger une œuvre chorégraphique.

Tableau 2

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2010

	Unité	Femmes	Hommes	Total
Moins de 35 ans	%	78,2	21,8	100,0
35-44 ans	%	68,7	31,3	100,0
45 ans ou plus	%	64,6	35,4	100,0
Tous	n	472	178	650
	%	72,6	27,4	100,0
Ensemble des professions culturelles ¹	%	52,2	47,8	100,0
Ensemble de la population active ²	%	47,2	52,8	100,0

1. Statistique Canada, recensement de 2006 (97-559-X2006012). Compilation : Institut de la Statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2010.

2. Base de données CANSIM de Statistique Canada, <http://cansim2.statcan.gc.ca> (tableau 282-0002). Compilation : Institut de la statistique du Québec, 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 3

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2010

	Unité	Moins de 35 ans	35-44 ans	45 ans ou plus	Total
Femmes	%	53,8	27,7	18,5	100,0
Hommes	%	39,7	33,5	26,8	100,0
Tous	n	325	190	135	650
	%	50,0	29,3	20,7	100,0
Ensemble des professions culturelles ¹	%	38,4	24,5	37,1	100,0
Ensemble de la population active ²	%	37,1	21,4	41,5	100,0

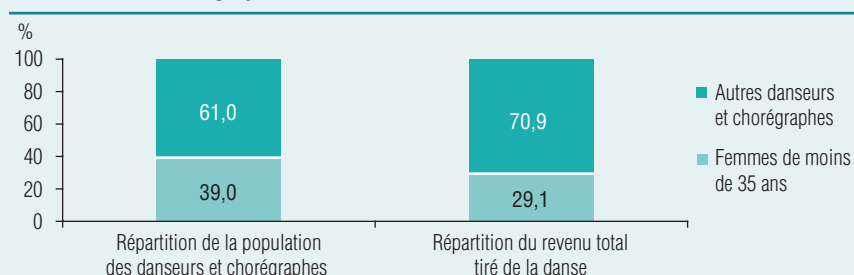
1. Statistique Canada, recensement de 2006 (97-559-X2006012). Compilation : Institut de la Statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2010.

2. Base de données CANSIM de Statistique Canada, <http://cansim2.statcan.gc.ca> (tableau 282-0002) Compilation : Institut de la statistique du Québec, 2010.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

La présence des jeunes femmes (celles qui ont moins de 35 ans) en danse professionnelle est une caractéristique prédominante de cette profession artistique. Bien qu'elles représentent 39 % de l'ensemble des danseurs et chorégraphes, elles se partagent 29 % des revenus tirés de la danse (figure 3). Leurs conditions de pratique se distinguent par des revenus inférieurs à la moyenne générale, et ce, tant sur le plan des revenus tirés de la danse (10 300 \$ contre 13 900 \$ pour l'ensemble) que sur celui des revenus personnels (22 000 \$ contre 27 600 \$).

Figure 3

Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon deux sous-groupes de danseurs et chorégraphes, Québec, 2009¹

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Les femmes de moins de 35 ans représentent 39,0 % des danseurs et chorégraphes et elles se partagent 29,1 % des revenus tirés de la danse.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

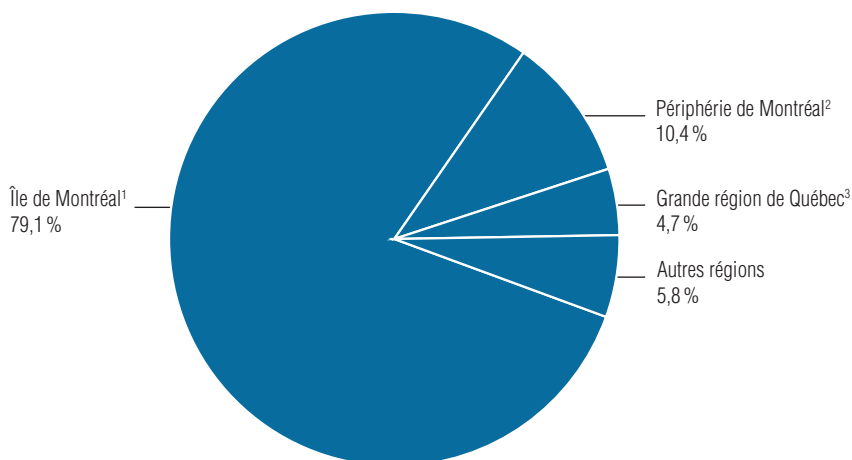
RÉGION DE RÉSIDENCE

Les trois quarts des danseurs et chorégraphes (79 %) habitent dans l'île de Montréal (figure 4). Cette polarisation dans la métropole est plus prononcée chez les artistes de la danse que dans l'ensemble des professions culturelles. Selon les données de 2006, 64 % des travailleurs culturels étaient concentrés dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal²⁴. Précisons que la grande région de Québec accueille 5 % des artistes de la danse. Cela témoigne des efforts des dernières années consacrés à former des artistes professionnels et à les inciter à demeurer dans la capitale afin d'y mener leur carrière en danse²⁵.

Le fait d'habiter à Montréal est plus marqué chez les danseurs et chorégraphes âgés de 35 à 44 ans, soit 84 % d'entre eux (tableau 4).

Figure 4

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la région de résidence, Québec, 2010



1. Région administrative de Montréal

2. Régions administratives de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.

3. Régions administratives de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 4

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la région de résidence et selon le sexe et le groupe d'âge, Québec, 2010

	Unité	Montréal (île) ¹	Autres régions	Total
Sexe				
Femmes	%	79,1	20,9	100,0
Hommes	%	79,3	20,7	100,0
Âge				
Moins de 35 ans	%	78,3	21,7	100,0
35-44 ans	%	84,1	15,9	100,0
45 ans ou plus	%	74,0	26,0	100,0
Tous	n	514	136	650
	%	79,1	20,9	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Région administrative de Montréal

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

24. STATISTIQUE CANADA, recensement de 2006 (97-559-X2006012). Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 2010. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

25. Le lecteur qui souhaite obtenir un portrait de la danse à Québec peut consulter les travaux de Daigle / Saire (2012), réalisés pour le Conseil de la culture des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches.

TEMPS DE TRAVAIL CONSCRÉ À LA DANSE SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Le degré d'engagement artistique des danseurs et chorégraphes envers la danse (au sens de s'investir dans la maîtrise de l'art de la danse professionnelle), peut être estimé selon la part de leur temps de travail qu'ils lui consacrent. Répartis selon la part de temps de travail consacré à la danse, les danseurs et chorégraphes forment trois groupes presque égaux en pourcentage : le premier groupe (33 %) y

consacre moins du tiers, le deuxième groupe (34 %), du tiers aux deux tiers et le troisième groupe (33 %), plus des deux tiers de son temps (tableau 5).

On observe des variations en fonction du sexe, de l'âge et de la région de résidence des artistes quant à la part de temps de travail qu'ils consacrent à la danse. Les femmes consacrent moins de temps à leur art que les hommes, soit 46 % de leur temps de travail, en moyenne, contre 53 % chez les hommes. Les artistes « à temps plein », soit ceux qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse, sont proportionnellement plus nombreux

chez les hommes (46 %, comparativement à 28 % chez les femmes). Cette disparité peut s'expliquer par la faible présence des hommes dans la profession et, par conséquent, par le fait qu'ils sont probablement plus en demande que les femmes.

Par ailleurs, on n'observe aucun écart significatif entre les groupes d'âge quant à la part de temps de travail consacré à la danse. Concernant les variations régionales, les danseurs et chorégraphes qui habitent à Montréal allouent une plus grande part de temps à la danse (50 % en moyenne contre 39 % dans les autres régions du Québec).

Tableau 5

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et selon le sexe, le groupe d'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹

	Unité	Moins du tiers du temps	Du tiers aux deux tiers du temps	Plus des deux tiers du temps	Total	Proportion du temps consacré à la danse ²
Sexe						
Femmes	%	34,5	37,6	27,9	100,0	46,0
Hommes	%	27,6	26,1	46,3	100,0	53,0
Âge						
Moins de 35 ans	%	29,1	38,7	32,2	100,0	49,5
35-44 ans	%	34,0	32,9	33,1	100,0	47,0
45 ans ou plus	%	39,2	26,2	34,6	100,0	45,6
Région de résidence						
Région administrative de Montréal	%	28,4	36,0	35,5	100,0	50,4
Autres régions	%	48,5	28,4	23,1*	100,0	38,6
Tous	n	212	224	214	650	47,9
	%	32,6	34,4	33,0	100,0	

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

2. Pourcentage moyen de temps consacré à la danse durant l'année 2009, y compris les 0 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

3

REVENUS ET PROTECTION SOCIALE DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHERS

L'un des principaux objectifs des enquêtes sur les professions artistiques consiste à distinguer les revenus tirés des activités de création et ceux que les artistes tirent d'autres sources. Le présent chapitre traite d'abord du revenu personnel des danseurs et chorégraphes, toutes sources confondues. Puis, il aborde particulièrement leur revenu de création, les dépenses engagées pour exercer leurs activités de danse, le revenu du ménage ainsi que les sources de protection sociale dont ils disposent.

REVENUS PERSONNELS

En 2009, le revenu personnel moyen des danseurs et chorégraphes québécois est de l'ordre de 27 600 \$, ce qui est inférieur au revenu moyen des professions culturelles en 2005 (32 100 \$)²⁶ et à celui de la population active du Québec en 2009 (34 000 \$)²⁷. Ces comparaisons doivent toutefois être nuancées en tenant compte des facteurs qui caractérisent la profession de la danse, par exemple le niveau d'études relativement élevé.

En ce qui concerne le revenu personnel médian, les danseurs et chorégraphes ont gagné 24 500 \$ en 2009, selon les estimations. Ce revenu est inférieur au revenu médian estimé pour la population active du Québec touchant un revenu et ayant 16 ans ou plus (27 200 \$²⁸).

26. Benoit ALLAIRE, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, p. 12 et 13.

27. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, microdonnées à grande diffusion*. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

28. *Ibid.*

Le faible écart entre le revenu moyen et le revenu médian peut être interprété comme un indice permettant de présumer que, dans le domaine de la danse, aucun professionnel n'a un revenu extrêmement élevé par rapport à l'ensemble des danseurs et chorégraphes, le revenu moyen étant peu influencé par des valeurs extrêmes.

L'analyse des revenus personnels par tranches révèle que le quart des danseurs et chorégraphes (24 % ou environ 150 personnes) a gagné globalement

un revenu inférieur à 15 000\$, 40 % (ou 260 personnes), un revenu de 15 000\$ à 29 999\$ et 37 % (ou 240 personnes), un revenu de 30 000\$ ou plus (tableau 6).

Comparativement à celui de leurs confrères masculins, le revenu personnel des artistes professionnelles de la danse est plus faible, soit 26 300\$ en moyenne en 2009, comparativement à 31 200\$ chez les hommes. Cette disparité au sein de la profession de la danse n'est pas propre au Québec; on l'observe

également ailleurs au Canada²⁹ et à l'étranger. En France, des données statistiques révèlent une précarité de la situation professionnelle des femmes, qui tend à s'accroître au lieu de se résorber. On explique cette tendance par la forte concurrence que se livrent les candidates à l'emploi, concurrence beaucoup moins présente chez les hommes compte tenu de leur nombre restreint dans la profession. Il faut aussi tenir compte du contexte où l'offre d'emploi, surtout en rôles féminins, augmente moins vite que la demande³⁰.

Tableau 6

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, toutes sources confondues, et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹

	Moins de 15 000\$	De 15 000\$ à 29 999\$	30 000\$ ou plus	Total	Revenu personnel moyen	
	%				\$	
Sexe						
Féminin	26,8	40,5	32,7	100,0	26 338	
Masculin	14,7*	37,6	47,7	100,0	31 160	
Âge						
Moins de 35 ans	28,4	46,8	24,8	100,0	22 525	
35-44 ans	22,9	38,9	38,2	100,0	27 544	
45 ans ou plus	12,4**	23,0	64,5	100,0	40 633	
Région de résidence						
Région administrative de Montréal	25,2	40,9	33,9	100,0	26 838	
Autres régions	17,5*	35,2	47,3	100,0	30 631	
Tous	n	153	258	239	650	27 633
	%	23,6	39,7	36,7	100,0	

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

29. HILL STRATÉGIES (2009). « Profil statistique des artistes au Canada basé sur le recensement de 2006 ». *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7, n° 4. 48 p.
L'étude révèle un écart de 27 %, en 2005, dans la profession de la danse au Canada, entre le revenu moyen des danseuses (12,5 k\$) et celui des danseurs (17,1 k\$). Selon l'étude, on ne trouve aucune profession artistique où le revenu des femmes serait égal ou supérieur à celui de leurs confrères.

30. Janine RANNOU et Ionela ROHARIK (2006). *Les danseurs – Un métier d'engagement*. Département des Études, de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Ministère de la culture et de la communication, Paris, p. 372 à 375.

Par ailleurs, on observe des écarts en fonction de l'âge, le revenu personnel tendant à croître avec l'âge. Enfin, les données indiquent que les danseurs et chorégraphes qui habitent d'autres régions que celle de Montréal ont un revenu personnel plus élevé que leurs homologues montréalais.

En ce qui a trait aux caractéristiques professionnelles des artistes de la danse, on constate que les chorégraphes ont des revenus personnels plus élevés que les interprètes. Le revenu personnel moyen des chorégraphes

est de 36 000\$ tandis que celui des interprètes est de 23 700\$. Les caractéristiques des artistes de la danse selon la fonction principale qu'ils ont exercée au cours des trois dernières années seront examinées plus en détail au chapitre 5 « Profil professionnel des danseurs et chorégraphes ». Par ailleurs, les revenus personnels sont plus élevés chez ceux qui consacrent le plus de temps de travail à la danse (tableau 7), la moitié (53 %) d'entre eux se situant dans la tranche de revenus de 30 000\$ ou plus. L'analyse des revenus personnels moyens en

fonction du temps de travail consacré à la danse confirme cette observation; le revenu personnel moyen des danseurs et chorégraphes qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse est de 31 700\$, comparativement à 25 200\$ chez les artistes qui lui consacrent du tiers aux deux tiers de leur temps de travail (figure 5).

Tableau 7

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu personnel, toutes sources confondues, et selon la fonction principale, le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009¹

	Moins de 15 000\$	De 15 000\$ à 29 999\$	30 000\$ ou plus	Total	Revenu personnel moyen	
	%				\$	
Fonction principale						
Interprète	28,7	39,3	32,0	100,0	23 658	
Chorégraphe	15,3*	39,7	45,0	100,0	36 006	
Interprète-chorégraphe	20,3	40,4	39,3	100,0	29 188	
Temps de travail consacré à la danse						
Moins du tiers	27,4	44,0	28,6	100,0	26 196	
Du tiers aux deux tiers	28,9	41,8	29,3	100,0	25 185	
Plus des deux tiers	14,4	32,8	52,8	100,0	31 688	
Nombre de productions						
Moins de deux productions par année	19,6	44,1	36,3	100,0	27 695	
Deux ou trois productions par année	32,7	37,5	29,8	100,0	27 068	
Plus de trois productions par année	21,6	36,7	41,7	100,0	37 637	
Nombre d'années d'expérience						
Moins de 6 ans	38,8	50,6	10,6	100,0	18 514	
De 6 à 15 ans	25,0	42,9	32,1	100,0	25 323	
Plus de 15 ans	13,1	29,4	57,5	100,0	35 809	
Tous	%	23,6	39,7	36,7	100,0	27 633
	n	153	258	239	650	

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

En ce qui concerne le revenu personnel des danseurs et chorégraphes selon d'autres caractéristiques professionnelles, on observe que les revenus personnels tendent à augmenter avec les années d'expérience en danse. De plus, les artistes qui ont participé à plus de trois productions par année en moyenne au cours de leur carrière ont un revenu personnel moyen plus élevé que les autres (tableau 7).

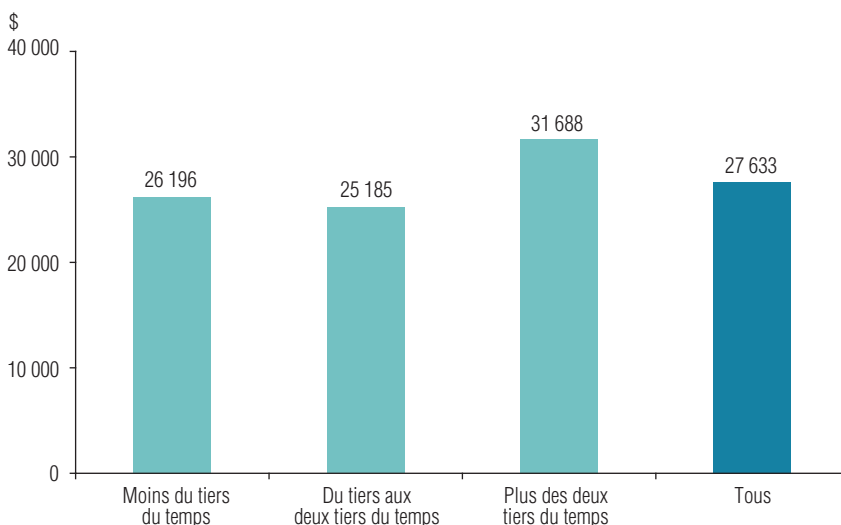
Nous avons demandé aux danseurs et chorégraphes quelle avait été, en 2009, leur principale source de revenu; la majorité des danseurs et chorégraphes (84 %) ont indiqué les revenus de travail, connexe ou non à la danse (figure 6). Les prestations gouvernementales constituent la source la plus importante de 9 % des danseurs et chorégraphes et les bourses d'aide à la création, celle de 6 % d'entre eux.

La répartition des danseurs et chorégraphes selon la principale source de revenu en relation avec le temps consacré aux activités artistiques de danse indique que les artistes dont le principal revenu provient des bourses d'aide à la création (soit 6 % de l'ensemble) sont ceux qui consacrent plus de temps à la danse (tableau 8). Ces boursiers consacrent en moyenne 69 % de leur temps à la danse, comparativement à 50 % du temps chez ceux dont le principal revenu est constitué de revenus de travail. Cet investissement de temps plus important peut être lié à certains critères d'évaluation et à certaines conditions d'obtention des bourses.

Le revenu personnel des danseurs et chorégraphes qui sont rétribués en exerçant d'autres activités que la danse varie beaucoup en fonction de ces activités. Les artistes qui ont enseigné la danse ou des techniques

Figure 5

Revenu personnel moyen des danseurs et chorégraphes, toutes sources confondues, selon le temps de travail consacré à la danse, Québec, 2009¹

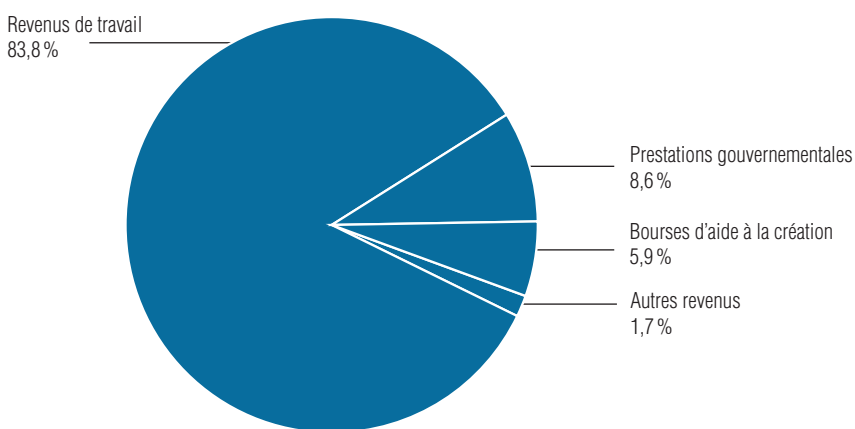


1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 6

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la nature de leur principale source de revenu, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

d'entraînement physique ont touché les revenus personnels les plus faibles, soit 26 700\$ et 22 700\$ en moyenne respectivement (tableau 9). Il en est de même des danseurs et chorégraphes qui ont travaillé dans un domaine ni artistique ni connexe à la danse; leur revenu personnel moyen est estimé à 23 500\$. Enfin, on constate que ceux qui, parallèlement à leurs activités artistiques de danse, ont participé à des jurys, ont touché les revenus personnels les plus élevés, probablement en raison de la reconnaissance dont ils jouissent.

Tableau 8

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur principale source de revenu et le temps de travail consacré à la danse, Québec, 2009¹

	Moins du tiers du temps	Du tiers aux deux tiers du temps	Plus des deux tiers du temps	Total		Proportion du temps consacré à la danse ²
				n	%	%
Bourses d'aide à la création	x	x	75,2	38	100,0	69,1
Revenus de travail	30,4	35,6	34,0	545	100,0	49,5
Prestations gouvernementales	60,2	27,8*	12,0**	56	100,0	29,7
Autres revenus	57,6*	42,4**	—	11	100,0	21,4*
Tous	32,6	34,4	33,0	650	100,0	47,9

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

2. Pourcentage moyen du temps de travail consacré à la danse durant l'année 2009, y compris les 0 %.

Note de lecture : Par exemple, parmi les 38 danseurs et chorégraphes dont la principale source de revenu est constituée de bourses d'aide à la création, 75,2 % ont consacré plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse. Ces 38 danseurs et chorégraphes ont consacré en moyenne 69,1 % de leur temps de travail à la danse.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 9

Répartition des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, selon le revenu personnel, toutes sources confondues, Québec, 2009¹

	Moins de 15 000\$	De 15 000\$ à 29 999\$	30 000\$ ou plus	Total	Revenu personnel moyen
	%				\$
Enseignement de la danse	28,0	41,6	30,4	100,0	26 710
Travaux de recherche sur la danse	23,4**	40,6	36,0	100,0	29 108
Travail de répétiteur	22,5	39,4	38,0	100,0	30 264
Activités de gestion artistique ou administrative	6,0**	52,7	41,3	100,0	33 824
Participation à des jurys	x	x	57,3	100,0	40 139
Enseignement de techniques d'entraînement physique	27,3	53,6	19,1*	100,0	22 727
Toute autre activité faisant appel aux compétences en danse	21,8	39,1	39,1	100,0	30 356
Autres domaines artistiques	27,6	36,3	36,1	100,0	26 657
Travail ni artistique et ni connexe à la danse	31,5	44,6	24,0	100,0	23 545

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Par exemple, parmi les danseurs et chorégraphes qui ont tiré des revenus de l'enseignement de la danse en 2009, 28,0 % ont gagné un revenu personnel de moins de 15 000\$. Leur revenu personnel moyen est de 26 710\$.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

REVENUS TIRÉS DE LA DANSE

Afin de bien cerner la situation économique des danseurs et chorégraphes au Québec, il importe de distinguer les revenus tirés de la création artistique en danse des autres revenus que ces artistes tirent d'autres activités. Dans cette optique, nous avons demandé aux danseurs et chorégraphes de spécifier quels étaient les revenus tirés de leurs activités de danse.

Revenus tirés des activités artistiques de danse

En 2009, environ 510 danseurs et chorégraphes, soit 79 % de la population couverte par l'enquête, ont perçu d'autres revenus de travail que ceux tirés de leur participation à des productions de spectacles de danse professionnels. Les revenus attribuables à la danse représentent donc une part plus ou moins importante de leur revenu personnel.

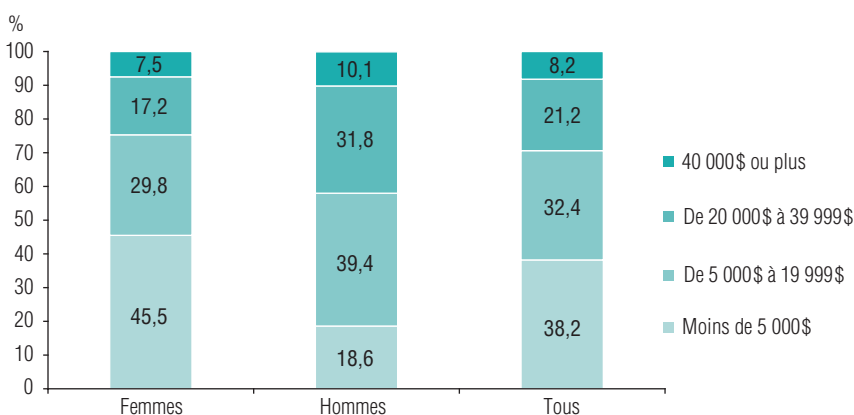
En 2009, le revenu moyen que les danseurs et chorégraphes ont tiré de la danse s'établit à 13 900 \$, avant déduction des dépenses liées à la pratique de leur art. Cette donnée ne rend toutefois pas compte de la diversité des conditions économiques de la profession. D'un côté, 250 danseurs et chorégraphes, soit 38 % de l'effectif, ont tiré moins de 5 000 \$ de leurs activités artistiques de danse; de l'autre, 190 danseurs et chorégraphes, soit 29 %, ont gagné 20 000 \$ ou plus grâce à cette source de revenu. Une faible minorité, soit 8 %, a tiré de son art 40 000 \$ ou plus (figure 7); en nombre absolu, c'est une cinquantaine de professionnels de la danse qui se trouvent dans cette situation. Ces revenus excluent les gains tirés de tout

autre travail que la participation à une production de spectacle de danse. Les revenus d'activités professionnelles connexes au domaine de la danse, telles que l'enseignement de la danse, le travail de répétiteur, les activités de gestion artistique ou administrative ou la participation à des jurys, sont également exclus.

Si l'on examine la répartition des danseurs et chorégraphes en regard de la répartition des revenus tirés de la danse, on constate que les artistes qui perçoivent les revenus les plus faibles, soit moins de 5 000 \$, constituent 38 % de l'ensemble et se partagent 4 % des revenus tirés de la danse. En revanche, les artistes les mieux rémunérés, qui

Figure 7

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le sexe, Québec, 2009¹

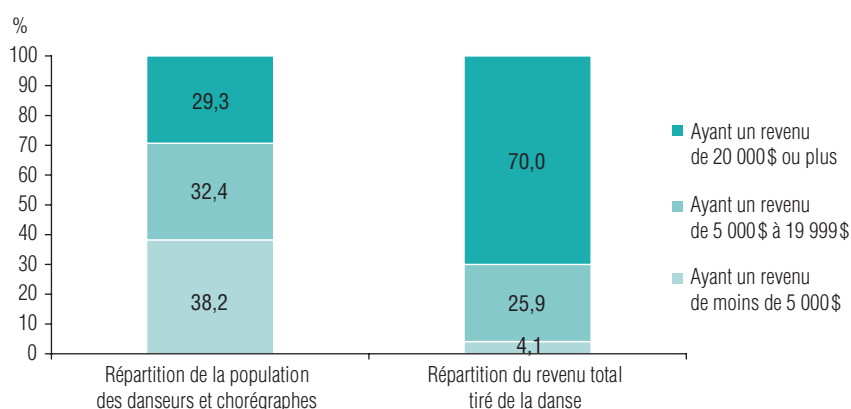


1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

Figure 8

Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon la tranche de revenu des danseurs et chorégraphes, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Les artistes qui ont tiré de la danse des revenus de moins de 5 000 \$ représentent 38,2 % des danseurs et chorégraphes et ils se sont partagé 4,1 % des revenus tandis que les 29,3 % des artistes les mieux rémunérés en ont perçu 70,0 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

constituent 29 % de l'effectif, se partagent 70 % de ces revenus (figure 8).

L'analyse par tranches de revenus tirés de la danse montre, comme dans le cas du revenu personnel, un écart entre les femmes et les hommes, ces derniers étant proportionnellement plus nombreux à gagner 20 000 \$ ou plus, soit 42 % des hommes contre 25 % des femmes (figure 7 et tableau 10). Cette disparité est illustrée dans la figure 9, où l'on peut voir que les femmes se partagent 65 % des revenus de création, tout en représentant 73 % des danseurs et chorégraphes.

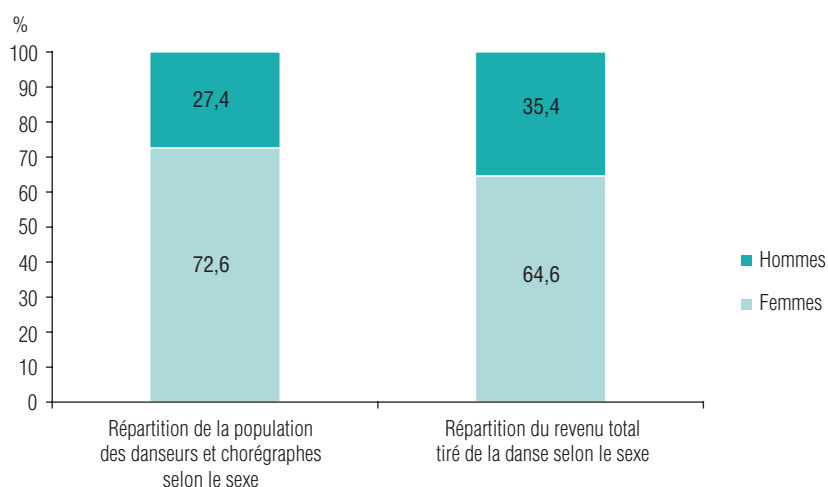
Par ailleurs, on observe des variations entre les groupes d'âge; les plus âgés affichent la plus faible proportion d'artistes dans la tranche moyenne, soit de 5 000 \$ à 19 999 \$, ce qui peut laisser supposer l'existence de deux tendances distinctes dans ce groupe d'âge (tableau 10).

Les résultats de l'enquête révèlent également des variations dans les revenus tirés de la danse selon la fonction principale exercée par les artistes au cours des trois dernières années. Parmi les 117 chorégraphes, la moitié ont tiré moins de 5 000 \$ de la danse en 2009 (tableau 11). Si les chorégraphes ont tiré de la danse le revenu médian le plus faible, leur revenu moyen est, en revanche, le plus élevé, ce qui signifie qu'il règne au sein de ce groupe une hétérogénéité de revenu plus marquée que chez les interprètes et les interprètes-chorégraphes.

Au-delà des écarts observés selon le profil sociodémographique ou selon la fonction principale, les variables relatives au profil professionnel des danseurs et chorégraphes peuvent jouer un rôle dans la répartition des revenus artistiques. Aussi, les revenus

Figure 9

Répartition de la population et des revenus tirés de la danse selon le sexe des danseurs et chorégraphes, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Les femmes représentent 72,6 % des danseurs et chorégraphes et elles se partagent 64,6 % de l'ensemble des revenus tirés de la danse.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

Tableau 10

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹

	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ ou plus	Total	Revenu moyen tiré de la danse
	%				\$
Sexe					
Femmes	45,5	29,8	24,7	100,0	12 325
Hommes	18,6	39,4	41,9	100,0	18 136
Âge					
Moins de 35 ans	36,3	35,8	27,9	100,0	12 385
35-44 ans	38,0	34,3	27,7	100,0	13 645
45 ans ou plus	43,3	21,4	35,3	100,0	18 007
Région de résidence					
Région administrative de Montréal	39,0	30,3	30,7	100,0	14 009
Autres régions	35,2	40,6	24,2*	100,0	13 492
Tous	248	211	191	650	13 901
	38,2	32,4	29,3	100,0	

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

tirés de la danse tendent à croître suivant l'augmentation du temps consacré à la danse, du nombre de productions auxquelles ces artistes ont participé, en moyenne, par année de carrière et suivant les années d'expérience

en danse (tableau 12). Ainsi, les danseurs et chorégraphes qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse se situent dans la tranche des revenus de création les plus élevés, ce qui est également le

cas de 37 % de ceux qui ont participé à plus de trois productions par année de carrière et de 41 % des danseurs et chorégraphes qui comptent plus de 15 ans de carrière en danse.

Tableau 11

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et la fonction principale exercée au cours des trois dernières années, Québec, 2009¹

	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ ou plus	Total		Revenu moyen tiré de la danse	Revenu médian tiré de la danse
	%			n	%	\$	
Interprète	37,3	33,5	29,3	320	100,0	12 829	7 540
Chorégraphe	48,6	21,8	29,6	117	100,0	15 081	5 204
Interprète-chorégraphe	33,8	36,8	29,4	213	100,0	14 856	9 945
Tous	38,2	32,4	29,3	650	100,0	13 901	7 920

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : Par exemple, 37,3 % des 320 interprètes ont tiré de la danse un revenu de moins de 5 000 \$. Ces 320 interprètes ont tiré de la danse un revenu moyen de 12 829 \$ et un revenu médian de 7 540 \$.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 12

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu tiré de la danse et selon le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009¹

	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ ou plus	Total	Revenu moyen tiré de la danse
	%				\$
Temps de travail consacré à la danse					
Moins du tiers	76,0	21,8	2,3**	100,0	3 710
Du tiers aux deux tiers	34,1	44,0	21,8	100,0	11 869
Plus des deux tiers	4,0**	31,3	64,7	100,0	26 365
Nombre de productions					
Moins de deux productions par année	52,9	22,0	25,1	100,0	10 978
Deux ou trois productions par année	35,0	40,4	24,7	100,0	13 458
Plus de trois productions par année	26,1	36,8	37,1	100,0	26 409
Nombre d'années d'expérience					
Moins de 6 ans	42,7	45,1	12,2*	100,0	8 629
De 6 à 15 ans	40,8	31,5	27,8	100,0	12 065
Plus de 15 ans	32,7	26,8	40,5	100,0	19 024
Tous	38,2	32,4	29,3	100,0	13 901

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Portrait des danseurs et chorégraphes ayant un très faible revenu de création*

Les 250 danseurs et chorégraphes qui ont tiré, en 2009, moins de 5 000 \$ de leur travail d'artiste de la danse représentent 38 % de la population des danseurs et chorégraphes. Ces danseurs et chorégraphes ayant un très faible revenu tiré de la danse présentent les caractéristiques de l'un ou l'autre des deux profils décrits au premier chapitre « Profils types de la profession de la danse », soit le profil 1 – *Occasionnel* et le profil 2 – *En gestation*. Comparativement à l'ensemble de la population de danseurs et chorégraphes et dans des proportions statistiquement significatives**, ils sont plus nombreux dans les sous-groupes suivants :

- ❑ Caractéristiques sociodémographiques
 - Femme
 - Titulaire d'un diplôme universitaire en danse
 - Revenu personnel, toutes sources confondues, inférieur à 15 000 \$
 - Revenu du ménage inférieur à 30 000 \$
- ❑ Caractéristiques professionnelles
 - Compte moins de six ans de carrière en danse
 - A participé à moins de deux productions par année en moyenne au cours de sa carrière
 - Consacre moins du tiers de son temps de travail à la danse
 - Tire un revenu de la danse à titre de travailleur autonome
- ❑ Caractéristiques complémentaires
 - N'a pas gagné, en 2009, de revenu tiré directement de la production de spectacles
 - Plus de la moitié de ses heures de travail ne sont pas rémunérées
 - N'a pas exercé les activités suivantes : entraînement rémunéré, démarche de gestion de carrière, participation à la vie associative, assistance à des spectacles
 - A participé bénévolement à des productions en danse
 - Considère que son revenu de création en 2009 est particulièrement faible comparativement à celui des années antérieures
 - N'a pas participé, en 2009, à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec
 - N'a pas participé, en 2009, à des productions télévisuelles
 - A déclaré ne pas être protégé par la CSST dans ses activités de danse
 - A reçu, en 2009, des prestations d'assurance parentale
 - A entrepris un processus de changement de carrière
 - Prévoit que sa principale source de revenu à la retraite sera le régime public

* Certaines caractéristiques peuvent paraître contradictoires; elles traduisent plutôt des tendances différentes parmi les danseurs et chorégraphes ayant un faible revenu de création.

** Ces caractéristiques ont été déterminées à partir de tests statistiques de comparaison révélant un écart significatif et dont le risque d'erreur est inférieur à 5 %.

*Portrait des danseurs et chorégraphes ayant un revenu de création élevé**

En 2009, environ 190 danseurs et chorégraphes (29 %) ont tiré 20 000 \$ ou plus de leurs activités artistiques de danse. Plusieurs de leurs caractéristiques évoquent le profil 5 – *Établi*, décrit au premier chapitre « Profils types de la profession de la danse ». Comparativement à l'ensemble de la population de danseurs et chorégraphes et dans des proportions statistiquement significatives**, ils sont plus nombreux dans les sous-groupes suivants :

- ❑ Caractéristiques sociodémographiques
 - Homme
 - Âgé de plus de 45 ans
 - Aucun diplôme en danse obtenu d'un établissement reconnu
 - Revenu personnel, toutes sources confondues, supérieur à 20 000 \$
 - Revenu du ménage supérieur à 60 000 \$
- ❑ Caractéristiques professionnelles
 - Plus de 15 ans de carrière en danse
 - Revenu tiré de la danse à titre de salarié et de travailleur autonome
 - Consacre plus des deux tiers de son temps de travail à la danse
 - A participé à plus de trois productions par année en moyenne au cours de sa carrière
- ❑ Caractéristiques complémentaires
 - Moins de 2,5 heures par semaine de travail non rémunéré
 - A participé, en 2009, à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec
 - A exercé les activités suivantes : entraînement rémunéré, assistance à des spectacles, participation à la vie associative
 - A participé, en 2009, à des productions télévisuelles
 - A obtenu, en 2009, des droits d'auteur à titre d'interprète ou de chorégraphe, des revenus tirés directement de la production de spectacles ou encore des bourses ou des prix en argent
 - A gagné des revenus tirés d'activités de gestion artistique ou administrative et de sa participation à des jurys
 - A dépensé plus de 3 000 \$, en 2009, pour ses activités professionnelles de danse
 - Considère que son revenu de création de 2009 est représentatif de celui des années antérieures
 - Est couvert par un régime de santé complémentaire et une assurance salaire en cas d'invalidité de courte durée
 - A déclaré être protégé par la CSST dans ses activités de danse
 - A déjà fait une réclamation à la CSST
 - Est actuellement en réflexion sur la possibilité d'une transition vers une autre carrière

* Certaines caractéristiques peuvent paraître contradictoires; elles traduisent plutôt des tendances différentes parmi les danseurs et chorégraphes ayant obtenu des revenus de création plus élevés.

** Ces caractéristiques ont été déterminées à partir de tests statistiques de comparaison révélant un écart significatif et dont le risque d'erreur est inférieur à 5 %.

Statut d'emploi et types de sources de revenu

La reconnaissance et le revenu dont bénéficient les artistes de la danse dépendent des divers aspects associés à la façon d'exercer la profession. Le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions par année de carrière et la durée de la carrière peuvent influencer l'obtention de cette reconnaissance et de ce revenu. Le travail artistique en danse est rémunéré de diverses façons et la distribution de la population visée par l'enquête selon les statuts d'emploi fait ressortir le caractère atypique de cette profession. Les trois quarts des danseurs et chorégraphes québécois, soit 73 % ou environ 480 personnes, ont été rémunérés à titre de travailleur autonome en contrepartie de leurs activités artistiques de danse tandis que 29 %, soit environ 190 personnes, ont été rémunérés à titre de salariés. Une proportion de 14 %, soit 90 personnes, ont touché des revenus de la danse en combinant les deux statuts (figures 10 et 11). À titre indicatif, mentionnons que l'on compte 30 % de travailleurs autonomes dans l'ensemble des professions culturelles au Québec et 11 % dans l'ensemble de la population active expérimentée québécoise³¹.

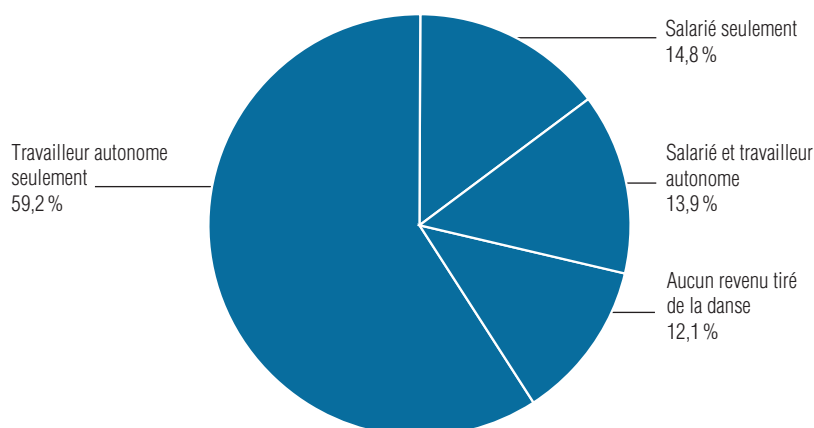
Les revenus tirés des activités artistiques de danse proviennent de diverses sources, dont les bourses et les prix en espèces; le cinquième des danseurs et chorégraphes (environ 125 personnes) ont bénéficié de ce type de revenu.

De plus, les droits que perçoivent les danseurs et chorégraphes sur la diffusion de leur travail de création ou d'interprétation constituent une autre

source de revenu. Ainsi 14 % des artistes de la danse (environ 90 personnes) ont perçu, en 2009, des droits d'auteur à titre d'interprète ou de chorégraphe.

Figure 10

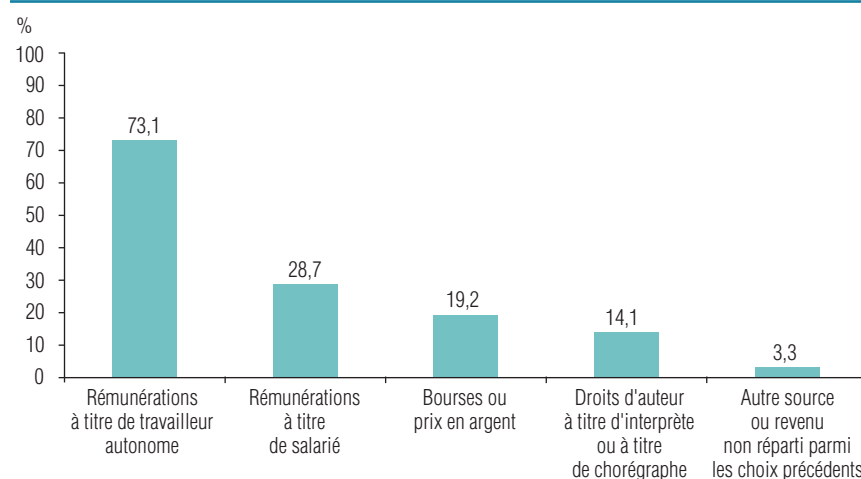
Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur statut d'emploi relatif à leurs activités artistiques de danse, Québec, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 11

Proportion des danseurs et chorégraphes ayant tiré des revenus des activités artistiques de danse provenant de diverses sources, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

31. Benoit ALLAIRE, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006 », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p.

Bourses ou prix en espèces

En moyenne, la somme que les artistes ont reçue en bourses ou en prix en espèces est estimée à 1 760 \$³². On remarque que les artistes qui consacrent moins du tiers de leur temps de travail à la danse sont moins nombreux que les autres à avoir gagné ce type de revenu et, également, que les sommes qu'ils ont obtenues sont moins élevées, soit 950 \$ en moyenne (tableau 13). Par contre, les danseurs et chorégraphes qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse ont obtenu des sommes plus élevées, soit 2 570 \$ en moyenne.

Droits d'auteur versés aux interprètes et aux chorégraphes

Les droits d'auteur versés aux interprètes et aux chorégraphes³³ en 2009 s'élèvent à 600 \$ en moyenne (tableau 14), ce qui représente 4 % de l'ensemble des revenus tirés des activités artistiques de danse. Les chorégraphes ont perçu, en moyenne, 1 830 \$ en droits alors que, chez les interprètes, ces droits sont estimés à 250 \$.

Participation à des productions télévisuelles

Au cours de 2009, environ une centaine d'artistes de la danse, soit 17 %, ont touché des revenus en participant à des productions télévisuelles, y compris des publicités télévisées, à titre d'interprète ou de chorégraphe. La rémunération moyenne qui leur a été versée en contrepartie de cette participation est estimée à 5 000 \$.

Tableau 13

Proportion des danseurs et chorégraphes ayant reçu une bourse ou un prix en espèces, selon le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le revenu personnel, Québec, 2009¹

	Proportion des danseurs et chorégraphes récipiendaires	Montant moyen reçu ²
	%	\$
Temps de travail consacré à la danse		
Moins du tiers	12,6*	945*
Du tiers aux deux tiers	23,2	1 767*
Plus des deux tiers	21,8	2 570
Nombre de productions		
Moins de deux productions par année	13,3	1 417*
De deux à trois productions par année	23,4	1 765*
Plus de trois productions par année	22,3	2 087
Revenu personnel		
Moins de 15 000 \$	14,2*	413**
De 15 000 \$ à 29 999 \$	22,2	1 570
30 000 \$ ou plus	18,9	2 789
Tous	19,2	1 762

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus et sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

2. Moyenne excluant les 0 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 14

Proportion des danseurs et chorégraphes ayant tiré des revenus de droits d'auteur, à titre d'interprète ou de chorégraphe, selon la fonction exercée principalement au cours des trois dernières années, Québec, 2009¹

	Proportion des danseurs et chorégraphes ayant reçu ce type de revenu	Montant moyen reçu ²
	%	\$
Interprète	5,8**	247**
Chorégraphe	31,9	1 825**
Interprète-chorégraphe	16,9	463*
Tous	14,1	604*

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

2. Moyenne excluant les 0 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

32. Cette moyenne est calculée sur l'ensemble des montants reçus, y compris tous les types de bourses et les prix en espèces.

33. Les droits d'auteur versés aux interprètes et aux chorégraphes incluent les droits voisins, les revenus de droits de communication publique, les revenus de droits de fixation de la prestation et les revenus de droits de reproduction. En ce qui concerne les interprètes, les revenus de prestations (cachets) ne constituent pas des droits d'auteur.

Représentativité des revenus tirés de la danse en 2009

Dans l'ensemble, la majorité des danseurs et chorégraphes, soit 55 %, estiment que les revenus qu'ils ont obtenus de leur travail d'artiste de la danse sont représentatifs de ce qu'ils ont gagné les années précédentes (figure 12). En fait, plus leurs revenus augmentent, plus ils sont nombreux à considérer que leurs revenus de 2009 sont représentatifs des années antérieures.

Dépenses liées à la danse

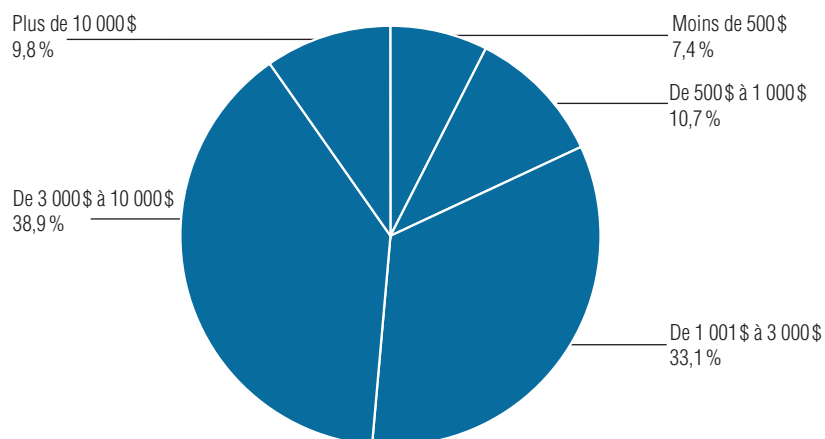
Être un professionnel de la danse ne se limite pas à l'activité de la danse proprement dite; il faut également considérer tout ce que le travail créatif recouvre, en amont et en aval, c'est-à-dire la location d'un studio, les déplacements, les frais relatifs aux soins corporels³⁴, les soins de santé spécialisés, etc.

De plus, quand on examine les revenus que les danseurs et chorégraphes tirent de la danse, il faut tenir compte des frais qu'ils ont assumés afin d'exercer leurs activités professionnelles en danse. À cette fin, la moitié (49 %) des danseurs

et chorégraphes ont déboursé plus de 3 000 \$ au cours de l'année 2009 (figure 13) et le tiers, de 1 000 \$ à 3 000 \$. Ceux pour qui les dépenses entraînées par leurs activités de danse n'excèdent pas 500 \$ représentent 7 %.

Figure 13

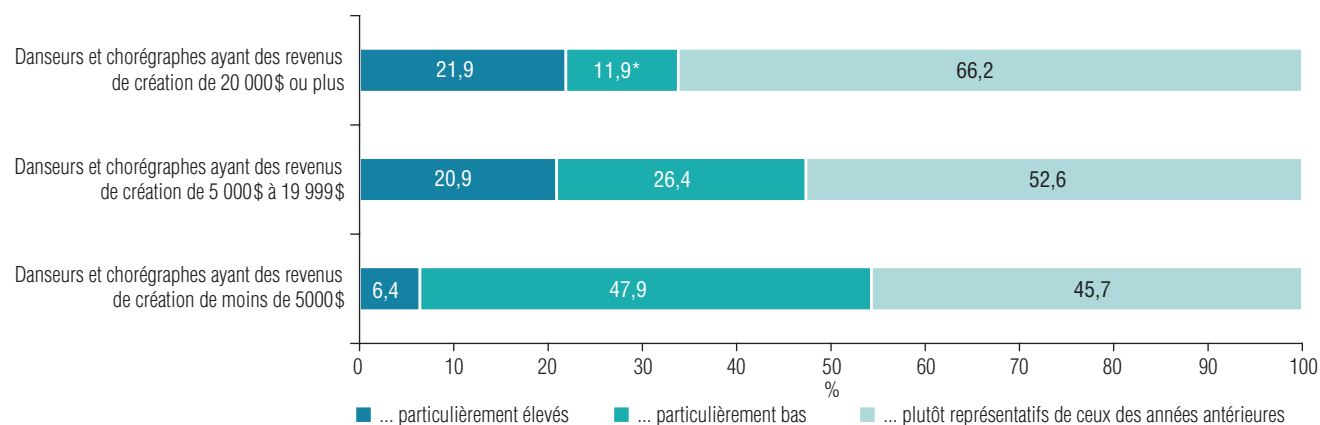
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le montant des dépenses liées aux activités professionnelles de danse, Québec, 2009



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 12

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de la représentativité de leurs revenus tirés de la danse en comparaison avec les années antérieures, Québec, 2009¹



* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

34. Ces frais peuvent comprendre les traitements d'esthétique, de dermatologie, l'épilation, les massages, etc.

Les dépenses assumées par les danseurs et chorégraphes en 2009 pour exercer leur profession sont principalement liées à l'achat de billets de spectacles, 87 % des danseurs et chorégraphes ayant effectué ce type de dépenses (tableau 15). Les dépenses liées à la formation, à l'entraînement et au perfectionnement (79 %), les frais d'adhésion à des associations ou à des regroupements de professionnels de la danse ou d'artistes (77 %), les frais de soins de santé préventifs ou curatifs (76 %), les frais de déplacement (75 %) et les dépenses liées à la production (66 %) viennent ensuite. Moins de la

moitié des danseurs et chorégraphes ont assumé des dépenses dans chacun des autres types de dépenses.

Chez la majorité des danseurs et chorégraphes, les frais d'adhésion aux associations ou regroupements d'artistes représentent des montants inférieurs à 500 \$; il en est de même des frais d'inscription à des colloques ou à des congrès, de l'achat de billets de spectacles, des frais de représentation et des dépenses liées à l'administration. À l'autre extrême, les dépenses liées à la recherche et à la création semblent constituer le type de dépenses le plus

onéreux, puisque 38 % de ceux qui ont assumé ce type de dépenses ont déboursé plus de 1 000 \$.

Qu'elles soient de l'ordre du millier de dollars ou plus modestes, ces dépenses ont toutes pour effet de réduire les revenus des artistes. Après soustraction des dépenses liées à l'exercice de leurs activités artistiques de danse, le revenu moyen qu'ils en tirent passe de 13 900 \$ à 9 300 \$ (tableau 16). La moitié des danseurs et chorégraphes (54 %) ont obtenu, en 2009, des revenus nets³⁵ tirés de la danse inférieurs à 5 000 \$. De plus, 30 % n'ont réalisé

Tableau 15

Répartition des danseurs et chorégraphes ayant assumé divers types de dépenses liées aux activités professionnelles de danse, Québec, 2009¹

	Dépenses de moins de 500 \$	Dépenses de 500 \$ à 999 \$	Dépenses de 1 000 \$ ou plus	Total	Danseurs et chorégraphes ayant effectué de telles dépenses	
	%				n ³	%
Achat de billets de spectacles	82,8	13,2	4,0*	100,0	550	87,3
Dépenses liées à la formation, à l'entraînement ou au perfectionnement	32,8	34,4	32,9	100,0	499	79,3
Frais d'adhésion à des associations ou à des regroupements d'artistes	94,6	3,5*	1,9*	100,0	487	77,2
Frais de soins de santé préventifs ou curatifs	48,6	27,6	23,9	100,0	482	76,3
Déplacements	43,3	24,5	32,2	100,0	472	75,1
Dépenses liées à la production	61,8	20,7	17,4	100,0	414	65,5
Frais de représentation	67,5	16,4	16,1	100,0	278	44,2
Dépenses liées à l'administration	66,6	12,6*	20,8	100,0	263	41,7
Dépenses liées à la recherche et à la création	39,7	22,8	37,5	100,0	258	40,8
Location d'un studio ou d'une salle	56,8	8,2*	35,0	100,0	257	40,7
Dépenses liées à la diffusion et à la promotion	58,5	19,6	21,9	100,0	181	28,6
Frais d'inscription à des colloques ou à des congrès	84,0	9,2*	6,8**	100,0	95	15,0
Autres	x	x	57,3*	100,0	12*	1,9*

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Les questions portant sur les dépenses faisaient référence à l'année 2009.

2. Ces pourcentages sont calculés sur la base des répondants ayant effectué de telles dépenses.

3. Nombre pondéré de répondants.

Note de lecture : Par exemple, parmi les 550 danseurs et chorégraphes qui ont fait l'achat de billets de spectacles, 82,8 % ont consacré moins de 500 \$ à ce type de dépense, 13,2 % y ont consacré de 500 \$ à 999 \$, et 4 % 1 000 \$ ou plus.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

35. Aux fins de la présente étude, le revenu net est défini par la somme de l'ensemble des revenus perçus auxquels il faut retrancher les dépenses encourues pour exercer les activités professionnelles en danse.

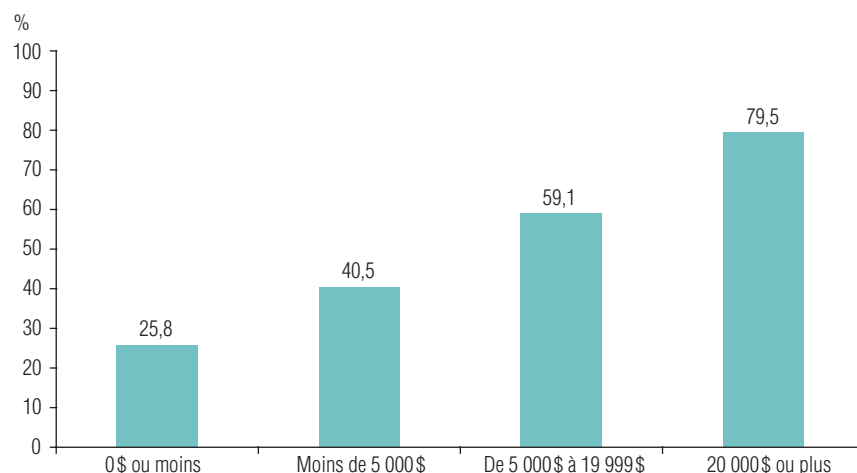
aucun gain. La proportion de ceux qui ont tiré de la danse un revenu de 20 000 \$ ou plus passe de 29 % à 19 % après déduction des dépenses.

En ce qui a trait au revenu net tiré de la danse, on observe des écarts en fonction du sexe et de l'âge, le revenu net étant plus faible chez les femmes et chez les plus jeunes. Par contre, on n'observe pas d'écart significatif entre les artistes de Montréal et ceux qui habitent d'autres régions.

Par ailleurs, on observe une relation entre le revenu net et la part de temps de travail que les artistes consacrent aux activités de danse. En moyenne, les danseurs et chorégraphes qui n'ont tiré aucun revenu de la danse y consacrent le quart de leur temps de travail tandis que ceux qui ont tiré un revenu net de plus de 20 000 \$ y consacrent 80 % de leur temps de travail (figure 14).

Figure 14

Proportion du temps de travail consacré à la danse selon le revenu net tiré de la danse, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Note de lecture : À titre d'exemple, les danseurs et chorégraphes qui ont perçu un revenu net de la danse se situant entre 5 000 \$ et 19 000 \$ ont consacré en moyenne 59,1 % de leur temps de travail à la danse en 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 16

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu net tiré de la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹

		0 \$ ou moins	Moins de 5 000 \$	De 5 000 \$ à 19 999 \$	20 000 \$ ou plus	Total	Revenu moyen net tiré de la danse
		%					\$
Sexe							
Femmes		36,8	25,2	20,0	18,0	100,0	7 541
Hommes		13,4*	19,2	44,3	23,0	100,0	13 859
Âge							
Moins de 35 ans		30,3	25,0	30,3	14,4	100,0	7 764
35-44 ans		31,8	20,9	26,1	21,3	100,0	9 168
45 ans ou plus		28,7	23,9	18,4*	29,0	100,0	13 144
Région de résidence							
Région administrative de Montréal		30,7	22,9	27,0	19,5	100,0	9 561
Autres régions		29,2	26,5	25,3*	19,0*	100,0	8 075
Tous	n	198	153	173	126	650	9 272
	%	30,4	23,6	26,6	19,4	100,0	
Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu brut provenant de la danse							
	%	...	38,2	32,4	29,3	100,0	13 901

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

REVENUS DU MÉNAGE

La majorité des danseurs et chorégraphes vivent dans un ménage à revenu modéré, le revenu moyen du ménage étant estimé à 43 500\$, ce qui est inférieur au revenu moyen des ménages québécois en 2009 (62 900\$³⁶). Une proportion de 40 % de ces artistes, soit environ 260 personnes, fait partie d'un ménage dont le revenu est inférieur à 30 000\$, alors que 25 %, soit 160 personnes, ont un revenu familial qui dépasse 60 000\$ (tableau 17). Le revenu du ménage suit certaines tendances observées dans le revenu personnel en ce qui a trait à la tranche des plus faibles revenus : proportions plus élevées de moins de 35 ans et de résidents de la région administrative de Montréal. Par ailleurs, on observe peu de différence entre les hommes et les femmes en ce qui a trait au revenu moyen du ménage.

On remarque que le revenu du ménage est plus élevé chez les chorégraphes, soit 56 700\$ comparativement à 38 950\$ chez les interprètes (tableau 18). Par ailleurs, le revenu du ménage ne diffère pas vraiment selon le degré d'engagement des danseurs et chorégraphes dans leurs activités de danse, ni selon le nombre de productions auxquelles ils ont participé au cours de leur carrière. En ce qui a trait à la hausse du revenu du ménage en fonction du nombre d'années d'expérience en danse, elle reflète la hausse observée en fonction de l'âge des artistes.

PROTECTION SOCIALE

Comme la plupart des artistes et des travailleurs atypiques, les danseurs et chorégraphes sont peu couverts par des régimes complémentaires de protection sociale ou de sécurité du

revenu. Nous avons tenté d'évaluer cette protection, premièrement en les questionnant sur les diverses formes de protection dont ils bénéficient actuellement et, ensuite, sur la perception qu'ils ont de leur avenir financier.

Protection par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

La majorité des danseurs et chorégraphes (61 % ou environ 400 personnes) sont protégés, dans leurs activités de danse, par la CSST (figure 15). Parmi eux, 21 % (environ 140 personnes) sont protégés à titre de salariés et 30 % (environ 190 personnes) le sont à titre de travailleurs autonomes. Un troisième groupe (21 % ou environ 135 personnes) est protégé dans le cadre du programme des classes d'entraînement en vertu d'une entente entre

Tableau 17

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu du ménage et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹

		Moins de 30 000\$	De 30 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ ou plus	Total	Revenu moyen du ménage
						\$
		%				
Sexe						
Femmes		41,3	33,0	25,7	100,0	43 358
Hommes		36,3	41,6	22,2	100,0	43 973
Âge						
Moins de 35 ans		47,3	33,8	18,9	100,0	38 138
35-44 ans		39,5	42,0	18,6	100,0	43 375
45 ans ou plus		22,1*	30,4	47,6	100,0	57 284
Région de résidence						
Région administrative de Montréal		42,9	36,3	20,7	100,0	41 485
Autres régions		28,4*	31,3	40,3	100,0	51 502
Tous	n	260	229	161	650	43 525
	%	40,0	35,3	24,7	100,0	

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

36. Source : Statistique Canada, Compilation : Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/mod1_hh_1_2_4_0.htm] Consulté le 22 mai 2012.

Tableau 18

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le revenu du ménage et selon la fonction principale, le temps de travail consacré à la danse, le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience, Québec, 2009¹

	Moins de 30 000 \$	De 30 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ ou plus	Total	Revenu moyen du ménage
	%				\$
Fonction					
Interprète	44,3	35,6	20,1	100,0	38 950
Chorégraphe	23,9	34,9	41,2	100,0	56 696
Interprète-chorégraphe	41,9	35,1	23,0	100,0	43 468
Temps de travail consacré à la danse					
Moins du tiers	41,9	34,2	23,9	100,0	43 356
Du tiers aux deux tiers	45,0	34,1	20,9	100,0	39 729
Plus des deux tiers	32,2	38,0	29,8	100,0	47 925
Nombre de productions					
Moins de deux productions par année	36,0	37,6	26,4	100,0	44 372
De deux à trois productions par année	50,3	29,0	20,7*	100,0	40 316
Plus de trois productions par année	36,3	36,4	27,2	100,0	45 759
Nombre d'années d'expérience					
Moins de 6 ans	60,4	26,2	13,4*	100,0	29 702
De 6 à 15 ans	42,0	35,9	22,1	100,0	42 994
Plus de 15 ans	25,5	39,8	34,7	100,0	52 258
Tous	40,0	35,3	24,7	100,0	43 525

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

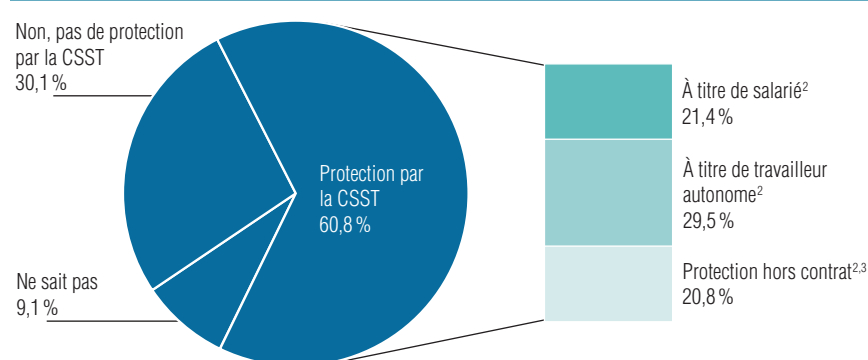
1. Les questions portant sur les revenus faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

le MCCCCF et la CSST. Cette entente vise à offrir une protection aux danseurs lorsqu'ils sont admis au Programme de soutien à l'entraînement des interprètes du Regroupement québécois de la danse et qu'ils participent à des activités d'entraînement supervisé qui ne sont pas prévues dans un contrat d'engagement. Précisons que plusieurs artistes combinent les statuts d'emploi; il n'est donc pas surprenant que certains d'entre eux soient protégés par la CSST à plus d'un titre. Par ailleurs, 30 % des danseurs et chorégraphes (environ 195 personnes) ont déclaré ne pas bénéficier de cette protection pour les travailleurs. Enfin, 9 % (environ 60 personnes) ne savaient pas, lorsqu'ils étaient questionnés à ce sujet, s'ils étaient couverts ou non.

Figure 15

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le type de protection par la CSST¹, Québec, 2010



1. Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

2. Le total dépasse 60,8 %, les répondants ayant la possibilité d'indiquer plusieurs types de protection.

3. Dans le cadre du programme des classes d'entraînement (Entente MCCCCF / CSST).

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Régimes de protection selon les sources

Nous avons interrogé les danseurs et chorégraphes sur les trois types de régimes suivants : le régime de santé complémentaire, l'assurance salaire en cas d'invalidité de courte durée et l'assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée (tableau 19). Dans l'ensemble, 42 % des danseurs et chorégraphes (environ 280 personnes) ne bénéficient d'aucune de ces protections. Le type de protection le plus courant est le régime de santé complémentaire; 44 % des danseurs et chorégraphes (environ 290 personnes) y souscrivent, dont 14 % ont obtenu une assurance grâce à un emploi salarié; 11 % bénéficient aussi de cette protection, mais par une assurance du conjoint. Quant à l'assurance salaire en cas d'invalidité, de courte ou de longue durée, 29 % (environ 190 personnes) bénéficient de ce type de protection, dont 13 % en occupant un emploi salarié.

Sources de revenu prévues après 65 ans

Nous avons demandé aux danseurs et chorégraphes d'indiquer quelles seraient, selon leurs projections, leurs deux principales sources de revenu à 65 ans. Trois sur cinq prévoient que leurs ressources financières proviendront des régimes publics de retraite, que ce soit à titre de source principale ou de deuxième source de revenu (tableau 20). Les revenus provenant des régimes publics représentent le type de revenu mentionné le plus fréquemment par les danseurs et chorégraphes, suivis de près par les revenus de placement et les revenus de travail actif. Soulignons que les revenus de placement constituent la deuxième source le plus souvent mentionnée. La moitié des danseurs et chorégraphes envisagent de rester actifs professionnellement après 65 ans et d'en tirer soit leur principal revenu, soit un revenu d'appoint. Une proportion de 16 % n'était pas en mesure de répondre à cette question. À ce sujet,

précisons que le taux de non-réponse à cette question n'est pas plus élevé chez les artistes de moins de 35 ans que chez les autres.

L'analyse des résultats selon la principale source de revenu (première mention) anticipée et selon diverses variables sociodémographiques montre que les femmes ont plus tendance que les hommes à prévoir vivre principalement des revenus de placements après 65 ans (tableau 21). De leur côté, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à anticiper l'obtention de revenus tirés d'un travail actif pour principale source. Des écarts sont également observables en fonction de l'âge. À mesure qu'ils vieillissent, les danseurs et chorégraphes sont davantage portés à envisager de vivre des revenus de régimes publics. Enfin, ceux qui habitent une autre région que celle de Montréal sont plus nombreux, en proportion, à mentionner que leur principale source de revenu, lorsqu'ils auront 65 ans, sera un régime public ou un travail actif.

Tableau 19

Répartition des danseurs et chorégraphes qui sont couverts par divers régimes de protection, Québec, 2010

	Régime de santé complémentaire	Assurance salaire en cas d'invalidité de courte durée	Assurance salaire en cas d'invalidité de longue durée
	%		
Protection	43,9	29,0	21,5
Par le conjoint	11,3	...	...
Assurance privée	8,0	6,6*	6,3*
Assurance contractée par l'entremise d'une association	10,5	9,7	5,0*
Assurance contractée par l'entremise d'un emploi salarié	14,1	12,7	10,2
Non, sans protection	52,9	61,0	66,6
Ne sait pas	3,2*	10,0	11,9
Total	100,0	100,0	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 20

Répartition des danseurs et chorégraphes selon les sources de revenu prévues après 65 ans, Québec, 2010

	Première source	Deuxième source	Mentions totales
	%		
Revenus de régimes publics	36,5	21,6	57,9
Revenus de régimes d'entreprises	4,8	5,7*	10,5
Revenus de placements	20,0	35,1	54,2
Revenus de travail actif	30,4	19,9	50,3
Autres revenus	-	0,9**	1,1**
Ne sait pas	8,4	14,9	16,0
Pas de deuxième source de revenu	-	1,9*	-
Total	100,0	100,0	...

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 21

Répartition des danseurs et chorégraphes selon les sources principales de revenu prévues après 65 ans et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

		Revenus des régimes publics	Revenus des régimes d'entreprises	Revenus de placements	Revenus de travail actif	Total ¹
		%				
Sexe						
Femmes		37,4	4,7	21,9	26,3	100,0
Hommes		34,0	5,0**	14,9*	41,4	100,0
Âge						
Moins de 35 ans		32,5	5,4*	21,4	32,8	100,0
35-44 ans		35,2	2,8*	19,8	32,3	100,0
45 ans ou plus		46,9	6,0**	16,8*	21,9	100,0
Région de résidence						
Région administrative de Montréal		34,8	5,7	21,3	29,6	100,0
Autres régions		42,7	x	x	33,7	100,0
Tous	%	36,5	4,8	20,0	30,4	100,0
	n	237	31	130	198	650

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Pour arriver à un total de 100 %, il faut ajouter les danseurs et chorégraphes qui ont répondu "Ne sait pas".

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

4

FORMATION DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHERS

Au Québec, la pratique de la profession d'artiste de la danse ne nécessite pas nécessairement l'obtention d'un diplôme universitaire. Plusieurs établissements reconnus (subventionnés par l'État) dans l'enseignement de la danse professionnelle offrent un diplôme d'études collégiales en danse. Dans plusieurs villes, soit Montréal, Laval, Québec, Drummondville, Sherbrooke et Trois-Rivières, des écoles de danse associées à des cégeps dispensent une formation en danse. Trois établissements offrent un diplôme d'études collégiales techniques (DEC en interprétation), soit l'École de danse de Québec, en collaboration avec le Cégep de Sainte-Foy, Les Ateliers de danse moderne de Montréal inc. (LADMMI) et l'École supérieure de ballet contemporain (ESBC), en collaboration avec le Cégep du Vieux-Montréal. Certains cégeps offrent un programme en danse menant à l'université et deux universités québécoises offrent des programmes en danse. L'Université Concordia forme essentiellement des chorégraphes et le diplôme est un baccalauréat; l'Université du Québec à Montréal a un département de danse, qui offre des programmes menant à un baccalauréat en danse, à une maîtrise en danse et à un doctorat en études et pratiques des arts. Bien que ces programmes universitaires comportent plusieurs cours techniques, ils s'orientent davantage vers la recherche et la réflexion.

Ce bref portrait des établissements d'enseignement de la danse serait incomplet si l'on ne mentionnait pas les nombreuses écoles de danse privées du Québec, qui ne sont pas subventionnées et qui contribuent à former des danseurs professionnels (danse du monde, ballet classique, danse sociale, danse traditionnelle, etc.). Il faut également signaler que plusieurs danseurs et chorégraphes québécois ont acquis leur formation dans des écoles de danse à l'extérieur du Québec et, en outre, que bon nombre ont reçu, dès l'enfance, une formation en danse.

NIVEAU D'ÉTUDES EN DANSE

En 2010, la majorité des danseurs et chorégraphes (73 %) sont diplômés en danse, dont la moitié d'un établissement collégial et l'autre moitié, d'une université (tableau 22). Dans 76 % de ces cas, le diplôme a été obtenu au Québec. Les titulaires d'un diplôme universitaire en danse représentent 37 % de l'ensemble, soit environ 240 personnes. De ce nombre, une cinquantaine d'artistes sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures en danse, soit une maîtrise ou un doctorat.

Afin de dresser un portrait plus précis de la formation des danseurs et chorégraphes, nous leur avons posé deux questions. La première portait sur le diplôme obtenu dans le domaine de la danse et la deuxième, sur l'obtention d'un diplôme universitaire dans un autre champ d'études. La combinaison des résultats montre que 18 % des danseurs et chorégraphes ont obtenu un diplôme collégial ou universitaire en danse en plus d'un diplôme universitaire dans une autre discipline que la danse (figure 16). De plus, 11 % sont titulaires d'un diplôme universitaire dans un autre domaine que la danse. Enfin, la proportion des danseurs et chorégraphes qui ne sont diplômés ni en danse ni dans un autre domaine est relativement faible (16 %). Ainsi, 84 % des danseurs et chorégraphes sont titulaires d'un diplôme collégial en danse ou encore d'un diplôme universitaire en danse ou dans une autre discipline. La proportion de diplômés universitaires est de 54 %. À titre comparatif, mentionnons qu'en 2010, 23 % de la population active québécoise était titulaire d'un diplôme universitaire³⁷.

Tableau 22

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études en danse, Québec, 2010

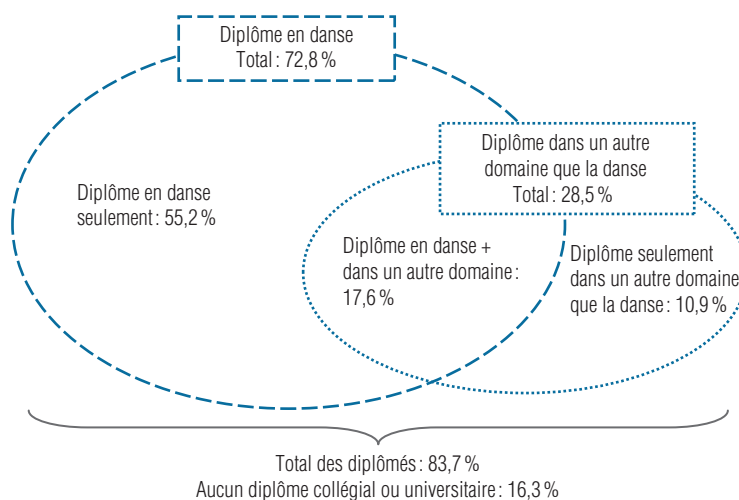
	n	%
Aucun diplôme en danse ¹	177	27,2
Diplôme collégial en danse	220	33,8
Certificat universitaire en danse	13*	2,0*
Baccalauréat en danse	192	29,6
Maîtrise ou doctorat en danse	48	7,4
Total	650	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Aucun diplôme d'un établissement reconnu.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 16

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le taux de diplomation en danse ou dans un autre domaine, Québec, 2010


Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

37. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*. 282-0003.

Le profil des diplômés varie selon le sexe et le groupe d'âge (tableau 23). Comparativement à leurs confrères masculins, les artistes professionnelles de la danse sont, en proportion, plus nombreuses à avoir obtenu un diplôme

collégial ou un certificat universitaire en danse. Par ailleurs, parmi les danseurs et chorégraphes plus âgés, on compte relativement plus de non-diplômés d'un établissement reconnu (c.-à-d. subventionné) et davantage de diplômés dans

un autre domaine que la danse. En outre, les danseurs et chorégraphes montréalais sont plus nombreux à avoir fait des études universitaires centrées sur la danse.

Tableau 23

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

	Aucun diplôme collégial ou universitaire	Collégial ou certificat universitaire en danse ¹	Baccalauréat, maîtrise ou doctorat en danse ¹	Diplôme en danse ET autre(s) discipline(s)	Diplôme universitaire d'autres disciplines ²	Total
	%					
Sexe						
Femmes	14,3	31,3	26,7	18,0	9,7	100,0
Hommes	21,6*	24,9	22,5	16,7	14,3*	100,0
Âge						
Moins de 35 ans	13,6*	36,7	24,4	15,9	9,5*	100,0
35-44 ans	10,3*	26,4	33,3	21,9	8,0*	100,0
45 ans ou plus	31,4	17,0*	17,4*	15,7*	18,4	100,0
Région de résidence						
Région administrative de Montréal	14,5	32,4	28,3	16,6	8,2	100,0
Autres régions	23,1*	19,1	15,4*	21,4*	21,1	100,0
Tous	n	106	193	166	114	71
	%	16,3	29,6	25,6	17,6	10,9
						650
						100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Diplôme en danse seulement.

2. Diplôme d'autres disciplines seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

FORMATION CONTINUE

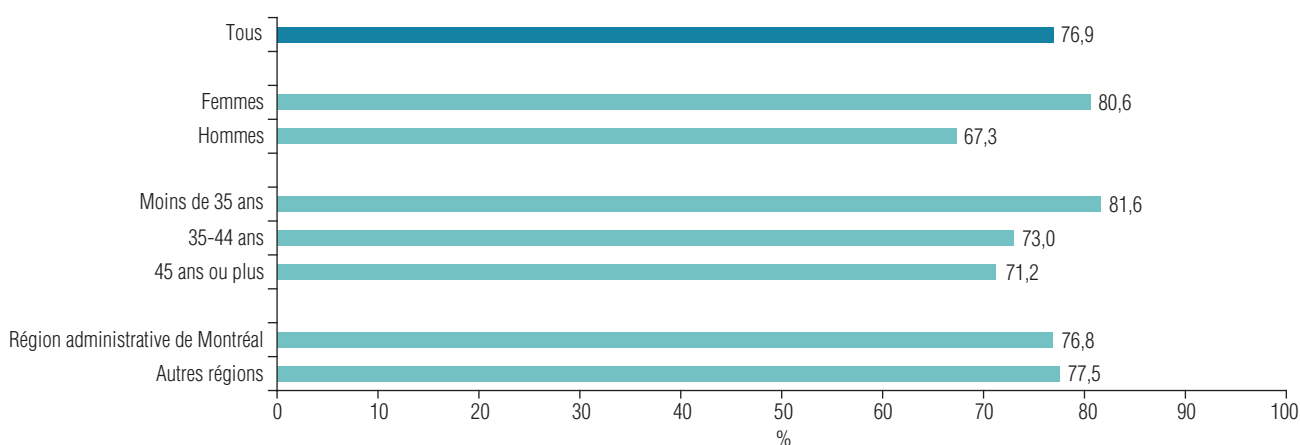
Que ce soit par des stages, des ateliers de formation ou des activités de perfectionnement connexes à la danse, les danseurs et chorégraphes sont nombreux à participer à des activités visant à parfaire leur compétence. Au cours de l'année 2009, les trois quarts des danseurs et chorégraphes ont suivi l'une ou l'autre de ces formes de perfectionnement (figure 17).

En ce qui concerne la participation à des activités de formation, on peut observer des variations en fonction du sexe et de l'âge. Comparativement à leurs confrères masculins, les artistes professionnelles de la danse ont participé dans une plus grande proportion à ces activités au cours de l'année 2009. Certaines variations se manifestent selon l'âge, les moins de 35 ans ayant davantage tendance à participer à des activités de perfectionnement.

Par ailleurs, on n'observe pas d'écart significatif entre les artistes de la danse qui résident à Montréal et les autres en ce qui a trait à la participation à ces activités.

Figure 17

Proportion des danseurs et chorégraphes ayant participé à des stages, à des ateliers de formation ou à des activités de perfectionnement en danse, selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2009¹



1. La question sur la participation à des stages ou autres activités de perfectionnement faisait référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

TEMPS DE TRAVAIL ACCORDÉ À LA DANSE SELON LE NIVEAU D'ÉTUDES

Lorsqu'on examine la relation entre le niveau d'études des danseurs et chorégraphes et le temps de travail consacré à la danse, on constate que les titulaires d'un diplôme collégial ou d'un certificat universitaire en danse consacrent, en moyenne, une plus grande partie de leur temps à la danse (tableau 24). Par contre, les danseurs et chorégraphes diplômés dans une autre discipline que la danse y consacrent moins de temps que les autres.

En somme, compte tenu du niveau relativement élevé de diplomation des danseurs et chorégraphes, on constate que leur revenu personnel moyen (27 600 \$) est bien inférieur à celui des Québécois de 16 ans ou plus touchant un revenu et titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire en 2009 (56 000 \$)³⁸. La comparaison doit tout de même être nuancée par différents aspects, notamment si l'on considère que la profession d'artiste de la danse est exercée par une population généralement jeune.

Tableau 24

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et le niveau d'études, Québec, 2009¹

	Moins du tiers du temps	Du tiers aux deux tiers du temps	Plus des deux tiers du temps	Total	Proportion du temps consacré à la danse ²
	%				
Aucun diplôme collégial ou universitaire	37,8	31,8	30,4*	100,0	59,3
Diplôme collégial ou certificat univ. en danse ³	24,0	35,3	40,7	100,0	63,3
Baccalauréat, maîtrise ou doctorat en danse ³	29,9	34,8	35,4	100,0	48,5
Diplôme en danse et dans une autre discipline	38,8	33,6	27,5	100,0	58,0
Diplôme universitaire dans une autre discipline ⁴	48,0	35,6*	16,4*	100,0	36,6*
Tous	32,6	34,4	33,0	100,0	47,9

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

2. Pourcentage moyen de temps consacré à la danse durant l'année 2009, y compris les 0 %.

3. Diplôme en danse seulement.

4. Diplôme dans une autre discipline seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

38. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, microdonnées à grande diffusion*. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

5

PROFIL PROFESSIONNEL DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHERS

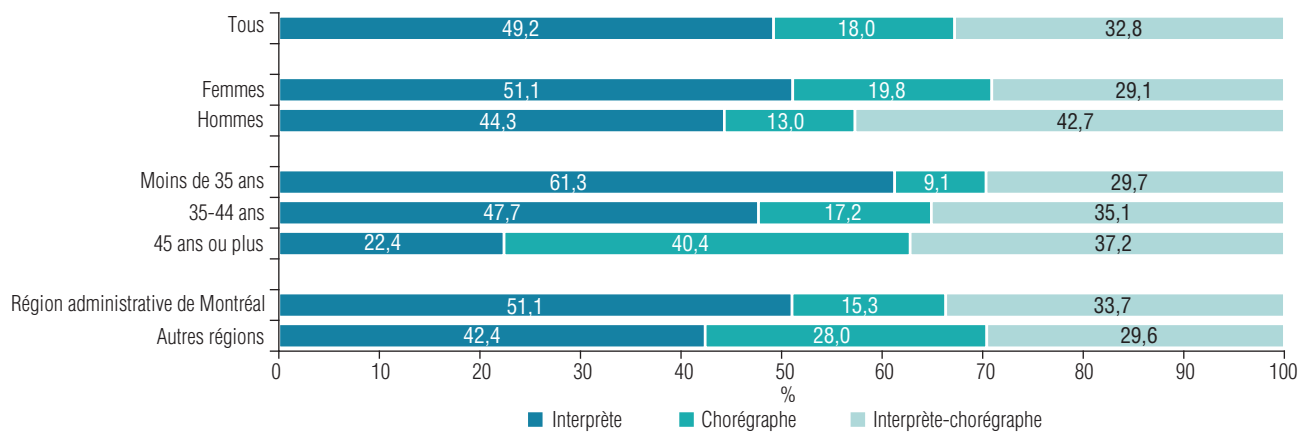
Pour être considérés comme des professionnels de la danse et être ainsi admissibles à l'enquête, les artistes interrogés devaient, à titre d'interprète ou de chorégraphe et dans un contexte professionnel, avoir participé à au moins une production de danse depuis 2007 et avoir au moins deux ans d'expérience. Ces conditions d'admissibilité avaient pour objectif d'assurer le caractère professionnel des artistes couverts par l'enquête. Mais si tous les danseurs et chorégraphes concernés répondent à ces critères, ils ne sont pas tous actifs de la même manière et la façon dont ils exercent leur profession présente de nombreuses variantes.

FONCTION LIÉE À LA DANSE

Au cours des trois dernières années, 49 % des artistes de la danse ont exercé principalement la fonction d'interprète, 18 % étaient chorégraphes et 33 % ont travaillé comme interprètes-chorégraphes (figure 18).

Les femmes sont moins présentes que les hommes dans la fonction d'interprète-chorégraphe. On remarque également que les plus jeunes sont particulièrement nombreux parmi les interprètes, une activité qui tend à être de moins en moins exercée avec l'âge, faisant place au rôle de chorégraphe. La création chorégraphique est exercée à titre de fonction principale par 9 % des moins de 35 ans, comparativement à 40 % des 45 ans ou plus. Enfin, on compte une plus forte proportion de chorégraphes chez les artistes qui résident dans une autre région que celle de Montréal.

Figure 18

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la fonction exercée principalement au cours des trois dernières années, Québec, 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

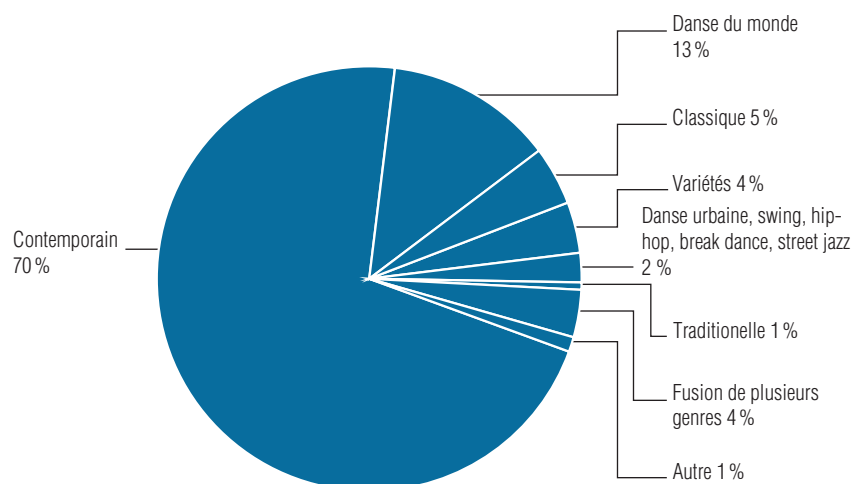
GENRE DE DANSE PRATIQUÉE

L'interprète ou le chorégraphe s'enferme rarement dans un genre artistique unique. Les formes d'expression, ou genres de danse, sont multiples et comme dans la pratique, elles sont souvent décloisonnées, nous n'avons pas approfondi l'analyse à partir de cette variable. Toutefois, on peut souligner la prédominance de la danse contemporaine, puisque 70 % des danseurs et chorégraphes considèrent qu'il s'agit du genre de danse qui caractérise le mieux leur pratique artistique (figure 19). En comparaison, 13 % des artistes de la danse s'adonnent principalement à la danse du monde et 5 %, à la danse classique. Les autres genres de danse sont pratiqués, à titre de genre principal, par de plus faibles proportions de danseurs et chorégraphes. Ces constats correspondent aux genres

de danse qui sont enseignés dans la plupart des établissements reconnus qui offrent un programme de formation professionnelle. Un grand nombre

d'établissements offrent des programmes de danse dont les genres sont diversifiés et presque tous offrent un programme de danse contemporaine.

Figure 19

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le genre de danse qui caractérise le mieux leur pratique artistique au cours des trois dernières années, Québec, 2010

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

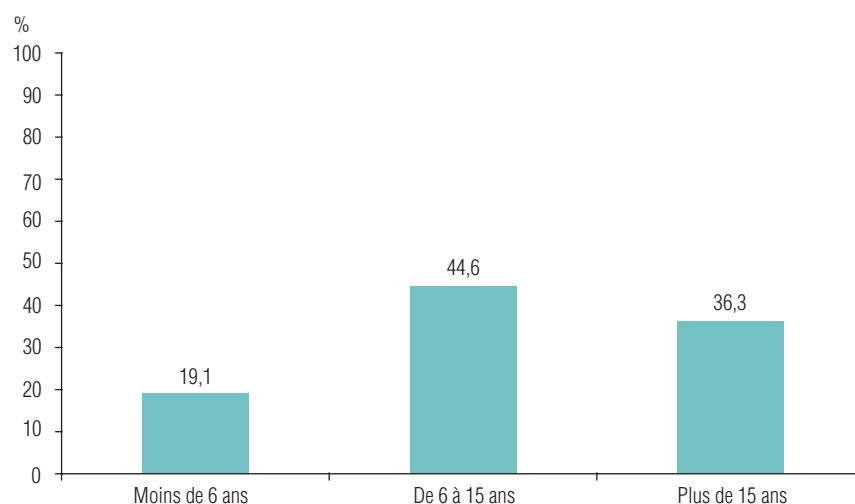
NOMBRE D'ANNÉES D'EXPÉRIENCE EN DANSE

Afin d'analyser la durée de la carrière des danseurs et chorégraphes, trois sous-groupes ont été formés suivant le nombre d'années d'expérience à titre d'interprète ou de chorégraphe dans un contexte professionnel. On y trouve tout d'abord la « relève », laquelle regroupe environ 120 artistes qui comptent moins de six ans de carrière en danse, soit le cinquième de l'ensemble. Viennent ensuite ceux qui comptent de 6 à 15 années de carrière (environ 290 personnes ou 45 %). Enfin, le troisième sous-groupe, celui des « doyens » qui ont plus de 15 ans d'expérience professionnelle en danse, est constitué d'environ 240 danseurs et chorégraphes, soit 36 % de l'ensemble (figure 20).

D'une manière générale, la durée de la carrière d'un artiste professionnel de la danse est relative à son âge et, dans cette profession, il est plutôt rare de voir une carrière démarrer tardivement (tableau 25). Ainsi, la presque totalité (98 %) des danseurs et chorégraphes de moins de 35 ans comptent moins de 15 ans de carrière, tandis que 97 % des 45 ans ou plus exercent cette profession depuis plus de 15 ans. Cette relation entre l'âge et la durée de la carrière est particulièrement étroite dans cette profession artistique.

Figure 20

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

Tableau 25

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

	Unité	Moins de 6 ans	De 6 à 15 ans	Plus de 15 ans	Total
Sexe					
Femmes	%	21,4	47,4	31,3	100,0
Hommes	%	13,0*	37,3	49,8	100,0
Âge					
Moins de 35 ans	%	37,6	60,6	1,8**	100,0
35-44 ans	%	x	x	52,5	100,0
45 ans ou plus	%	—	3,2**	96,8	100,0
Région de résidence					
Région administrative de Montréal	%	18,9	44,1	37,1	100,0
Autres régions	%	19,9*	46,6	33,5	100,0
Tous	%	19,1	44,6	36,3	100,0
	n	124	290	236	650

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

En ce qui a trait aux variations en fonction du sexe, les données révèlent qu'il y a proportionnellement plus de femmes dans le sous-groupe de la relève (21 %, comparativement à 13 % d'hommes) et plus d'hommes chez les doyens (50 %, comparativement à 31 % de femmes). Quant au lieu de résidence, on ne remarque pas de grands écarts dans la durée de la carrière des danseurs et chorégraphes selon qu'ils habitent l'île de Montréal ou une autre région du Québec.

Par ailleurs, le nombre d'années d'expérience varie selon le niveau d'études. Les danseurs et chorégraphes qui font partie de la relève sont, en plus forte proportion (44 %), titulaires d'un diplôme collégial ou d'un certificat universitaire en danse (tableau 26). On peut y déceler un effet possible du développement des programmes d'enseignement collégial de la danse et une tendance à la reconnaissance officielle de la formation en danse au cours de la dernière décennie.

NOMBRE DE PRODUCTIONS EN DANSE

On ne trouve aucune norme susceptible de mesurer la productivité d'un artiste de la danse, qu'il soit interprète ou chorégraphe; certaines œuvres sont produites suivant un processus qui s'étend sur plus d'une année et d'autres productions, au contraire, peuvent se multiplier selon le contexte de leur mise en œuvre. Ainsi, pour mesurer le degré d'activité des danseurs et chorégraphes, il faudrait idéalement tenir compte de l'envergure des œuvres produites, tant sur le plan de la durée du spectacle que du nombre d'interprètes qu'il requiert. À défaut d'utiliser ces critères d'évaluation de l'intensité de l'activité, nous avons retenu le nombre de productions en danse auxquelles les artistes ont participé, à titre d'interprète, de chorégraphe ou d'interprète-chorégraphe, au cours de leur carrière.

Nous avons calculé le nombre médian de productions de chaque année de carrière de chaque artiste de la danse.

Les trois groupes suivants ont ensuite été formés : 1) les artistes qui ont participé à moins de deux productions par année et qui constituent 38 % de l'effectif, soit environ 250 personnes; 2) ceux qui comptent deux ou trois productions par année et qui représentent 25 % de l'effectif, soit environ 170 personnes; et 3) les artistes plus prolifiques, qui ont participé à plus de trois productions par année et qui représentent 37 % de l'effectif, soit environ 240 personnes (tableau 27). Le nombre médian de productions par année de carrière, concernant l'ensemble des danseurs et chorégraphes, est de 2,4.

Défini selon le nombre médian de productions par année de carrière, le degré d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes (3,1, comparativement à 2,2 chez les femmes). On trouve également des écarts en fonction de l'âge. Affichant 1,8 production par année de carrière, les artistes âgés de 45 ans ou plus ont tendance à être moins prolifiques que ceux des autres groupes d'âge. Par ailleurs, on n'observe aucun écart significatif

Tableau 26

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le niveau d'études et le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2010

	Aucun diplôme collégial ou universitaire	Collégial ou certificat universitaire en danse ¹	Baccalauréat, maîtrise ou doctorat en danse ¹	Diplôme en danse ET autre discipline	Diplôme universitaire d'autres disciplines ²	Total
	%					
Moins de 6 ans	8,0**	43,8	21,8	18,5*	7,8**	100,0
De 6 à 15 ans	14,0*	28,0	28,9	18,3	10,8	100,0
Plus de 15 ans	23,5	23,9	23,5	16,3	12,7	100,0
Tous	16,3	29,6	25,6	17,6	10,9	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision ; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Diplôme en danse seulement.

2. Diplôme d'autres disciplines seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

entre les artistes montréalais et ceux des autres régions quant au nombre de productions qu'ils ont à leur actif par année de carrière.

L'activité des artistes de la danse peut également être évaluée en tenant compte du nombre total de productions auxquelles ils ont participé durant leur carrière. Comme les hommes sont plus nombreux que les femmes à mener une longue carrière, on peut facilement supposer qu'ils ont participé à un plus grand nombre de productions (38, comparativement à 21 chez les femmes). La même logique peut s'appliquer en fonction de l'âge, les plus jeunes ayant moins d'années de carrière que leurs aînés. En ce qui a trait aux variations régionales, les données indiquent que les artistes qui habitent l'île de Montréal ont participé à un nombre un peu plus élevé de productions au cours de leur

carrière que ceux des autres régions (26, comparativement à 22 chez ceux des autres régions).

Pour ce qui est des variations selon la fonction exercée par les artistes de la danse, on note que les interprètes-chorégraphes ont à leur actif trois productions par année de carrière, ce qui est supérieur au nombre médian de productions des autres professionnels

de la danse, soit deux productions (tableau 28). Il est possible que la plus grande autonomie des interprètes-chorégraphes leur laisse une marge de manœuvre favorisant la création et la production d'un plus grand nombre d'œuvres chorégraphiques. Aussi, il faut considérer la demande pour de petites productions confiées à des interprètes-chorégraphes comme un élément d'explication.

Tableau 28

Nombre de productions auxquelles les danseurs et chorégraphes ont participé par année de carrière, selon la fonction exercée, Québec, 2010

	Nombre médian de productions
Interprète	2,2
Chorégraphe	1,9
Interprète-chorégraphe	2,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 27

Nombre de productions auxquelles les danseurs et chorégraphes ont participé selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

	Moins de 2 productions par année	De 2 à 3 productions par année	Plus de 3 productions par année	Nombre médian de productions par année	Nombre médian de productions en carrière
	%			n	
Sexe					
Femmes	41,6	26,9	31,5	2,2	20,9
Hommes	27,7	21,4*	50,9	3,1	38,1
Âge					
Moins de 35 ans	27,2	32,4	40,4	2,6	18,0
35-44 ans	46,2	19,8	34,0	2,2	29,6
45 ans ou plus	51,5	16,1*	32,4	1,8*	50,9
Région de résidence					
Région administrative de Montréal	36,3	27,1	36,6	2,4	25,7
Autres régions	43,4	18,8*	37,8	2,3	21,7
Tous	%	37,8	25,4	36,9	2,4
	n	247	166	241	25,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

TEMPS DE TRAVAIL CONSCRÉ À LA DANSE SELON LE PROFIL PROFESSIONNEL DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHERS

La portion du temps de travail que les artistes de la danse réservent à la pratique de leur art varie selon divers aspects, tels que la fonction principale qu'ils exercent (tableau 29). Les interprètes sont plus nombreux, en proportion, à consacrer plus des deux tiers de leurs temps de travail à la danse tandis que les chorégraphes sont particulièrement nombreux à consacrer moins du tiers de leur temps à cette activité. Ces constats doivent être nuancés en tenant compte de certains facteurs, tels que les revenus tirés du travail en danse

ainsi que les activités complémentaires ou le travail d'appoint des danseurs et chorégraphes.

Lorsqu'on examine les données relatives au temps de travail que les danseurs et chorégraphes allouent à la danse par rapport au nombre de productions auxquelles ils participent, on remarque que, globalement, les plus productifs consacrent davantage de temps à la danse, ce qui est cohérent. Par exemple, les danseurs et chorégraphes qui participent à plus de trois productions par année consacrent en moyenne 54 % de leur temps de travail à la pratique de leur art, comparativement à 41 % chez ceux qui participent à moins de deux productions. Toutefois, la corrélation entre le temps consacré à la danse et le nombre de productions par année de carrière n'est pas parfaite, puisque

22 % des artistes ayant à leur actif plus de trois productions par année de carrière consacrent moins du tiers de leur temps à la danse (tableau 30). Il faut rappeler que les œuvres peuvent être très différentes, tant sur le plan de la durée du spectacle que sur celui du nombre d'interprètes qui en font partie, ce qui a un impact sur le temps de travail requis pour chaque production.

De plus, l'analyse de la relation entre le temps de travail consacré à la danse et la durée de la carrière des artistes permet de voir que les artistes qui comptent de 6 à 15 ans de carrière consacrent moins de temps à la danse que les autres professionnels de la danse, soit 44 % de leur temps de travail en moyenne.

Tableau 29

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et la fonction exercée, Québec, 2009¹

	Moins du tiers du temps	Du tiers aux deux tiers du temps	Plus des deux tiers du temps	Total	Proportion du temps consacré à la danse ²
	%				
Interprète	30,9	33,0	36,1	100,0	49,2
Chorégraphe	41,3	25,3	33,4	100,0	46,3
Interprète-chorégraphe	30,5	41,5	28,0	100,0	46,9
Tous	32,6	34,4	33,0	100,0	47,9

1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

2. Pourcentage moyen de temps consacré à la danse durant l'année 2009, y compris les 0 %.

Note de lecture : Par exemple, parmi les interprètes, 36,1 % ont consacré plus des deux tiers de leur temps de travail à la danse. En moyenne, les interprètes ont consacré 49,2 % de leur temps de travail à la danse.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 30

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse et selon le nombre de productions auxquelles ils ont participé et le nombre d'années d'expérience professionnelle en danse, Québec, 2009¹

	Moins du tiers du temps	Du tiers aux deux tiers du temps	Plus des deux tiers du temps	Total	Proportion du temps consacré à la danse ²
	%				
Nombre de productions					
Moins de deux productions par année	43,6	31,8	24,6	100,0	41,0
Deux ou trois productions par année	32,6	35,4	31,9	100,0	50,3
Plus de trois productions par année	21,7	36,8	41,4	100,0	53,9
Nombre d'années d'expérience					
Moins de 6 ans	25,8*	50,1	24,2	100,0	48,8
De 6 à 15 ans	39,6	30,8	29,6	100,0	44,2
Plus de 15 ans	27,7	30,6	41,8	100,0	53,1
Tous	32,6	34,4	33,0	100,0	47,9

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

2. Pourcentage moyen de temps consacré à la danse durant l'année 2009, y compris les 0 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

6

CONDITIONS DE PRATIQUE

Chez la plupart des danseurs et chorégraphes, la répartition du temps de travail entre la danse et d'autres activités, connexes ou non, constitue un aspect majeur de leurs conditions de pratique. Or, ce partage du temps de même que la nature des emplois complémentaires ou d'appoint varient considérablement d'un artiste à un autre. L'effet de ce partage du temps de travail se manifeste de plusieurs façons et il en résulte un portrait qui rend compte du caractère particulier de cette profession.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE DIVERSES ACTIVITÉS

Afin d'être admissibles à l'enquête, les danseurs et chorégraphes devaient avoir au moins deux ans d'expérience en danse dans un contexte professionnel et avoir participé à au moins une production professionnelle, à titre d'interprète ou de chorégraphe, au cours des trois années précédentes, ce dernier critère devant témoigner d'une carrière active en danse. La part de temps de travail consacré à la danse dans le contexte de la production d'un spectacle (ou d'un projet artistique en danse) n'était pas un critère d'admission puisqu'au cours d'une année de référence, la répartition du temps de travail peut varier considérablement.

La majorité des danseurs et chorégraphes (79%) ont travaillé, en 2009, dans un domaine distinct de la danse ou dans un domaine connexe, mais où il ne s'agit pas de prendre part à une œuvre artistique en tant qu'interprète ou chorégraphe. Ces activités ont accaparé une part plus ou moins importante de leur temps de travail.

La part du temps de travail consacré à la danse en vue de créer, de diffuser ou d'interpréter une œuvre chorégraphique en public dans un contexte professionnel constitue un indicateur du degré d'engagement des professionnels de la danse dans leur art. Pour évaluer cette part, nous leur avons demandé de nous indiquer la répartition de leur temps de travail, au cours des 12 mois de l'année 2009, entre les cinq catégories suivantes :

- Activités artistiques en danse visant la diffusion ou l'interprétation en public (y compris toutes les activités connexes à la production professionnelle en danse telles que l'entraînement, les répétitions, la recherche et la création, les demandes de subventions ou de bourses et les auditions)
- Activités professionnelles dans un autre domaine artistique que la danse
- Autre emploi non artistique mais connexe à la danse (par exemple l'enseignement de la danse, le travail culturel, l'enseignement des techniques d'entraînement physique et le travail de répétiteur ou de maître de ballet)
- Autre emploi ni artistique ni connexe au domaine de la danse
- Aucun emploi ou arrêt de travail

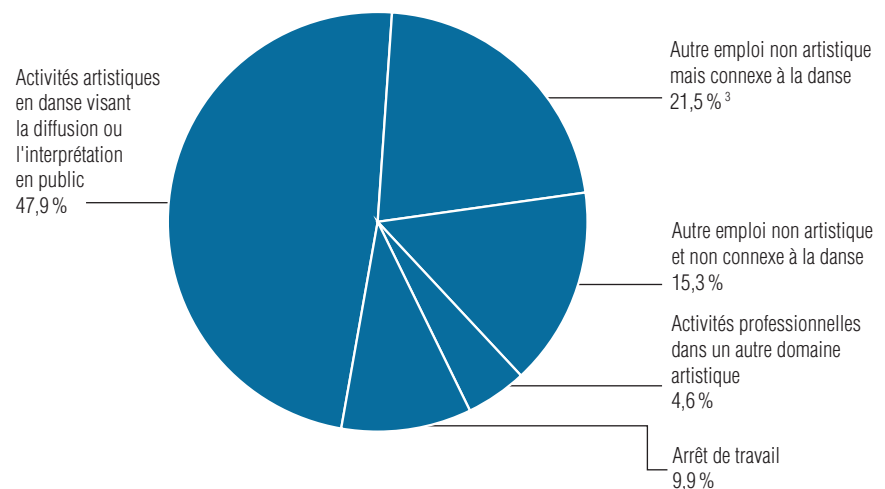
Les résultats révèlent qu'en moyenne, les danseurs et chorégraphes consacrent 48 % de leur temps de travail à des activités artistiques en danse visant la diffusion ou l'interprétation en public (figure 21). Parmi diverses catégories d'activités professionnelles, celle-ci arrive au premier rang quant à la part de temps de travail qui lui

est consacrée. Elle est suivie, de loin, par les activités relatives à un emploi non artistique mais en lien avec le domaine de la danse (22 % du temps) et les activités relatives à un emploi non artistique et sans rapport avec le domaine de la danse (15 % du temps). Une part moins importante, soit 5 % du temps de travail, a été consacrée à un autre domaine artistique que la danse. Enfin, il faut tenir compte d'une période d'arrêt de travail (10 % du temps) concernant l'ensemble des danseurs et chorégraphes. Le manque de travail est, de loin, la principale cause de ces arrêts de travail (mentionnée par 55 % des artistes qui ont connu des arrêts de travail) et il peut correspondre à des temps de transition entre deux contrats de travail. Les autres causes d'arrêt de travail sont les congés parentaux (15 %), les blessures (13 %) et, dans une moindre mesure, les études, les vacances et l'épuisement professionnel.

Si l'on examine la répartition des danseurs et chorégraphes selon le temps de travail consacré à la danse, on constate que l'effectif se divise en trois groupes presque égaux. Un premier groupe (33 %) consacre moins du tiers de son temps de travail à la danse; un deuxième groupe (34 %), que l'on pourrait qualifier de moyennement actif, y consacre du tiers aux deux tiers de son temps de travail et, enfin, le troisième groupe (33 %) réunit ceux qui y consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail³⁹. Dans ce dernier groupe, le nombre de danseurs et chorégraphes qui consacrent tout leur temps de travail à leur art est estimé à environ 3 % du total, soit une vingtaine de personnes. On peut donc voir que la grande majorité de ces artistes ont exercé des activités professionnelles appartenant à plus d'une catégorie au cours de 2009 et que, parmi eux, 42 % ont consacré du temps à trois ou quatre catégories d'activités (figure 22).

Figure 21

Répartition du temps de travail consacré par les danseurs et chorégraphes à diverses catégories d'activités¹, Québec, 2009²



1. Pourcentage moyen du temps de travail consacré à l'activité durant l'année 2009.

2. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

3. Incluant l'enseignement de la danse, le travail de répétiteur, de maître de ballet, etc.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

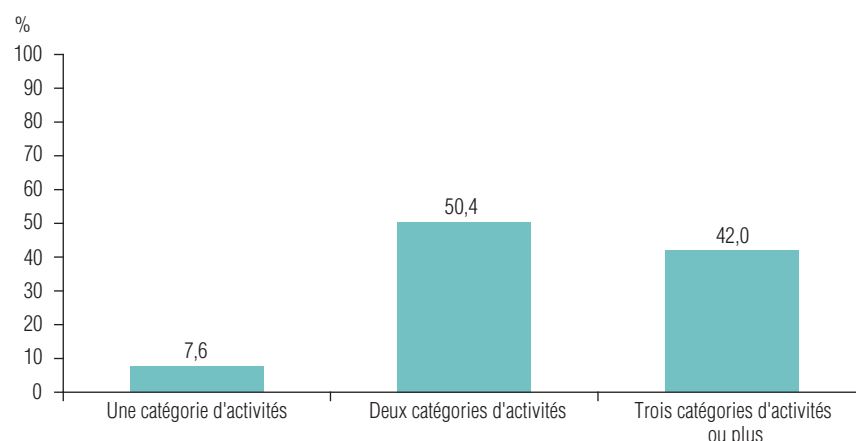
39. Voir le tableau 5 de la section « Temps de travail consacré à la danse selon les caractéristiques sociodémographiques » du chapitre 2 « Profil sociodémographique des danseurs et chorégraphes ».

ÉVENTAIL D'ACTIVITÉS DES DANSEURS ET CHORÉGRAPHES

En 2009, quatre artistes de la danse sur cinq (79 % ou environ 510 personnes) ont tiré des revenus d'autres activités que la danse. Dans la majorité des cas (68 % ou environ 440 personnes), au moins une de ces activités était connexe à la danse (tableau 31). Parmi les activités connexes, l'enseignement de la danse constitue l'activité rémunérée la plus courante, puisqu'elle est pratiquée par la moitié des artistes de la danse, soit 53 % ou 340 personnes. Viennent ensuite les activités de gestion artistique ou administrative, pratiquées par 22 % de ces artistes, puis le travail de répétiteur et l'enseignement de techniques d'entraînement, pratiqués par 16 % et 15 % d'entre eux, respectivement. Ainsi, en combinant les activités d'enseignement de la danse et l'enseignement des techniques d'entraînement physique, on peut voir que 58 %⁴⁰ des danseurs et chorégraphes, soit environ 380 personnes, tirent un revenu de leur rôle de formateur. Le tiers (31 % ou 200 personnes) ont tiré des revenus de diverses activités non précisées mais faisant appel à leur compétence en danse. D'autres sources de revenu en rapport avec la danse s'inscrivent dans l'éventail d'activités de ces artistes, mais elles sont de moindre importance sur le plan quantitatif.

Figure 22

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre de catégories d'activités professionnelles¹ exercées, connexes ou non à la danse, Québec, 2009²



1. Les activités professionnelles sont divisées en 4 catégories : 1) activités artistiques en danse; 2) activités professionnelles dans un autre domaine artistique que la danse; 3) autre emploi connexe à la danse (par ex. : l'enseignement de la danse, le travail de répétiteur); 4) autre emploi ni artistique ni connexe au domaine de la danse.
2. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 31

Proportion des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, Québec, 2009¹

	Danseurs et chorégraphes ayant pratiqué ces activités ²	
	n	%
Activités connexes à la danse		
Enseignement de la danse	341	52,5
Activités de gestion artistique ou administrative	140	21,6
Travail de répétiteur	103	15,9
Enseignement de techniques d'entraînement (yoga, danse aérobique, etc.)	99	15,3
Travaux de recherche sur la danse (activités de chercheur)	79	12,2
Participation à des jurys	64	9,8
Toute autre activité faisant appel à des compétences en danse	199	30,6
Au moins une activité connexe à la danse	442	67,7
Autres disciplines artistiques	168	25,9
Travail dans un domaine ni artistique ni connexe à la danse	251	38,6

1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.
2. Le total dépasse 100 %, les répondants ayant la possibilité d'indiquer plusieurs activités.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

40. Cette donnée tient compte du fait que plusieurs danseurs et chorégraphes ont enseigné les deux types de disciplines.

Par ailleurs, en 2009, le quart des artistes de la danse ont travaillé dans un autre domaine artistique (environ 170 personnes) tandis que 39 % (environ 250 personnes) ont tiré des revenus d'un travail n'ayant aucun rapport avec la danse ni aucun autre domaine artistique.

En ce qui a trait aux activités connexes à la danse, on peut observer certains écarts en fonction du sexe, la présence des femmes étant plus prononcée dans l'enseignement de la danse et l'enseignement des techniques d'entraînement. En revanche, les travaux de recherche sur la danse représentent un domaine où l'on compte une plus grande proportion d'artistes masculins (figure 23).

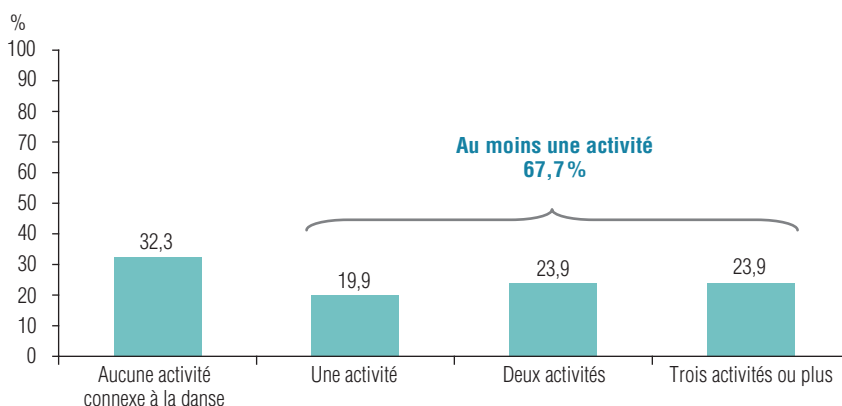
En plus de leur participation à des productions de spectacles professionnels de danse, plusieurs danseurs et chorégraphes ont gagné des revenus en exerçant plus d'une activité connexe

à la danse. La pluriactivité caractérise bien la profession d'artiste de la danse puisque la moitié de ces artistes (48 % ou 310 personnes) ont gagné des

revenus en exerçant au moins deux activités connexes à la danse et, parmi eux, 24 % (ou 160 personnes) en ont exercé trois ou plus (figure 24).

Figure 24

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'activités connexes à la danse qu'ils ont exercées, en plus de leur participation à des productions de spectacles professionnels de danse, Québec, 2009¹

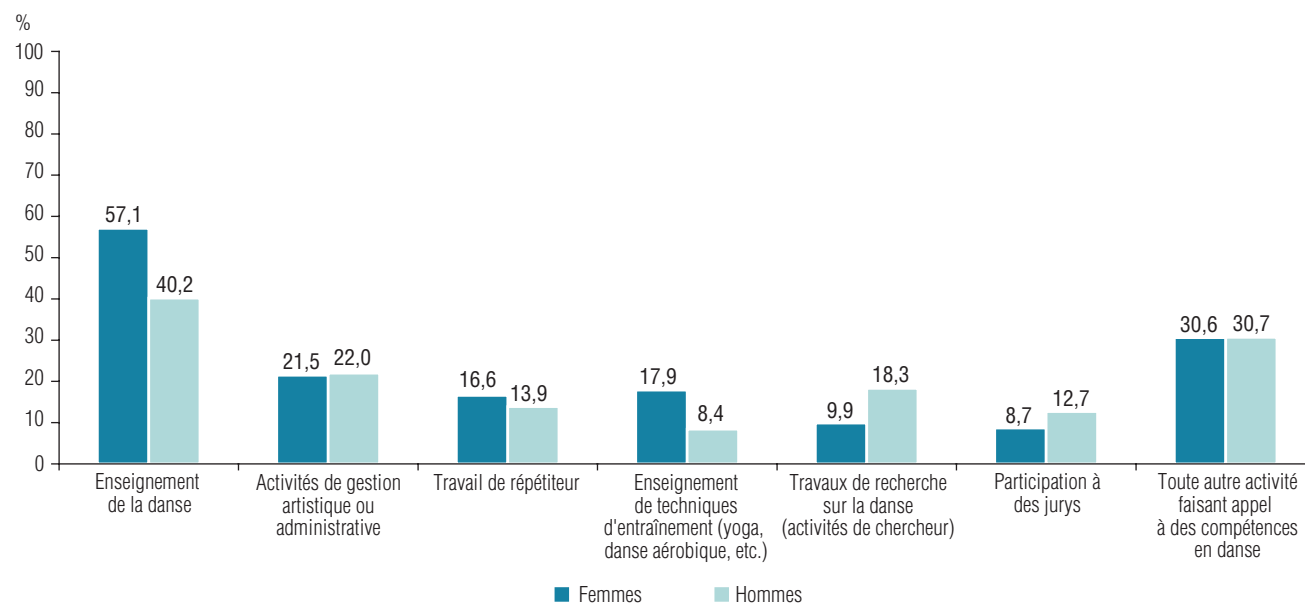


1. Les questions portant sur les revenus et la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 23

Proportion des danseurs et chorégraphes pratiquant diverses activités, selon le sexe, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur la répartition du temps de travail faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE

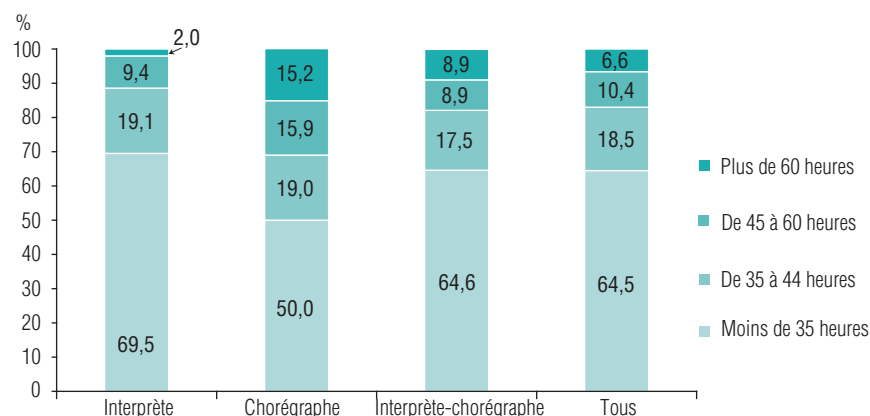
Dans une profession atypique telle que celle d'artiste de la danse, les travailleurs ne suivent pas un horaire standard et pour plusieurs, l'horaire de travail est davantage axé sur les objectifs artistiques et de performance que sur le gain financier⁴¹. Au total, que ce soit en danse ou non, que leur travail soit rémunéré ou non, 36 % des danseurs et chorégraphes (soit 230 personnes) ont travaillé 35 heures ou plus par semaine et 17 % (soit 110 personnes) ont travaillé 45 heures ou plus (figure 25). Les chorégraphes sont particulièrement nombreux à travailler plus de 45 heures par semaine (31 %) et même, dans certains cas, plus de 60 heures par semaine (15 %).

ACTIVITÉS NON RÉMUNÉRÉES DE MAINTIEN EN CARRIÈRE

L'une des particularités de la profession d'artiste de la danse réside dans le fait que le corps est l'instrument de travail principal. L'entretien de la condition physique est donc primordial et exige la régularité de l'entraînement et la recherche constante de l'amélioration des performances. De plus, dans cet univers très compétitif, les danseurs et les chorégraphes doivent fournir des efforts en amont des engagements afin de demeurer dans le « circuit ». L'entraînement est une nécessité, mais cette activité n'est pas toujours rémunérée. Il en est de même des autres activités de maintien en carrière, par exemple les démarches de gestion de carrière et la participation bénévole à des productions ou à des activités associatives.

Figure 25

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'heures de travail par semaine et selon la fonction exercée principalement, Québec, 2010



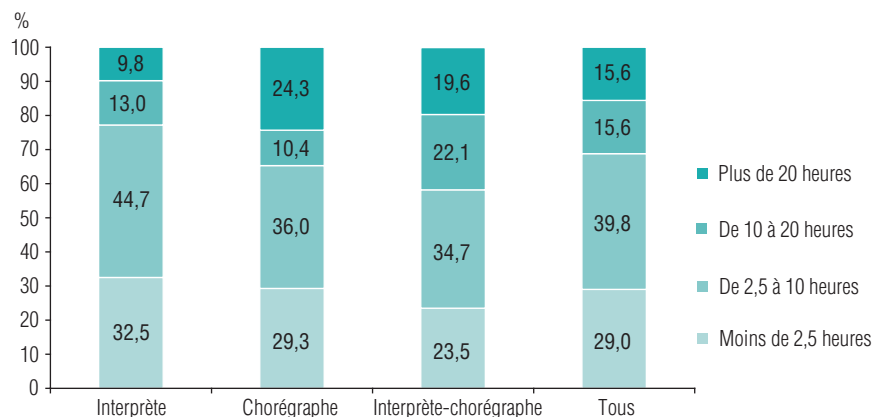
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

En moyenne, les danseurs et chorégraphes consacrent 9,8 heures par semaine à des activités non rémunérées de maintien en carrière ou de création artistique et dans certains cas, le nombre d'heures non rémunérées

est plus important encore. Ainsi, 40 % de l'ensemble des danseurs et chorégraphes consacrent de 2,5 à 10 heures par semaine à ces activités et 30 %, plus de 10 heures (figure 26). Les interprètes-chorégraphes sont

Figure 26

Répartition des danseurs et chorégraphes selon le nombre d'heures d'activités professionnelles non rémunérées par semaine et selon la fonction exercée principalement, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

41. Pierre-Emmanuel SORIGNET (2010) *Danser – Enquête dans les coulisses d'une vocation*. Éditions La Découverte, Paris, 322 p. Voir aussi : Garry NEIL, NEIL CRAIG ASSOCIATES (2010) *La condition de l'artiste au Canada – Une revue critique à l'occasion du 30^e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste*. Recherche sur le Québec : Guillaume Sirois. Conférence canadienne des arts, 37 p. [En ligne]. [<http://www.capprt-torcap.gc.ca/eic/site/capprt-torcap.nsf/fra/t00567.html>].

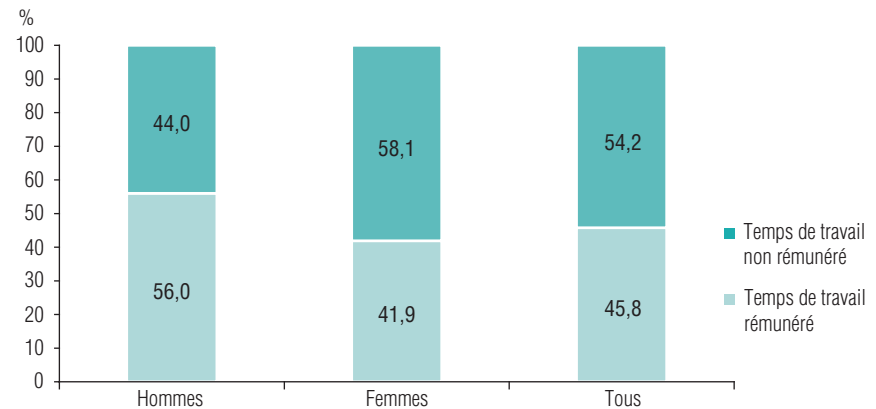
ceux qui investissent le plus grand nombre d'heures dans les activités non rémunérées, soit 12,1 heures en moyenne par semaine.

Par rapport à la semaine complète de travail en danse, plus de la moitié des heures, soit 54 %, sont consacrées à des activités non rémunérées et cette proportion atteint 58 % chez les femmes (figure 27).

L'entraînement est une activité essentielle aux artistes de la danse et exigeante en nombre d'heures, mais ce ne sont pas tous les artistes qui sont rémunérés pour ce travail. Le quart des danseurs et chorégraphes (24 % ou environ 160 personnes) ont été rémunérés pour des heures durant lesquelles ils se sont entraînés (tableau 32). La plupart d'entre eux ont passé moins de 10 heures par semaine en entraînement rémunéré. En revanche, une majorité (81 % ou environ 530 personnes) a consacré un certain nombre d'heures à s'entraîner sans rétribution. La moitié d'entre eux a consacré de

Figure 27

Proportion du temps de travail en danse qui est rémunéré ou non, selon le sexe, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

2,5 à 9,75 heures par semaine à cet entraînement non rémunéré.

En plus des activités d'entretien de leur condition physique, les danseurs et chorégraphes doivent souvent investir du temps dans diverses activités afin d'assurer leur employabilité. Parmi ces

activités, l'assistance à des spectacles (à des fins de réseautage et de visibilité) et les démarches de gestion de carrière sont celles qui sont le plus couramment pratiquées, puisque 75 % et 62 % des artistes y ont respectivement consacré du temps. En ce qui a trait à la participation à la vie

Tableau 32

Répartition des danseurs et chorégraphes ayant exercé diverses activités connexes à la danse, selon le nombre d'heures par semaine consacrées à ces activités, Québec, 2010

	Moins de 2,5 heures	De 2,5 à 9,9 heures	De 10 à 20 heures	Plus de 20 heures	Total	Danseurs et chorégraphes ayant exercé de telles activités	
	% ¹					n ²	%
Entraînement rémunéré	43,1	35,2	9,3*	12,4*	100,0	155	23,8
Entraînement non rémunéré	31,6	51,3	15,5	1,6**	100,0	527	81,1
Assistance à des spectacles	82,2	16,6	1,2**	—	100,0	488	75,0
Démarches de gestion de carrière	49,1	37,7	9,0	4,2*	100,0	406	62,4
Participation à la vie associative	79,3	16,6	x	x	100,0	280	43,0
Participation bénévole à des productions	58,0	32,1	8,2*	1,7**	100,0	263	40,4

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Ces pourcentages sont calculés sur la base des répondants ayant exercé de telles activités.

2. Nombre pondéré de répondants.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

associative⁴² et à la participation bénévole à des productions, 43 % et 40 % des artistes qui ont exercé ces activités respectivement. Précisons que parmi les danseurs et chorégraphes qui ont participé bénévolement à des productions, 42 % ont accordé 2,5 heures et plus par semaine à cette activité.

TOURNÉES À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Le rayonnement des artistes hors des frontières du Québec est un signe de vitalité professionnelle. Un peu plus de la moitié des danseurs et chorégraphes (57 % ou environ 370 personnes) ont participé à des tournées ou à des spectacles hors Québec au cours de l'année 2009 (tableau 33). Une majorité d'entre eux, soit environ 280 personnes, se sont produits hors Canada.

Les hommes sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à avoir présenté des spectacles à l'extérieur du Québec, soit 72 % des hommes contre 51 % des femmes (figure 28).

Tableau 33

Répartition des danseurs et chorégraphes qui ont participé à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec, Québec, 2009¹

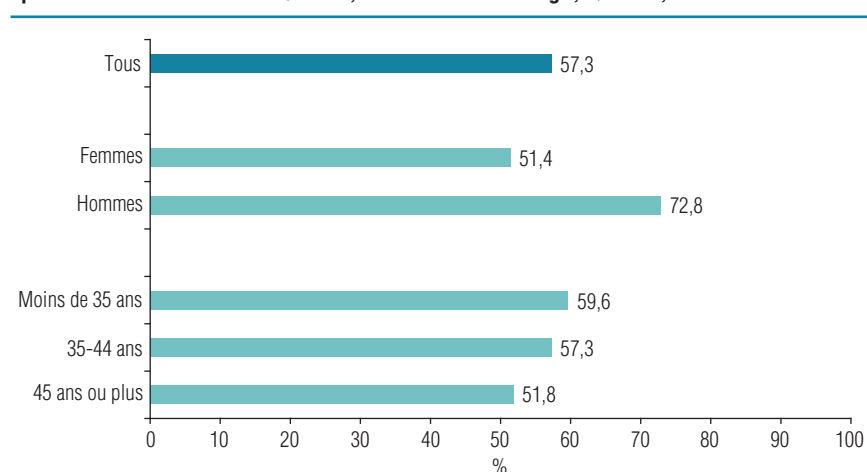
	n	%
Ailleurs au Canada	88	13,6
À l'extérieur du Canada	157	24,1
Ailleurs au Canada et à l'extérieur du Canada	127	19,5
N'a pas participé à des tournées hors Québec	278	42,7
Total	650	100,0

1. Les questions portant sur le travail hors Québec faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Figure 28

Répartition des danseurs et chorégraphes qui ont participé à des tournées ou à des spectacles à l'extérieur du Québec, selon le sexe et l'âge, Québec, 2009¹



1. Les questions portant sur le travail hors Québec faisaient référence à l'année 2009.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

42. Activité qui consiste à assister aux assemblées de son association, à participer aux consultations sur l'avenir de la profession, à faire partie de comités sur les conditions socioéconomiques et les enjeux de la profession, etc.

INFLUENCE DE LA CARRIÈRE SUR LE CHOIX D'AVOIR OU NON DES ENFANTS

Que ce soit en raison des horaires atypiques, des nombreux déplacements ou de la précarité des emplois dans la profession d'artiste de la danse, la conciliation du rôle parental et du travail semble être particulièrement difficile. À ces obstacles, il faut ajouter le fait qu'une maternité empêche les femmes d'exercer la danse durant une période relativement prolongée.

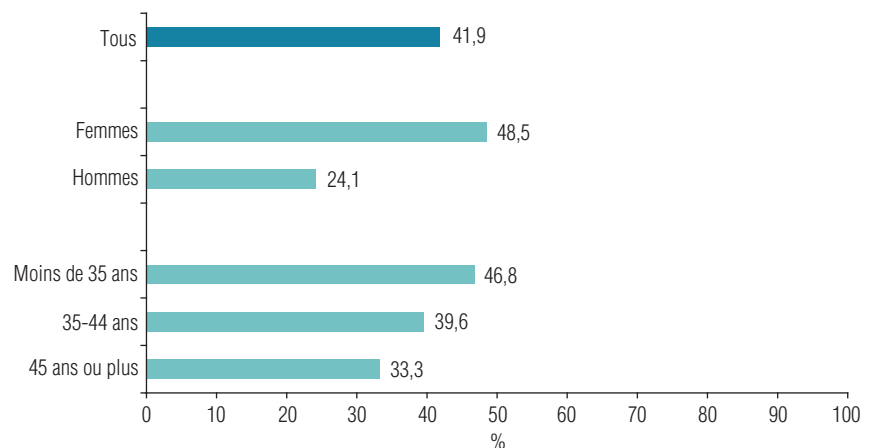
Dans l'ensemble, 42 % des danseurs et chorégraphes (environ 270 personnes) affirment que leur profession a influencé leur choix d'avoir ou non des enfants, les femmes et les moins de 45 ans étant plus nombreux à avoir donné cette réponse (figure 29).

BLESSURES LIÉES À LA DANSE

La gestion de la douleur est un aspect qui caractérise particulièrement la profession d'artiste de la danse. Elle fait partie du savoir-faire des danseurs et, si elle est négligée, une douleur peut dégénérer en blessure. Tout comme chez les sportifs, le risque de blessure est inhérent à la recherche de performance, mais dans le cas de la danse, le but visé est artistique⁴³. Deux artistes de la danse sur cinq (42 % ou environ 270 personnes) souffrent de douleurs chroniques consécutives à une blessure liée à la danse (figure 30). On n'observe pas d'écarts importants entre les différents groupes d'âge. Par contre, la proportion d'artistes affectés

Figure 29

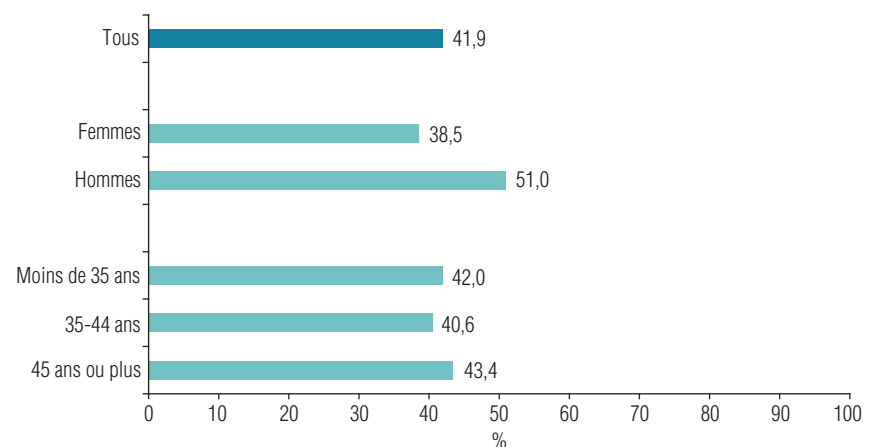
Proportion des danseurs et chorégraphes dont le travail en danse a influencé le choix d'avoir ou non des enfants, selon le sexe et l'âge, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

Figure 30

Proportion des danseurs et chorégraphes souffrant de douleurs chroniques consécutives à une blessure liée à la danse, selon le sexe et l'âge, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010.

par une blessure est plus élevée chez les hommes (51 %) que chez les femmes (39 %). Cette particularité est également observée chez les danseurs en France et elle serait attribuable aux

genres de danse qui sont particulièrement pratiqués par les hommes et qui présenteraient un risque plus élevé⁴⁴.

43. Rappelons que ce recensement portait sur les danseurs et chorégraphes actifs qui, au moment de l'enquête, avaient participé à au moins une production au cours des trois dernières années, de manière à inclure ceux qui ont été en congé prolongé à la suite d'une blessure.

44. Janine RANNOU et Ionela ROHARIX (2006). *Les danseurs. Un métier d'engagement*. Ministère de la culture ; Département des Études de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Paris, p. 149.

7

MOTIVATION ET PERCEPTION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL

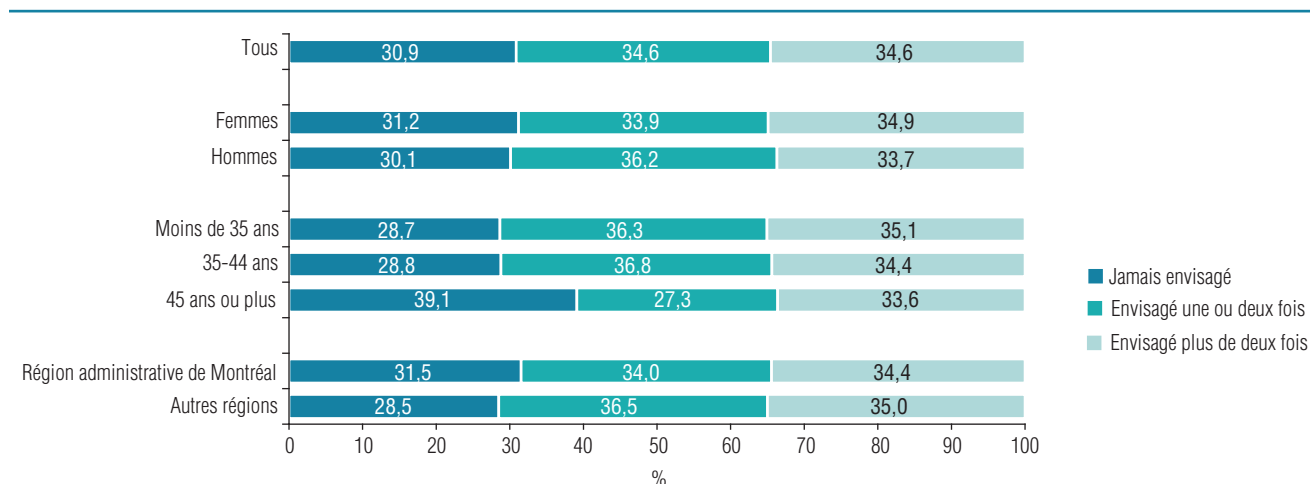
La danse est une profession exigeante. La preuve en est que sept artistes de la danse sur dix ont déjà songé à quitter définitivement la profession, dont la moitié ont eu cette intention à plusieurs reprises (figure 31). La motivation à persister dans cette profession diffère peu entre les hommes et les femmes. Par contre, les artistes de 45 ans ou plus sont moins nombreux à avoir déjà envisagé d'abandonner la danse professionnelle.

RAISONS D'ABANDONNER LA DANSE

Les raisons qui peuvent inciter un artiste de la danse à abandonner sa profession sont multiples, mais certaines sont évoquées de façon récurrente. Viennent en premier lieu les raisons financières (27 %), suivies du découragement (18 %). Les autres raisons évoquées par les danseurs et chorégraphes, mais moins fréquemment, sont l'attrait d'une autre carrière et les raisons de santé (tableau 34).

Figure 31

Répartition des danseurs et chorégraphes selon qu'ils ont envisagé ou non d'abandonner la danse professionnelle et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

Tableau 34

Répartition des danseurs et chorégraphes selon la raison qui les a déjà incités à abandonner la danse et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

	Raisons financières	Décourage- ment	Poursuite d'une autre carrière	Raisons de santé	Autres raisons	N'a pas envisagé d'arrêter	Total	
	%							
Sexe								
Femmes	26,8	19,3	8,6	7,1	6,7	31,5	100,0	
Hommes	27,3	15,1*	9,1	5,8*	12,6*	30,1	100,0	
Âge								
Moins de 35 ans	26,8	18,9	8,5	8,5	8,6	28,7	100,0	
35-44 ans	28,2	16,5	9,7	6,5*	9,6	29,5	100,0	
45 ans ou plus	25,5	18,7	8,1	x	x	39,1	100,0	
Région de résidence								
Région administrative de Montréal	26,5	17,2	9,5	7,5	7,5	31,8	100,0	
Autres régions	28,5	21,8*	6,0	3,7**	11,5*	28,5	100,0	
Tous	%	26,9	18,2	8,8	6,7	8,3	31,1	100,0
	n	175	118	57	44	54	202	650

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

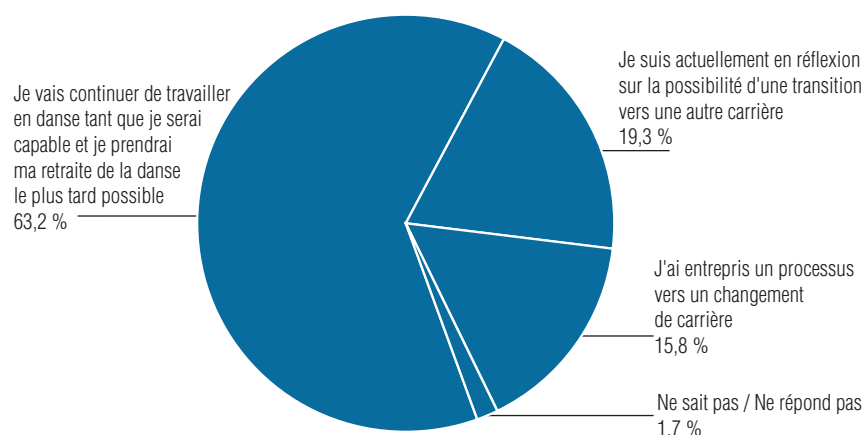
PERCEPTION DE L'AVENIR PROFESSIONNEL

Les difficultés rencontrées au cours d'une carrière en danse peuvent potentiellement faire obstacle à la persévérance dans la profession d'artiste de la danse. Néanmoins, les deux tiers des danseurs et chorégraphes perçoivent que leur avenir professionnel est fortement lié à la danse et prévoient prendre leur retraite de cette profession le plus tard possible (figure 32). Il en est autrement des autres, 19 % (environ 130 personnes) ayant entrepris une réflexion sur la possibilité d'une transition vers une autre carrière et 16 % (environ 100 personnes) ayant amorcé un processus vers un changement de carrière.

On n'observe pas d'écart significatif entre les femmes et les hommes quant à la perception qu'ils ont de leur avenir en danse. Par contre, on remarque que

Figure 32

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de leur avenir professionnel en danse, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

les artistes de 45 ans ou plus sont plus enclins à affirmer qu'ils continueront de travailler en danse tant qu'ils le pourront et qu'ils prendront leur retraite de cette profession le plus tard possible (tableau 35). En contrepartie, ceux qui

sont âgés de 35 à 44 ans ont davantage tendance à envisager un changement de carrière, qu'ils en soient à l'étape de la réflexion ou que ce changement soit déjà amorcé.

Tableau 35

Répartition des danseurs et chorégraphes selon leur perception de leur avenir professionnel et selon le sexe, l'âge et la région de résidence, Québec, 2010

	Unité	Continuer de travailler en danse aussi longtemps que possible	En réflexion sur la possibilité d'une transition vers une autre carrière	Processus entrepris vers un changement de carrière	Total ¹
Sexe					
Femmes	%	65,0	19,1	15,9	100,0
Hommes	%	62,3	21,0	16,6	100,0
Âge					
Moins de 35 ans	%	67,0	16,6	16,4	100,0
35-44 ans	%	48,9	29,9	21,2	100,0
45 ans ou plus	%	78,9	12,7*	8,4*	100,0
Région de résidence					
Région administrative de Montréal	%	62,4	21,1	16,5	100,0
Autres régions	%	71,4	13,9*	14,6**	100,0
Tous	n	411	125	103	650
	%	63,2	19,3	15,8	100,0

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Pour arriver à un total de 100 %, il faut ajouter les danseurs et chorégraphes qui ne savent pas.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des danseurs et chorégraphes du Québec, 2010*.

CONCLUSION

Le présent portrait de la profession d'artiste de la danse au Québec s'inscrit dans un programme d'enquêtes visant à mieux connaître les conditions de pratique, de rémunération et de vie des artistes québécois. Comme la première étude le mettait en relief concernant les écrivains, on ne peut pas parler de la situation des artistes de la danse, mais plutôt d'une multitude de situations, notamment au chapitre des stratégies de diversification des sources de revenus. Parmi les résultats de cette analyse statistique, on retient que la part attribuable à la danse, parmi les revenus personnels des danseurs et chorégraphes, s'avère relativement importante. Il n'en demeure pas moins que, dans l'ensemble, ces revenus sont généralement faibles comparativement au revenu moyen des Québécois. Il sera intéressant d'observer ce ratio dans d'autres professions artistiques. D'ailleurs, le portrait fourni par cette analyse illustre, encore une fois, la pertinence de documenter et de mesurer les conditions de pratique des créateurs et des artistes.

L'originalité de notre étude est de caractériser les modes de rémunération et les conditions de pratique des danseurs et chorégraphes. Du côté de la rémunération, on reconnaît dans le portrait qui a été dressé certains des traits atypiques des professions artistiques par rapport aux autres groupes professionnels⁴⁵. Il s'agit, entre autres, de la pluriactivité professionnelle (plutôt que l'emploi unique) et de la prépondérance du travail autonome. Ces traits sont documentés particulièrement par les proportions d'artistes qui participent à diverses activités professionnelles en marge de la pratique artistique de la danse et par la diversité des sources de revenu. Du côté des conditions de pratique, l'analyse met plus spécifiquement en lumière quatre grandes caractéristiques de la danse professionnelle au Québec, à savoir 1) la présence très marquée des femmes et des jeunes dans la profession et le fait qu'ils exercent leur métier surtout à Montréal; 2) la part considérable du travail non rémunéré, plus particulièrement celui qui concerne l'entretien de la condition physique et la recherche d'amélioration constante des capacités du corps; 3) le risque de blessures, plus élevé en danse que dans les autres professions artistiques; et 4) en rapport direct avec le point précédent, le caractère précaire d'une carrière en danse.

Ces caractéristiques ne sont pas étrangères aux facteurs de réussite professionnelle en danse. D'une part, le marché du travail offre des occasions limitées de faire carrière dans ce domaine. D'autre part, le marché du spectacle de danse au Québec répond à la demande d'un public conquis, mais peu nombreux⁴⁶. C'est donc dans un contexte de vive compétition et de pressions constantes qu'évolue le secteur professionnel de la danse, tout en visant des développements à l'étranger afin d'assurer sa vitalité⁴⁷.

Les résultats exposés dans le présent document représentent une partie des analyses que permet le corpus de données constitué à la suite de l'enquête auprès des danseurs et chorégraphes et qui peut être mis à la disposition des chercheurs. Divers aspects gagneraient à être approfondis, par exemple les revenus de création en fonction

45. Guy BELLAVANCE (2011) *Le secteur des arts visuels au Canada – Synthèse et analyse critique de la documentation récente*. Institut national de la recherche scientifique, Centre - Urbanisation Culture Société, Montréal, 157 p.

46. Claude FORTIER (2011) « La fréquentation des arts de la scène en 2010 », *Optique culture*, n° 8, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 20 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

47. REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011). *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021*, Québec, 130 p. [En ligne]. [<http://www.quebecdanse.org/>].

des autres activités professionnelles des danseurs et chorégraphes. De nouvelles analyses pourraient tenter de caractériser certains groupes d'artistes, dont ceux qui en sont au début de leur carrière ou qui consacrent tout leur temps à la danse. De plus, puisque 42 % des artistes de la danse souffrent de douleurs chroniques consécutives à des blessures liées à la danse, celles-ci représentent une problématique de recherche toujours bien réelle. Déjà, les travaux de Michel Perreault⁴⁸ menés il y a près de 25 ans, et plus récemment l'étude de l'IRSST⁴⁹ sur les risques d'accidents dans les arts de la scène, mettaient en lumière l'ampleur du problème des blessures professionnelles, souvent à l'origine d'une transition de carrière. Enfin, les résultats de l'enquête font ressortir plusieurs questions liées au caractère particulièrement féminin de la profession d'artiste de la danse; la situation des femmes dans cet univers pourrait faire l'objet d'analyses spécifiques. En somme, le corpus statistique permettrait d'explorer et d'approfondir d'autres caractéristiques de la vie des danseurs et chorégraphes au Québec.

48. Michel PERREULT (1988). *Danse professionnelle au Québec : nature, fréquence, gravité des blessures et leur prévention : rapport de recherche*. Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention en santé et en sécurité au travail. Montréal, Université de Montréal, 292 p.

49. Esther CLOUTIER, Isabelle GAGNON, Élise LEDOUX, François OUELLET, Julie ROSS et Chloé THUILIER (2008). *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène. Une étude exploratoire*. Études et recherches / Rapport R-555, Montréal, IRSST, 82 p. [En ligne]. [<http://www.irsst.qc.ca/publication-irsst-les-risques-du-metier-dans-le-domaine-des-arts-de-la-scene-une-etude-exploratoire-r-555.html>].

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Les paramètres de l'enquête auprès des danseurs et chorégraphes québécois sont exposés dans la présente section. Nous y présentons la population à l'étude, la stratégie utilisée pour collecter les données, la description des traitements statistiques et l'appréciation globale des résultats.

POPULATION DE L'ENQUÊTE

La population visée par l'enquête est constituée des 650 danseurs et chorégraphes résidant au Québec⁵⁰. Pour arriver à recenser cette population, des listes de danseurs et de chorégraphes professionnels – ainsi que leurs coordonnées – nous ont été fournies par le Regroupement québécois de la danse (RQD), l'Union des artistes (UDA), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), le Conseil des arts de Montréal et la Table de la danse traditionnelle. Nous avons également ajouté la liste des danseurs et chorégraphes fournies par les principales compagnies de danse québécoises ainsi que par le Cirque du Soleil. Cette combinaison de listes devait garantir la meilleure couverture possible, puisque chacune d'elles comportait un aspect complémentaire par rapport aux autres.

La fusion de toutes les listes fournies par les différents organismes a permis de constituer une liste générale de 804 danseurs et chorégraphes potentiellement admissibles à l'enquête. Lors de la collecte, 375 danseurs et chorégraphes ont répondu au questionnaire, 113 ont été déclarés inadmissibles et les autres n'ont pas répondu. Le taux de réponse obtenu est de 60,7 %.

Pour être admissible à l'enquête, chaque participant devait répondre aux critères suivants :

- avoir participé, à titre d'interprète ou de chorégraphe, à au moins une production de danse dans un contexte professionnel depuis 2007;
- avoir au moins deux années d'expérience dans un contexte professionnel à titre d'interprète ou de chorégraphe⁵¹;
- avoir sa résidence principale au Québec.

De plus, afin d'éviter qu'un participant fasse partie de la population visée par une enquête à venir sur les professions artistiques et qu'il participe à plus d'une enquête, si ce participant était actif dans un autre domaine artistique, la danse devait être, à ses yeux, son domaine artistique principal. Compte tenu du petit nombre d'artistes de la danse (soit 22) ayant été exclus parce qu'ils ne répondaient pas à ce critère, l'effet de cette exclusion sur la qualité des résultats est considéré comme négligeable.

50. Ce nombre total de 650 résulte d'une estimation ayant un intervalle de confiance à 95 % [629,2 ; 676,1] et un coefficient de variabilité inférieur à 5 %. Au départ, la liste des danseurs et chorégraphes québécois a été constituée à partir de la fusion de plusieurs listes sources, ce qui donnait un total de 804 danseurs et chorégraphes. Après élimination des doublons et des personnes non admissibles, et en posant l'hypothèse selon laquelle la proportion des personnes non admissibles est la même parmi les danseurs et les chorégraphes que nous n'avons pas pu joindre, par classe de pondération, nous obtenons une estimation de la taille de la population de l'ordre de 650 danseurs et chorégraphes.

51. Ce critère est une exigence du RQD pour être membre individuel professionnel.

QUESTIONNAIRE⁵²

Le questionnaire a été conçu, structuré et rédigé par l'OCCQ. Il devait comporter toutes les variables définies comme faisant partie d'un tronc commun à l'ensemble des enquêtes sur les professions artistiques et de communication, comme le recommandait le Comité d'orientation de l'OCCQ sur les professions artistiques et de communication. Le questionnaire était divisé en sept sections, dont voici les titres :

- Création et diffusion
- Conditions de pratique
- Revenus
- Motivation et perception de l'avenir professionnel
- Protection sociale
- Dépenses liées à la danse
- Renseignements généraux

Cette structure s'apparente à celle du questionnaire utilisé lors de l'enquête auprès des écrivains. La version définitive du questionnaire compte 14 pages et comprend 54 questions qui correspondent à 91 variables.

Avant d'être prétesté, le questionnaire a été soumis à des représentants du milieu de la danse, appartenant à divers horizons, lesquels ont émis des suggestions en vue de l'améliorer.

PRÉTEST

Afin de vérifier la clarté des questions, le bon fonctionnement des sauts de question et la logique de la structure du questionnaire, celui-ci a été prétesté auprès d'un échantillon aléatoire de 60 danseurs et chorégraphes faisant partie de la population à l'étude. Une stratégie identique à celle de l'enquête proprement dite a été mise en œuvre, soit l'envoi postal du questionnaire en version papier suivi d'une collecte de données téléphonique grâce à la méthode d'interview assistée par ordinateur (IAO), effectuée par les intervieweurs de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Le prétest a eu lieu du 27 avril au 7 juillet 2010, ce qui est exceptionnellement long mais s'explique par la difficulté à joindre la population visée. Le questionnaire a été peu modifié à la suite du prétest. Les données recueillies lors du prétest ont été intégrées au corpus de l'enquête.

STRATÉGIE DE COLLECTE DE DONNÉES

La méthode utilisée pour mener l'enquête est le recensement auprès de tous les danseurs et chorégraphes qui répondent aux critères d'admission (plutôt que l'échantillonnage d'une partie de cette population). Un questionnaire a été posté aux danseurs et chorégraphes et les données ont ensuite été recueillies par téléphone, à l'aide du système d'IAO. Nous avons aussi donné aux participants la possibilité de fournir leurs données en retournant leur questionnaire rempli par la poste ou par télécopieur. Compte tenu des difficultés rencontrées lors du prétest, nous avons conçu une version interactive du questionnaire en format multiplateforme (format de document portable ou PDF), transmissible par voie électronique, que les artistes pouvaient remplir et nous retourner au moyen du site de transfert d'information sécurisé de l'ISQ. La période de collecte s'est déroulée du 2 octobre 2010 au 27 janvier 2011. Les données sur les revenus et la répartition du temps de travail se rapportent à l'année 2009, tandis que les données sociodémographiques se rapportent à l'année 2010.

52. Le questionnaire est disponible sur le site de l'OCCQ : [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/danseurs.htm].

Avant d'entreprendre la collecte de données par téléphone, une formation a été donnée à l'équipe d'intervieweurs, ce qui a permis de présenter le contexte et les objectifs de l'enquête, les critères d'admission des répondants, le questionnaire point par point ainsi que les codes de résultats à saisir dans le système d'interview assistée par ordinateur (IAO).

ESTIMATIONS STATISTIQUES

La fiabilité et la précision des résultats sont un souci constant lors de toute enquête qui doit satisfaire aux exigences de rigueur méthodologique. En matière de statistique, il est habituel de distinguer des autres les erreurs dues à l'échantillonnage. Lors d'un recensement – ce qui est le cas de l'enquête auprès des danseurs et chorégraphes –, aucune erreur n'est attribuable à l'échantillonnage puisque toute la population visée est contactée. Quant aux erreurs qui ne sont pas attribuables à l'échantillonnage, il faut départager celles qui sont dues à la non-réponse globale (non-répondant) et celles qui sont dues à la non-réponse partielle (pas de réponse à certaines questions). Comme le taux de réponse varie passablement d'un type de répondant à un autre, il a fallu en tenir compte lors de l'étape de pondération, afin de représenter adéquatement le profil des danseurs et chorégraphes. Divers facteurs faisant varier le taux de réponse ont été détectés. Ceux-ci ont été considérés dans l'ajustement des poids, ce qui permet de mieux contrôler les effets négatifs les plus importants de la non-réponse globale. Ainsi, le risque potentiel de biais dans les résultats est grandement diminué.

Aux fins de notre enquête sur les danseurs et chorégraphes, nous avons construit les classes de pondération à partir de quatre variables auxiliaires présentes dans la base de sondage. Ces variables, connues dans la majorité des cas, sont le sexe, la région, le genre de danse et la fonction du participant. Les poids associés aux participants et à ceux qui ne sont pas admissibles ainsi que le taux de réponse pondéré selon les classes de pondération choisies sont présentés dans le tableau ci-dessous. Prenons par exemple le poids associé aux participants de la classe 7, qui signifie que chaque unité répondante de cette classe de pondération ayant pour fonction « chorégraphe » ou une fonction inconnue représente deux unités dans la population. Nous pouvons remarquer que les classes 1 et 4 sont, respectivement, les catégories de participants ayant le mieux et le moins bien répondu à l'enquête. Précisons que ces classes de pondération servent uniquement à l'ajustement de la non-réponse et ne définissent pas des profils⁵³ de la population des danseurs et chorégraphes.

Classe de pondération	Catégorie de pondération	Taux de réponse (%)
1	Chorégraphe et autre fonction	76
2	Femme interprète pratiquant les styles de danse suivants : contemporaine; classique; contemporaine et variété; contemporaine et classique; ou contemporaine et autre genre	59
3	Homme interprète pratiquant les styles de danse suivants : contemporaine; classique; contemporaine et variété; contemporaine et classique; ou contemporaine et autre genre	41
4	Interprète pratiquant les styles de danse suivants : du monde; traditionnelle; variété; autre genre; fusion; danse générale; ou style inconnu	24
5	Interprète et chorégraphe	59
6	Interprète et autre fonction	74
7	Chorégraphe ou de fonction inconnue	47

53. Ces classes de pondération ne servent pas à construire la typologie (voir la sous-section qui suit pour obtenir plus de détails).

Comme certains danseurs et chorégraphes visés par l'enquête n'ont pas fourni les renseignements demandés, il a été nécessaire d'effectuer des traitements statistiques afin d'estimer les résultats applicables à l'ensemble de la population qui fait l'objet de cette enquête. Les résultats estimés sont basés sur les données recueillies directement auprès des danseurs et chorégraphes ainsi que sur des données administratives fournies par le Regroupement québécois de la danse et le Conseil des arts et des lettres du Québec, utilisées pour le traitement de la non-réponse. Certaines questions ayant davantage d'intérêt ont fait l'objet de rappels afin de valider les réponses.

En général, sauf indication contraire, toutes les estimations présentées ont un coefficient de variation inférieur à 15 % et sont considérées comme très bonnes. Dans la présentation des données, un astérisque (*) signale un coefficient de variation de 15 % à 25 %, indiquant un degré de précision passable et invitant le lecteur à faire preuve de prudence dans son interprétation. Le double astérisque (**) signale un coefficient de variation supérieur à 25 %, indiquant que le degré de précision est faible et que la donnée est présentée à titre indicatif seulement.

TYPOLOGIE

La construction d'une typologie est intéressante lorsqu'il s'agit d'étudier les traits caractéristiques dans un ensemble de données afin d'en déterminer des profils, des groupes distincts. Il est nécessaire de rappeler que la typologie construite aux fins de l'enquête auprès des danseurs et des chorégraphes québécois n'est pas la seule possible concernant cette population, mais plutôt une classification possible parmi beaucoup d'autres et qu'elle résulte des variables et des méthodes qui sont choisies intentionnellement à chacune des étapes. La typologie de cette enquête a été réalisée en deux temps, à savoir une analyse en composantes principales (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH).

Analyse en composantes principales (ACP)

L'ACP est utile lorsque l'on veut réduire le nombre de variables tout en conservant le maximum de la variabilité présente dans le jeu de données initial. L'espace dans lequel les unités sont représentées est constitué d'autant de dimensions que de variables considérées. Par exemple, trois variables essentielles ont été considérées, donc l'espace géométrique compte trois dimensions. L'ACP permet ainsi de diminuer le nombre de ces dimensions à deux, tout en conservant la variabilité et les similitudes entre les individus. Elle permet également de simplifier la représentation des unités (individus) dans un nouvel espace géométrique composé généralement de deux axes, soit deux composantes principales. Mentionnons que l'ACP conserve la distance entre les unités. Si deux individus sont similaires à l'ensemble des variables initiales, ils le seront également dans le nouvel espace géométrique.

Aux fins de l'enquête auprès des danseurs et des chorégraphes québécois, une ACP a été faite sur trois variables, préalablement normalisées⁵⁴, considérées comme essentielles aux analyses. Dans cette enquête, ces variables sont le revenu personnel (Q31), le temps de travail consacré à la danse (Q15A) et l'indice de revenu artistique. Nous avons obtenu les coordonnées de chaque répondant dans un nouvel espace géométrique défini par les deux premières composantes principales. Précisons que 91 % de la variabilité est expliquée par ces deux axes, ce qui constitue un excellent résultat pour la suite des analyses. Une classification hiérarchique a ensuite été effectuée sur les nouvelles coordonnées.

54. Variables centrées et réduites.

Classification ascendante hiérarchique (CAH)

L'objectif d'une classification, aussi appelée analyse typologique ou hiérarchique, est de répartir le jeu de données contenant i unités (individus) en groupes homogènes, chaque groupe étant bien différencié des autres. Trois étapes principales sont nécessaires à la construction d'une bonne classification, soit :

- choisir une mesure de distance;
- choisir un algorithme de regroupement (agrégation);
- et déterminer le nombre de classes et l'analyse des profils.

Aux fins de notre enquête et selon les choix que nous avons faits aux étapes préliminaires, nous avons déterminé que la typologie serait composée de six profils distincts.

QUALITÉ DES RÉSULTATS

En tenant compte des mises en garde des sections précédentes, on peut conclure que le potentiel analytique des données de l'enquête est très bon et qu'il ne semble y avoir aucun problème à appliquer, par inférence, les résultats à la population étudiée (statistique inférentielle). Toutefois, il y a lieu de faire preuve de prudence dans l'usage des résultats qui sont accompagnés d'une forte marge d'erreur ou lorsque la non-réponse partielle à une question est plus élevée.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE, Benoît (2012). « La culture québécoise en chiffres », dans Institut du Nouveau Monde, *État du Québec 2012*, Montréal, Boréal, p. 324 à 338.
- ALLAIRE, Benoît, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].
- BELLAVANCE, Guy (2011). *Le secteur des arts visuels au Canada – Synthèse et analyse critique de la documentation récente*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique Centre - Urbanisation Culture Société, 157 p.
- BELLAVANCE, Guy et Benoit LAPLANTE (2002). « Professionnalisation et socialisation du champ artistique : la formation professionnelle des artistes au XX^e siècle », dans Denise Lemieux et al., *Traité de la culture*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, Les Presses de l'Université Laval, p. 315 à 339.
- CLOUTIER, Esther, Isabelle GAGNON, Élise LEDOUX, François OUELLET, Julie ROSS et Chloé THUILIER (2008). *Les risques du métier dans le domaine des arts de la scène – Une étude exploratoire*. Études et recherches / Rapport R-555, Montréal, IRSST, 82 p. [En ligne]. [<http://www.irsst.qc.ca/-publication-irsst-les-risques-du-metier-dans-le-domaine-des-arts-de-la-scene-une-etude-exploratoire-r-555.html>].
- CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (2007). « Portrait du secteur de la danse professionnelle au Québec », *Constats du CALQ*, n° 14, Québec, Conseil des arts et des lettres, mars, 27 p.
- DAIGLE / SAIRE (2012). *Diagnostic de la situation de la danse professionnelle à Québec pour le compte du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches*, mars, 56 p.
- FORTIER, Claude (2011). « La fréquentation des arts de la scène en 2010 », *Optique culture*, n° 8, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 20 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].
- HARDY, Gaétan (2012). « Le marché de la danse professionnelle au Québec en 2010 », *En marge Analyse π Statistiques π Veille*, Québec, n° 23, février 2012, 4 p.
- HILL STRATÉGIES (2009a). « Profil statistique des artistes au Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7, n° 4, 48 p. [En ligne]. [http://www.hillstrategies.com/resources_details.php?resUID=1000301&lang=fr].
- HILL STRATÉGIES (2009b). « Les artistes dans les provinces et territoires du Canada, basé sur le recensement de 2006 », *Regards statistiques sur les arts*, vol. 7, n° 5, 47 p. [En ligne]. [http://www.hillstrategies.com/resources_details.php?resUID=1000305&lang=fr].

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Seuils de faible revenu après impôt, selon le nombre d'adultes et le nombre d'enfants par unité familiale*, Québec, 1996 à 2008. [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/seuils_tab1.htm].
- Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, Données statistiques : [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/art_interpretation/freq_spectacles/2010].
- LE GROUPE BDSF (2002). *Portrait de l'enseignement de la danse au Québec*, Montréal, Regroupement québécois de la danse, 42 p. [En ligne]. [<http://www.quebecdanse.org>].
- MÉNARD, Marc (2004). *Éléments pour une économie des industries culturelles*, Montréal, Société de développement des entreprises culturelles, 167 p.
- MENGER, Pierre-Michel (2009). *Le travail créateur – S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Seuil, 667 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2004a). *Pour mieux vivre de l'art. Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes*, Québec.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2004b). *Pour mieux vivre de l'art. Portrait socioéconomique des artistes*, Québec, 30 p.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2011). *Plan stratégique 2011-2015*, Québec, 28 p. [En ligne]. [<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=926>].
- NEIL, Gary, NEIL CRAIG ASSOCIATES (2010). *Le statut de l'artiste au Canada – Une revue critique à l'occasion du 30^e anniversaire de la Recommandation de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste*. Rédigée par la Conférence canadienne des arts, 37 p. [En ligne]. [<http://www.capprt-tcrpap.gc.ca/eic/site/capprt-tcrpap.nsf/fra/tn00567.html>].
- ONTARIO ARTS COUNCIL/CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO (2008). « Ontario Arts Profiles – Ontario's Dance Sector ». *ArtFacts/Artifacts*, vol. 10, n° 1, 9 p.
- PERREAULT, Michel (1988). *Danse professionnelle au Québec : nature, fréquence, gravité des blessures et leur prévention – Rapport de recherche*, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention en santé et en sécurité au travail, Montréal, Université de Montréal, 292 p.
- PERREAULT, Michel et al. (1992). « Les blessures et leur prévention chez les danseurs professionnels », *Profil-recherche* 124, Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec, 2 p. [En ligne]. [<http://www.irsst.qc.ca/-publication-irsst-les-blessures-et-leur-prevention-chez-les-danseurs-professionnels-pr-124.html>].
- PROVENÇAL, Marie-Hélène (2011). *Les écrivains québécois – Portrait des conditions de pratique de la profession de la danse au Québec, 2010*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 83 p., [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].
- RANNOU, Janine et Ionela ROHARIK (2006). *Les danseurs – Un métier d'engagement*, Département des Études, de la Prospective et des Statistiques (DEPS), Ministère de la culture et de la communication, Paris, 463 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011). *Plan directeur de la danse professionnelle au Québec, 2011-2021*, Montréal, 130 p. [En ligne]. [<http://www.quebecdanse.org/>].

- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE (2011). *Actualisation de la situation des interprètes en danse*, Montréal, 72 p. [En ligne]. [<http://www.quebecdanse.org/>].
- SORIGNET, Pierre-Emmanuel (2010). *Danser – Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, Éditions La Découverte, 322 p.
- STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active*, Données accessibles sur le site CANSIM. [En ligne]. [http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EstatFile=/ESTAT/Francais/CII_1-fra.htm&RootDir=ESTAT/].
- TEMBECK, Iro Valaskakis (2002). « Pour une culture chorégraphique élargie – Bilan inhabituel de la danse québécoise », dans Denise Lemieux et al., *Traité de la culture*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, Les Presses de l'Université Laval, p. 769 à 786.
- UNESCO (1980). *Recommandation relative à la condition de l'artiste*. La Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Belgrade du 23 septembre au 28 octobre 1980, en sa 21^e session. [En ligne]. [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13138&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html].
- VON SCHACK, Sélima (2009). *La gestion de carrière des danseurs – État des lieux en France et au Québec*, Mémoire de master, Université Paris-Dauphine, Management des organisations culturelles, 102 p. [En ligne]. [www.dance-transition.ch/uploads/.../MEMOIRE-Dauphine-SvS_2009.pdf].

ANNEXE

COMITÉ D'ORIENTATION SUR LES PROFESSIONS ARTISTIQUES ET DE COMMUNICATION – LISTE DES MEMBRES

Marielle Audet

Chargée de projet, Développement stratégique
Société de développement des entreprises culturelles

Georges Azzaria

Professeur
Faculté de droit de l'Université Laval

Geneviève Béliveau-Paquin

Chargée de recherche, de développement
et de planification
Conseil des arts et des lettres du Québec

Guy Bellavance

Professeur-chercheur
Institut national de recherche scientifique

Louise Boucher

Directrice
Conseil québécois des ressources humaines en culture

Martine D'Amours

Professeure, Département des relations industrielles
Faculté des sciences sociales de l'Université Laval

Marie Daveluy

Directrice de la planification et des programmes
Conseil des arts et des lettres du Québec

Dominique Jutras

Directeur
Observatoire de la culture et des communications
du Québec

Jacques Laflamme

Directeur
Planification et sociétés d'État
Ministère de la Culture, des Communications et de la
Condition féminine

Gaétan Patenaude

Coordonnateur, Secrétariat permanent à la condition
socioéconomique des artistes, Direction du lectorat
et des politiques
Ministère de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine

Marie-Hélène Provençal

Chargée de projet
Observatoire de la culture et des communications
du Québec

Alexandra Roy

Chargée de recherche
Planification et sociétés d'État
Ministère de la Culture, des Communications et de la
Condition féminine

Réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec, avec la collaboration d'organismes engagés dans le développement des professions artistiques, la présente publication est consacrée aux artistes professionnels québécois du secteur de la danse. Elle réunit les données et les analyses nécessaires pour cerner les conditions de pratique de cette profession au Québec.

Deuxième d'une série d'enquêtes sur les professions artistiques et de communication, cette étude trace, grâce aux données statistiques recueillies par recensement, divers profils des danseurs et chorégraphes québécois. On y trouve notamment des données sur les genres de danse qui caractérisent leur pratique artistique, le temps de travail qu'ils consacrent à la danse, les revenus qu'ils en tirent, leurs revenus personnels et la protection sociale dont ils bénéficient.

Cette monographie fait non seulement un tour d'horizon de la situation de la profession d'artiste de la danse au Québec, mais elle permet aussi, grâce à la pertinence des thèmes abordés, de saisir toute la réalité et la complexité de cette composante identitaire de la création artistique québécoise.